



Diplôme D'ingénieur Agronome
de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes
Spécialité Génie de l'Environnement
Option Systèmes de Production et Développement Rural

**Méthode pour l'évaluation de la pérennité économique
de systèmes d'activités agraires
innovants**

Corentin Dufour

Mémoire soutenu le 20 Septembre 2007

Jury :

M. Christian Mouchet – Agrocampus

M. Guy Durand – Agrocampus

M. Jean Eudes Beuret – Agrocampus

Mlle Soazig Rouillard – FR CIVAM de Bretagne

Projet financé par :



Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Soazig, ma maître de stage, pour m'avoir supporté et soutenu dans la réalisation de ce mémoire, malgré un emploi du temps plutôt surchargé...

Je remercie également toute l'équipe de la FRCIVAM à Rennes : Gilles pour ses conseils et ses blagues, Pascal pour sa bonne humeur, Florence pour ses photos, mais surtout Frédéric, l'autre stagiaire, sans qui les brimades subies auraient été insupportables.

Merci aussi à toutes les personnes du pôle INPACT pour tous les moments de convivialité passés en cuisine à la pause déjeuner.

Merci également à tous les membres du comité de pilotage, et à toutes les personnes rencontrées dans le cadre de cette étude pour leur aide.

Enfin, merci à toute l'équipe enseignante de l'option SPDR, notamment Christian Mouchet qui a encadré ce stage, et à toute l'équipe étudiante avec qui nous avons pu étudier sérieusement dans la joie et la bonne humeur.

Et puis merci à ma famille, à mon bichon, et à tous les autres parce que sans eux, ç'aurait été beaucoup moins marrant...

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADASEA : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique

AFIP : Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales

AIRDIE : Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economique

ASPAARI : Association de Soutien aux Projets et Activités Agricoles et Rurales Innovants

AVENIR : Association pour la Valorisation Economique des Nouvelles Initiatives Rurales

BDI : Bretagne Développement Initiatives

BPO : Banque Populaire de l'Ouest

CDOA : Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture

CIGALES : Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire

CIVAM : Centre d'Initiatives pour la Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural

CMB : Crédit Mutuel de Bretagne

CODESPAR : Conseil de Développement Economique et Social du Pays et de l'Agglomération de Rennes

CRAB : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

CRES : Chambre Régionale d'Economie Sociale

DDA : Direction Départementale de l'Agriculture

DJA : Dotation Jeune Agriculteur

EDEI : Exploitation à Dimension Economique Insuffisante

EPI : Etude Prévisionnelle à l'Installation

GAB : Groupement des Agriculteurs Biologiques

IAA : Industries Agro-Alimentaires

IDEA : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles

JA : Jeunes Agriculteurs

LOA : Loi d'Orientation Agricole

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PAARI : Projet d'Activités AgriRurales Innovant

PAC : Politique Agricole Commune

PAD : Projet Agricole Départemental

RDI : Répertoire Départemental à l'Installation

RNA : Revenu Non Agricole

SAARI : Système d'Activités AgriRurales Innovant

SBAFER : Société Bretonne d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SCOP : Société COopérative de Production

SMI : Surface Minimum d'Installation

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

Table des matières

<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>1 Contexte</u>	3
<u>1.1 Contexte de l'installation agricole en Bretagne</u>	3
<u>1.1.1 Une région dominée par l'élevage</u>	3
<u>1.1.2 L'installation agricole en Bretagne</u>	4
<u>1.1.3 La transmission</u>	5
<u>1.1.4 Les critères officiels de viabilité</u>	6
<u>1.2 L'émergence de projets agricoles « atypiques »</u>	7
<u>1.2.1 L'apparition de « non classés »</u>	7
<u>1.2.2 Des concepts clés pour le développement agricole</u>	8
<u>1.3 Des systèmes d'activités agrirurales innovants</u>	11
<u>1.3.1 Des exploitations agricoles atypiques</u>	11
<u>1.3.2 ... aux systèmes d'activités agrirurales innovants</u>	14
<u>1.3.3 Caractéristiques de ces systèmes</u>	15
<u>2 Construction d'un outil d'évaluation : vers un outil de langage commun</u>	17
<u>2.1 Difficultés rencontrées à l'installation</u>	18
<u>2.1.1 La recherche de foncier et d'immobilier</u>	18
<u>2.1.2 Les statuts</u>	18
<u>2.1.3 Construction du projet et accompagnement</u>	19
<u>2.1.4 Un manque de crédibilité qui rend difficile la recherche de financements</u>	20
<u>2.2 Objectifs de travail</u>	21
<u>2.2.1 Constitution d'un comité de pilotage</u>	21
<u>2.2.2 Les orientations définies avec le comité de pilotage</u>	21
<u>2.2.3 Méthodologie adoptée</u>	23
<u>2.3 Pistes de réflexion pour aborder les SAARI</u>	26
<u>2.3.1 Hypothèses de départ</u>	26
<u>2.3.2 Limites de l'outil</u>	30
<u>2.4 Conclusion partielle : l'évaluation économique au service de quoi?</u>	30
<u>3 Grille d'indicateurs, commentaires</u>	32
<u>3.1 Comment évaluer les projets agriruraux?</u>	32
<u>3.1.1 Présentation schématique de l'évaluation de projet</u>	32
<u>3.1.2 Divergences et convergences entre les acteurs</u>	34
<u>3.2 Les thèmes abordés pour l'évaluation de PAARI</u>	36
<u>3.2.1 Présentation de l'outil, rappel des objectifs</u>	36
<u>3.2.2 Le questionnaire</u>	37
<u>3.3 Analyse des informations recueillies</u>	41
<u>3.3.1 Le porteur de projet et sa famille</u>	41
<u>3.3.2 Insertion territoriale et sociale</u>	43
<u>3.3.3 Analyse financière du projet</u>	45
<u>4 Retour sur les objectifs de la grille et les obstacles à l'installation</u>	48
<u>4.1 Etudes de cas : un outil permettant une étude complète du projet</u>	48
<u>4.1.1 Questions pratiques</u>	49
<u>4.1.2 Une étude complète du projet</u>	50
<u>4.1.3 L'analyse critique du projet</u>	50
<u>4.1.4 Rappel sur l'utilisation de l'outil</u>	51
<u>4.2 Retour sur les questions de statut et de foncier</u>	52
<u>4.2.1 L'installation progressive</u>	52
<u>4.2.2 Se regrouper pour faciliter la création d'activités</u>	53
<u>4.2.3 Des solutions pour le foncier</u>	54
<u>4.3 La construction et le financement du projet</u>	55
<u>4.3.1 Apports de l'outil construit</u>	55
<u>4.3.2 Des financements adaptés aux projets agriruraux</u>	55
<u>4.4 Conclusion partielle</u>	57
<u>CONCLUSION</u>	58
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	60
<u>Liste des tableaux et des illustrations</u>	63

INTRODUCTION

La création d'activité économique représente un enjeu collectif par la création de richesse, mais également personnel par la réalisation d'un projet duquel dépend la qualité de vie du porteur de projet (temps de travail et revenu). Dans le domaine de l'agriculture, depuis le début des années 90, les attentes de la société s'orientent de plus en plus vers la protection de l'environnement avec l'introduction du concept de développement durable, et vers l'aménagement de l'espace rural, pour conserver un paysage rural attractif à destination des citoyens. La question de la création d'activité agricole concerne donc une multitude d'acteurs, représentant des intérêts différents : gestion d'un bien commun (les ressources naturelles), production de biens et de services et création de richesse, et réalisation personnelle. Le porteur de projet doit donc faire un compromis entre ces différents intérêts pour construire son projet.

Depuis la deuxième guerre mondiale, ce compromis a été orienté vers la production de biens : le développement est allé dans le sens de la spécialisation vers l'excellence technique avec comme objectif principal l'accroissement de la productivité. L'introduction du concept de multifonctionnalité de l'agriculture dans les politiques agricoles, et la prise en compte de ses effets externes sur l'environnement naturel, social et économique traduit l'introduction d'une réflexion quant au modèle de développement adopté jusqu'alors. C'est cette prise en compte qui nous amène à parler d'activités agrirurales : il ne s'agit plus simplement de considérer l'activité agricole dans sa seule fonction de production, mais également d'un point de vue du bien commun, et du dynamisme socio-économique des zones rurales et péri-urbaines.

Un nombre croissant de projets d'installations agricoles ou d'activités agrirurales relève alors de démarches innovantes, c'est à dire en-dehors du modèle de développement des 50 dernières années. En Bretagne, il s'agit d'activités de transformation et vente directe, d'accueil social, de productions végétales non conventionnelles, d'élevage à partir de races locales, ... L'absence ou la rareté de références homogènes et argumentées sur de tels projets est préjudiciable aux porteurs de projets à la fois pour le pilotage de leur projet et pour l'accès à des ressources indispensables (foncier, finances, ...) qui sont conditionnées par la présentation d'une évaluation ex-ante de la pérennité économique du projet. Ces projets sortent du cadre des références établies au niveau des centres de gestion et des organisations agricoles car ils correspondent souvent la mise en œuvre de plusieurs activités complémentaires. Pour avoir une vision pertinente du projet, il est alors indispensable de se

placer à l'échelle du système, ce que ne permettent pas les références qui sont plutôt établies par production, ou par activité. Ces combinaisons d'activités sont alors uniques, et dépendent de multiples facteurs, notamment du projet de vie du porteur de projet et de sa famille, et du contexte territorial dans lequel le projet va être mis en œuvre.

Pour construire une méthode permettant l'évaluation de la pérennité économique adaptée à des projets agriruraux innovants, plusieurs aspects sont donc à prendre en compte. Tout d'abord, étant donnée la multitude des acteurs impliqués dans l'installation agrirurale, l'outil doit répondre à leurs attentes, afin de pouvoir servir d'outil de dialogue commun. Parmi ces acteurs figurent également les porteurs de projet, qui doivent trouver dans un tel outil des renseignements sur les déterminants de la pérennité économique de leur projet, et sur les attentes des différents acteurs auxquels ils auront affaire. Enfin, pour aborder ces déterminants, l'idée de système a été primordiale, en prenant garde à aborder le projet sous l'angle de trois éléments principaux : le porteur de projet, le territoire d'installation, et l'activité économique.

Après avoir présenté le contexte breton de l'installation agricole, les enjeux liés aux systèmes agriruraux innovants et les difficultés rencontrées par les porteurs de projet, nous présenterons la réflexion qui a été menée pour la construction d'un outil d'évaluation adapté à la notion de système et aux attentes des différents acteurs de l'installation agrirurale. Nous présenterons ensuite l'outil construit, les thématiques choisies et la manière dont elles sont abordées pour permettre une évaluation du potentiel et du risque liés au projet. Enfin, nous analyserons cet outil par rapport aux objectifs de départ d'outil d'accompagnement et de langage commun, en revenant sur les problèmes à l'installation et en présentant quelques initiatives qui sont menées en Bretagne et ailleurs pour faciliter l'installation de tels projets.

1 Contexte

1.1 Contexte de l'installation agricole en Bretagne

1.1.1 Une région dominée par l'élevage

La Bretagne est une des régions Françaises où le secteur agricole est le plus représenté dans la population : alors qu'en France seuls 3,5% des actifs travaillent dans ce secteur, cette proportion s'élève à 6,3% en Bretagne en 2006.

Durant la deuxième partie du XX^{ème} siècle essentiellement, l'agriculture bretonne s'est développée selon un axe majeur : les productions animales (bovins lait et/ou viande, porcins, volailles). Elles représentent 68,4% de la production en valeur, et 69% des exploitations professionnelles (source : CRAB, 2006¹). En parallèle au développement des productions animales, mais aussi des autres productions présentes, l'industrie agro-alimentaire s'est très fortement développée en Bretagne, et représente 35% des emplois salariés en 2004, et 12,5% du chiffre d'affaires des IAA² françaises en 2006. L'élevage et les productions animales ne sont donc pas uniquement une orientation agricole des exploitations bretonnes, mais représentent un enjeu économique majeur pour la Bretagne, voire même pour la France (la viande représente 48% du chiffre d'affaires des IAA bretonnes).

Cette orientation vers l'élevage a plusieurs conséquences sur l'agriculture bretonne. Par rapport à la problématique de l'installation qui est le thème de ce mémoire, cette prédominance de l'élevage a surtout des conséquences pour l'accès des porteurs de projet au foncier. En ce qui concerne tout d'abord les élevages hors-sol (porc et volaille), la réglementation européenne sur la qualité de l'eau pousse les agriculteurs à chercher des terres pour épandre leurs effluents. Ils ont donc un poids important sur le marché foncier.

Les élevages bovins, en ce qui concerne les systèmes spécialisés remplissant uniquement la fonction de production, sont généralement peu rentables en comparaison à d'autres systèmes de production. Ils demandent en effet une surface assez importante pour les productions liées au sol (pâturage, production de fourrages), et des infrastructures considérables (surtout pour les laitiers).

On se retrouve alors avec des exploitations au capital assez élevé pour améliorer la rentabilité en réalisant des économies d'échelle.

1 Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

2 Industries Agro-Alimentaires

1.1.2 L'installation agricole en Bretagne

Comme dans toute la France, le nombre d'exploitations agricoles bretonnes tend à diminuer depuis plusieurs décennies. Entre 2000 et 2005 le nombre d'exploitations agricoles professionnelles en Bretagne a diminué de 20,5% (diminution de 12% en France). Ce phénomène s'explique essentiellement par le fait que de moins en moins de personnes s'installent chaque année et que ce nombre reste inférieur au nombre de départs en retraite. De plus, parmi les installés, on compte une certaine part de transferts entre époux, qui ne peuvent être considérées ni comme des reprises, ni comme des créations.

Année	2000	2005
Nombre d'exploitations	51000	40500
Part des formes sociétaires	26%	48%
Taille moyenne des exploitations	46 ha	52,2 ha
Installations aidées	712	472
Installations non aidées	324	387
Total installations	1036	799

Tableau 1: Données relatives à l'installation en Bretagne, évolution entre 2000 et 2005

(source : Agreste, 2006 ; Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, 2006)

Une autre tendance qui s'exprime pour les installations agricoles en Bretagne, est que l'installation se fait de plus en plus sous forme sociétaire. En effet, alors qu'en 2000, 26% des exploitations étaient sous forme sociétaires, cette proportion est de 48% en 2005. Une des raisons principales que l'on peut invoquer pour expliquer ceci est que l'installation en société permet de répondre de manière plus efficace aux contraintes du marché, et à la faible rentabilité des activités d'élevage en réalisant des économies d'échelle. On assiste donc à l'agrandissement de la taille moyenne des exploitations qui est passée de 46 à 52,5 ha entre 2000 et 2005.

On est alors dans une dynamique qui crée un contexte assez particulier pour l'installation des jeunes. La tendance à l'agrandissement des exploitations, favorisée par plusieurs facteurs conjoncturels et structurels (productions « gourmandes » en foncier, efficacité accrue du travail, ...), s'accompagne du développement de fermes sociétaires de plus en plus capitalisées et de plus en plus puissantes économiquement. Ces fermes ont donc un poids très important, notamment sur le marché du foncier. Les porteurs de projet individuels rencontrent alors de plus en plus de difficultés pour avoir accès au foncier, surtout dans le cas de petits projets.

1.1.3 La transmission

Une des problématiques à aborder lors d'un travail sur l'installation est celui de la transmission du foncier, à l'occasion de cessations d'activité. La gestion de cette transmission fait partie des missions de l'ADASEA³ au moyen du Répertoire Départemental à l'Installation (RDI).

Ce répertoire a pour rôle de mettre en relation des agriculteurs à la recherche d'un repreneur et des candidats à l'installation ou à défaut des agriculteurs installés souhaitant conforter leur exploitation. Cependant, en 2006, 55 offres d'exploitations étaient répertoriées alors que 142 porteurs de projet s'inscrivaient (source : ADASEA). Cela fait apparaître une limite de ce système : peu de cédants s'y inscrivent à cause des démarches trop longues et peu connues. De plus seuls les porteurs de projet demandant la DJA⁴ ont accès aux offres et tous ne s'y inscrivent pas : pour qu'une exploitation soit inscrite, elle doit respecter les seuils EDEI⁵ qui ne prennent pas en compte les éventuels systèmes de valorisation pouvant être mis en œuvre.

On peut se demander alors comment se transmettent les terres non inscrites au RDI. Dans ce cas, plusieurs cas de figure sont possibles. D'une manière générale, on peut dire que les cédants auront tendance à céder leur terres à une personne connue, porteuse d'un projet en lequel ils ont confiance. Ainsi les petites fermes jugées non viables dans un système de production classique assumant l'unique fonction de production sont-elles souvent destinées à l'agrandissement.

1.1.4 Les critères officiels de viabilité

L'évaluation de projets se fait souvent essentiellement en rapport avec sa viabilité économique, étudiée au travers du revenu prévisionnel dégagé par les activités envisagées.

Il existe dans l'agriculture des critères officiels pour évaluer la viabilité des projets d'installation. En effet, pour l'attribution de la DJA, « le candidat doit s'installer sur un fonds dont l'importance lui permet [...] d'atteindre la viabilité économique requise. »⁶ La viabilité des exploitations agricoles est alors déterminée selon des circulaires préfectorales qui fixent

3 Association Départementale pour l'Aménagement des Structures d'Exploitations Agricoles

4 Dotation Jeune Agriculteur, aide à l'installation agricole, soumise à plusieurs conditions, dont : avoir moins de 40 ans, réaliser sa première installation en tant qu'agriculteur, avoir un diplôme agricole de niveau IV, être agriculteur à titre principal pendant 5 ans, dégager un revenu compris entre 1 et 3,5 SMIC au bout de 5 ans d'activités, avoir réalisé un stage de préparation de l'installation de 40 heures, et un stage de 6 mois en exploitation agricole agréée.

5 Exploitation à Dimension Economique Insuffisante, seuils fixés au niveau départemental.

6 CIRCULAIRE DGFAR/SDEA/C2007-5007 du 13 février 2007

les critères de viabilité des exploitations agricoles. Si l'on regarde les circulaires des départements bretons⁷, le critère de viabilité de l'exploitation agricole le plus faible est le SMIC (cela va jusqu'à 1,5 SMIC selon les activités pratiquées) : c'est le revenu prévisionnel minimum à dégager au bout de 5 ans d'activité.

De plus, pour l'attribution des aides, la CDOA va se baser sur les pourcentages PAD⁸ pour vérifier la viabilité économique des projets. Le pourcentage PAD est le rapport en pour-cent entre la taille du projet, et la taille d'une exploitation de référence correspondant au seuil EDEI fixé dans le projet agricole départemental. Le seuil EDEI correspond à des exploitations de référence selon des productions pratiquées, qui permettent de dégager un revenu supérieur au revenu moyen départemental (moyenne du revenu net des exploitations agricoles des 3 années précédentes), et compris entre 1 et 1,5 SMIC.

Enfin, d'autres critères seront vérifiés pour l'attribution des aides, qui sont :

- la capacité agricole, validée par un diplôme qualifiant (au moins égal au bac professionnel ou au Brevet de Technicien Agricole) et la réalisation d'un stage de 6 mois hors de l'exploitation familiale
- la réalisation d'un stage de préparation de l'installation de 40 heures pour mettre au point l'EPI : étude prévisionnelle d'installation faisant ressortir les capacités techniques et financières de l'exploitation

Ces critères sont complétés par des critères d'âge (avoir entre 18 et 40 ans à l'installation), de nationalité (française), de statut (première installation en tant qu'agriculteur à titre principal) et d'engagement (être agriculteur pendant au moins 5 ans). Mais ces critères paraissent trop discriminants, et 85% des installations non aidées poursuivent leur activité au bout de 10 ans⁹, soit environ le même pourcentage que les installations aidées. Même si une partie des installations non aidées sont dues au fait que les personnes s'installant ont plus de 40 ans, ces critères excluent souvent des systèmes qui sont pérennes économiquement.

1.2 L'émergence de projets agricoles « atypiques »

1.2.1 L'apparition de « non classés »

Les recensements agricoles donnent, entre autres informations, une classification des

7 Je n'ai pas eu accès à celle concernant le Morbihan

8 Projet Agricole Départemental

9 TRÉHET, C., 2007

exploitations en fonction de la répartition de leur marge brute standard selon les différentes productions qui permet d'observer les orientations des différentes exploitations selon 18 classes (voir tableau 3).

Orientation technicoéconomique	Exploitations	
	1988	2000
Céréales et oléoprotéagineux	3 985	4 220
Cultures générales	8 638	3 020
Maraîchage	1 040	507
Fleurs et horticulture diverse	490	448
Viticulture d'appellation	0	0
Autre viticulture	0	0
Fruits et autres cultures permanentes	496	522
Bovins lait	34 261	16 201
Bovins viande	5 414	4 099
Bovins lait-viande	1 972	999
Ovins, caprins et autres herbivores	6 089	4 355
Granivores	6 982	4 853
Polyculture	2 904	1 000
Polyélevage à orientation herbivores	5 816	2 771
Polyélevage à orientation granivores	4 789	2 618
Grandes cultures et herbivores	6 647	2 875
Autres combinaisons cultures-élevage	3 022	2 520
Exploitations non classées	0	211
Total	92 545	51 219

Tableau 2: Classification des exploitations bretonnes en fonction de la répartition de leur marge brute standard selon les différentes productions (source : Agreste, 2001)

En comparant ces données entre 1988 et 2000, on remarque l'apparition entre ces deux recensements d'une catégorie « non classée ». Bien que représentant une très faible part du total des exploitations, l'apparition de cette classe pose plusieurs questions. Que font les « non classés »? Ces exploitations sont-elles des exploitations professionnelles ou non? Sinon, pourquoi ne le sont-elles pas (choix, refus administratif, ...)?

En fait, l'apparition de cette classe peut être interprétée de deux manières différentes :

- Avant 1988, toutes les exploitations recensées menaient des activités réparties de telle manière que l'on pouvait les classer parmi les 17 autres classes.
- Ce type d'exploitation existait avant 1988 mais était rangé dans d'autres catégories, leur apparition traduisant leur reconnaissance. En effet, la Loi n°88-1202 du 30 décembre 1988 redéfinit les activités agricoles comme « *activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, ainsi que les activités qui sont dans le prolongement de l'acte de production* (vente directe de la production par exemple) ou qui

ont pour support l'exploitation (ferme pédagogique par exemple) »¹⁰.

Quoi qu'il en soit, cela vient confirmer le constat réalisé par différents organismes ayant pour mission l'accompagnement des porteurs de projets agricoles (ADASEA, réseaux CIVAM¹¹, Chambres d'Agricultures) que de plus en plus de projets ne rentrant ni dans le cadre des statistiques agricoles, ni dans celui des outils d'accompagnement à disposition des structures chargées d'aider les porteurs de projets agricoles à s'installer voient le jour. Couramment, ces exploitations sont dites « atypique », même si la qualification d'atypique (voir définition au 1.3.1) peut concerner également des exploitations « classées » au sens d'Agreste.

1.2.2 Des concepts clés pour le développement agricole

Durant cette période (1988-2000), notamment dans les années 90, divers travaux de recherche ont été menés, en parallèle avec l'introduction dans la PAC¹² de la multifonctionnalité de l'agriculture. Des propriétés de l'agriculture qui avaient été omises lors de la phase de modernisation de l'agriculture qui a eu lieu pendant la seconde partie du XX^{ème} siècle ont alors été mises en avant. Nous allons ici revenir sur 3 concepts clés pour le développement agricole actuel ce sont la multifonctionnalité, la diversification et la pluriactivité. Ces concepts sont utiles à la compréhension de l'émergence de ces exploitations atypiques.

1.2.2.1 Multifonctionnalité

La notion de multifonctionnalité de l'agriculture est apparue dans les textes de politique agricole française dans la LOA¹³ de 1999. Elle fait appel à un point de vue sur l'agriculture qui prend en compte le fait que les activités mises en oeuvre sur un système d'activités agricoles ont un impact sur le tissu économique et social rural ainsi que sur l'environnement.

La multifonctionnalité de l'agriculture fait appel aux rôles multiples que l'activité agricole peut jouer en milieu rural ou péri-urbain dans les domaines socio-économique et environnemental. Les dernières versions de la PAC accordent de plus en plus d'importance à la notion de multifonctionnalité, pour que se développe une agriculture qui soit créatrice d'aménités rurales¹⁴, et qui participe au maintien ou à la création d'un tissu social et économique indispensable à la survie des zones rurales.

¹⁰ Loi n°88-1202 du 30-12-1988

¹¹ Centre d'Initiatives pour la Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural

¹² Politique Agricole Commune

¹³ Loi d'Orientation Agricole

¹⁴ Les aménités rurales, dans ce cas, sont des conséquences secondaires de l'activité agricole qui ont un effet positif sur l'environnement naturel et socio-économique (exemple : maintien d'un paysage bocager)

Cela se pose en opposition de la vision de l'agriculture à travers l'unique fonction de production qui a été l'axe du développement agricole depuis la 2^{ème} Guerre Mondiale : la diffusion des savoirs ainsi que la structuration de la profession suivent un schéma vertical (vulgarisation « du haut vers le bas », économie de filière). En Bretagne, ce modèle de développement agricole a eu pour conséquence une spécialisation très importante de l'agriculture, autour de l'élevage bovin laitier, et des porcheries et poulaillers hors sol. D'une manière plus générale, les conséquences d'un tel schéma ont été la spécialisation des exploitations, l'artificialisation des milieux, causant parfois des dégâts environnementaux, et une insertion sociale des agriculteurs qui ne se fait plus localement dans le voisinage, mais dans la profession qui devient la communauté de référence.¹⁵

La mise en avant de la multifonctionnalité, qui s'est faite notamment en réponse à une demande sociale au niveau européen, permet de prendre en compte les impacts que peut avoir l'activité agricole sur le territoire par la production de biens et services, marchands ou non marchands, économiques, sociaux, environnementaux ou culturels.

1.2.2.2 Diversification

L'idée de multifonctionnalité appelle directement l'idée de diversification des systèmes agricoles. La diversification peut être appréhendée sous deux angles différents. Cela peut correspondre d'abord à la diversification des cultures, qui peut avoir des avantages environnementaux par la pratique de rotations permettant une utilisation moindre d'intrants, et par la diversification des milieux. Cela peut correspondre également à la diversification des ateliers, et à l'intégration d'activités de valorisation de la production (vente directe), de l'outil de production (ferme pédagogique), ou du territoire (agrotourisme). Dans ce second cas, un système diversifié met en avant la multifonctionnalité de l'agriculture par la prise en main de l'impact qu'il peut avoir sur l'environnement économique, social et naturel local.

1.2.2.3 Pluriactivité

La notion de diversification est souvent proche de celle de pluriactivité, tant dans les esprits que dans les textes. En effet, il est parfois difficile de savoir si les personnes travaillant sur un système diversifié sont pluriactifs ou monoactifs car leur système est souvent basé sur la mise en œuvre d'activités relevant de plusieurs métiers différents (par exemple maraîchage, vente directe et accueil pédagogique).

15 MÜLLER, P., 1991

Statut / Métier	Salarié		Travailleur indépendant		Combinaison travail indépendant et activité salariée	Chômeur avec activité professionnelle restreinte
	Un employeur	Plusieurs employeurs	Une activité sous statut indépendant	Plusieurs activités sous statut indépendant		
Concerne un seul métier	- Salariat classique - Interim, groupement d'employeurs, ...	Un seul métier exercé en multisalariat (ex. employé de maison, ...)	[Exploitation agricole source de revenus avec activité agricole exclusive]	[Exploitation agricole source de revenus et autre activité agricole indépendante (ex. ETA)]	[Exploitation agricole source de revenu ET ouvrier agricole]	[Chômeur ayant une petite exploitation agricole dégageant des revenus]
Concerne plusieurs métiers	- Polyvalence - Intérim, groupement d'employeurs, ...	Multisalariat professionnel (ex. combinaison d'emplois saisonniers)	[Exploitation agricole source de revenus avec activités autres assimilées à l'activité agricole (ex. tourisme)]	[Exploitation agricole source de revenus et autre activité indépendante (ex. commerce)]	[Exploitation agricole source de revenu autre activité salariée]	[Chômeur ayant une petite exploitation agricole dégageant des revenus et effectuant de petits travaux annexes]

Autres inactifs avec petite activité agricole source de revenus	Ensemble des personnes ayant une exploitation ne dégageant pas de revenus monétaires
[Retraités, inactifs ayant une petite exploitation agricole dégageant des revenus]	[Ex. production pour la consommation familiale, ou exploitations agricoles d'agrément]

- Situation de monoactivité (définition statistique SCEES) [Situations concernant les exploitants agricoles]
- Situation de pluriactivité (définition statistique SCEES)
- Non défini

Tableau 3: Les différentes formes statutaires d'exercice de l'activité agricole d'une personne physique. (Source : C. Laurent et M.-F. Mouriaux, 1999)

Par rapport aux deux concepts précédents, l'idée de pluriactivité est plus en relation avec le statut fiscal et social des exploitants, ainsi qu'avec la constitution du revenu des ménages agricoles (voir tableau 3). Depuis les années 60, les revenus des ménages agricoles intègrent une part de plus en plus importante de Revenu Non Agricole (RNA)¹⁶ : on parlera alors de personne ou de ménage pluriactif. Malheureusement, il n'existe pas de définition statistique ou officielle du RNA. Globalement, on peut dire qu'il correspond aux revenus perçus provenant d'activités extérieures à l'exploitation (par l'exploitant principal ou son conjoint), des diverses prestations sociales perçues par le ménage, et des activités para agricoles (entreprise de travaux agricoles, entretien de chemins communaux, accueil) soumises à des régimes d'imposition différents de celui du bénéfice agricole¹⁷.

C'est depuis les années 80 que les lois d'orientation agricole commencent à évoquer les effets bénéfiques de la pluriactivité pour le maintien d'un tissu économique et social rural. La

16 BRANGEON ; JEGOUZO, 1992

17 Sont soumises au régime du bénéfice agricole les activités entrant dans le cadre de la définition de la loi 88-1202 du 30-12-88, ou les activités n'entrant pas dans cette définition représentant moins de 30% du chiffre d'affaires total, et moins de 50000€.

création des EARL¹⁸ et l'extension en 1988 de la définition juridique de l'activité agricole¹⁹ va dans le sens d'un développement de ce type d'activités. De même, les dernières versions de la PAC qui insistent de plus en plus sur la multifonctionnalité vont dans le sens du soutien à la multifonctionnalité et à la pluriactivité en tant que travail à l'extérieur de la ferme (entretien de chemins, ...) avec notamment le découplage des aides par rapport à la production pour favoriser la production de biens collectifs.

Cependant il serait faux d'affirmer que la pluriactivité est une tendance « nouvelle » de l'agriculture : la pluriactivité n'était pas rare dans les fermes du XIX^{ème} siècle où les acteurs du « collectif » (les exploitations regroupant souvent au delà du cercle familial) étaient amenés à pratiquer diverses activités pour la pérennisation du système (JL Mayaud, 2007). Avec la vague de modernisation et de mécanisation de l'agriculture, la pluriactivité a beaucoup diminué chez les agriculteurs.

Aujourd'hui, la profession agricole n'est pas forcément en accord avec cette vision de l'agriculture : les pluriactifs sont parfois vus comme « *inaptes à répondre aux critères d'excellence technique caractérisant une agriculture moderne* », ou exerçant « *un cumul inacceptable de revenus qui spolie les "vrais" agriculteurs du foncier agricole dont ils ont besoin et du bénéfice des mesures de soutien à l'agriculture* »²⁰. Les pluriactifs rencontrent alors des difficultés à s'installer et à exercer leur activité : pas de reconnaissance professionnelle, pas de statut adapté à leurs activités...

C'est ce problème de reconnaissance par la profession, ainsi que le fait que les systèmes basés sur la mise en œuvre d'activités diverses sont nés en opposition au modèle dominant d'agriculture spécialisée qui fait que l'on parle aujourd'hui d'activités atypiques. Cette démarcation par rapport au système dominant est d'autant plus forte en Bretagne, où la spécialisation de l'agriculture a été très marquée, laissant de côté diversification, pluriactivité et multifonctionnalité.

1.3 Des systèmes d'activités agrirurales innovants

1.3.1 Des exploitations agricoles atypiques...

On propose ici une définition permettant de cerner un peu mieux l'idée de système agricole

18 Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, statut de société permettant de séparer le patrimoine familial de celui de l'entreprise

19 op. cit Loi 88-1202 du 30-12-88, code rural

20 LAURENT, C. ; MOURIAUX, M.-F., 1999, p.193

atypique. On parlera d'exploitations professionnelles avec l'idée qu'une exploitation dite « classique » remplit uniquement la fonction de production et valorise sa production au travers de filières longues uniquement.

1.3.1.1 La production

C'est en effet la première idée qui vient à l'esprit : les productions atypiques. Cela peut concerner l'élevage de races anciennes ou la culture de variétés locales. Cela peut également faire référence à des productions « de niche », peu répandues à l'échelle territoriale, régionale ou nationale comme par exemple l'élevage de chèvres angora pour la production de mohair, ou l'élevage d'escargots, etc. Pour ce type de productions, le principal obstacle à la création d'activité est la réalisation de la prospection commerciale (l'étude de marché étant considérée comme un travail plus cadré, l'utilisation de l'expression « prospection commerciale » paraît judicieuse pour englober les différentes pratiques pouvant être mises en oeuvre), et la recherche de références technico-économiques. Ceci nécessite un travail de création de données fiables production par production, et n'entre pas dans le cadre de notre travail qui se place plus dans une réflexion à l'échelle du système. D'ailleurs, les filières n'étant souvent pas structurées pour de telles productions atypiques, c'est par d'autres pratiques que l'exploitant pourra valoriser son produit.

1.3.1.2 La conduite du système

La conduite du système peut être considérée comme atypique dès lors que les activités mises en œuvre sortent du cadre de la production spécialisée insérée dans l'économie de filière. Globalement, cela correspond aux pratiques de diversification des productions, des activités, ou à la pluriactivité par les pratiques de valorisation de la production (circuits courts, transformation) et de l'outil de production. Par pratiques de valorisation de l'outil de production, on entend toute activité ayant pour support les facteurs de production (travail, matériel, bâtiments, animaux) mais n'entrant pas dans la fonction de production de denrées alimentaires (accueil, travail en réseau, entraide, travail sur l'histoire régionale à partir de l'élevage de races anciennes,...).

On fait également référence à la mise en œuvre de systèmes intégrés d'affectation des ressources disponibles et des ressources produites peu reconnus (biodynamie, permaculture, autoconstruction, autoconsommation, troc). On considérera les pratiques d'autoconsommation et de troc comme atypiques, ces pratiques n'étant pas tant atypiques par rapport à l'agriculture elle-même mais plutôt par rapport à la société de consommation.

D'une manière générale, on s'intéressera plus particulièrement aux avantages et inconvénients créés par l'articulation des activités considérées comme atypiques avec les activités correspondant à la fonction de production.

1.3.1.3 L'installation

Cet axe regroupe les questions de démarche d'installation. On s'intéresse d'une part au porteur de projet qui peut avoir un parcours personnel, académique, et professionnel dans d'autres branches que l'agriculture, et des compétences multiples qui ne soient pas directement liées avec l'activité agricole (commerce, transformation, accueil, gestion). D'autre part, la démarche d'installation pose les questions d'accès aux aides, aux financements, aux prêts, et par extension de la taille de la structure (surface et volume financier dégagé). De nombreux projets sont considérés comme atypiques à cause de leur petite taille (surface), et ceci est souvent lié avec les questions abordées précédemment de valorisation. La surface sera cependant déterminante pour l'obtention du statut social d'agriculteur car une des conditions d'obtention du statut d'agriculteur à titre principal est la surface, qui doit être égale à $\frac{1}{2}$ SMI²¹. Le volume financier dégagé, souvent évalué par le revenu agricole (qui peut être compensé par de l'autoconsommation, du troc ou des revenus issus de la pluriactivité) sera aussi une caractéristique d'atypicité. Enfin, certains porteurs de projet vont choisir de s'installer de manière progressive.

L'installation progressive n'est pas un phénomène nouveau, mais il existe peu d'études réalisées sur ce sujet. Pourtant, elle présente de nombreux avantages, surtout pour les personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole, ou qui n'ont pas de projet défini. L'acquisition progressive des facteurs de production matériels a pour conséquence l'échelonnement de l'investissement et la progressivité de la croissance du volume de production. Celui-ci croît alors en fonction de l'acquisition de compétences. Les risques sont donc minimisés, tant sur le plan technique que sur le plan financier. Cela permet aux porteurs de projet de garder un droit à l'erreur, et d'apprendre « sur le tas » : ils deviennent alors experts de leur propre projet.

On peut citer trois limites à l'installation progressive :

- Les petits volumes de départ rendent difficile l'association des prélèvements familiaux et de l'investissement. Les premières années sont donc souvent difficiles et chargées en travail, avec un recours à la pluriactivité ou l'articulation du revenu agricole avec le RMI,

21 Surface Minimum d'Installation

la pratique d'autoconsommation et de troc pour limiter les flux financiers, l'entraide...

- Il y a peu de travaux et de références sur ce type d'installation, et la façon dont ce genre de projet est monté lui confère une dimension unique assez importante, de même que les SAARI. La reconnaissance par les autres (entourage, banque, voisinage) du sérieux du projet est alors difficile à acquérir.
- Il y a un vide juridique autour de ce mode d'installation : il n'existe pas de statut pour les porteurs de projet. Ceci ne facilite pas la tâche des porteurs de projets pour ce qui est du statut social et juridique, et complique en général les démarches à engager pour la vente et la prestation de services payants. La question du statut est d'autant plus importante et sans réponse lorsque les porteurs de projet sont pluriactifs.

1.3.2 ... aux systèmes d'activités agrirurales innovants

1.3.2.1 Les systèmes d'activités agrirurales

Le point clé de la définition précédemment exposée est le système de valorisation. En effet, les deux autres points reviennent souvent à la mise en place de systèmes de valorisations endogènes qui permettront de garder la valeur ajoutée au maximum dans le système en évitant de la disperser dans des filières longues de commercialisation. On a dans le premier point des productions peu communes pour lesquelles les filières préexistantes de commercialisation seront rares voire inexistantes. Les systèmes mettant en œuvre de telles productions seront donc souvent amenés à mettre en place des pratiques de valorisation alternatives. De même, le troisième point concernant les démarches d'installation rejoint également la question des systèmes de valorisation par la mise en œuvre de compétences non agricoles, et par l'installation sur des systèmes de taille réduite. Les pratiques de transformation, de vente directe ou de prestation de services permettront alors de tirer plus de revenu d'une même surface par rapport à la valorisation de la seule production brute en filière longue.

Ces systèmes de valorisation des ressources, de la production et de l'outil de production font donc appel à la mise en œuvre de compétences qui peuvent ne pas avoir de lien avec l'activité agricole. On se trouve ainsi avec des systèmes où les activités de service (accueil, vente, animation) sont autant voire plus importants que les activités strictement liées à la production. L'activité agricole est alors mêlée à d'autres activités permettant de développer notamment du lien social autour de celle-ci, et de mettre en pratique le concept de multifonctionnalité.

C'est ainsi que l'on en vient à parler d'activités agrirurales : nous sommes ici face à des

systèmes d'activités qui ont une composante agricole, mais qui mettent également en œuvre des activités non agricoles en milieu rural. Par extension, les systèmes auxquels nous nous intéressons en parlant de systèmes d'activités agrirurales n'ont pas forcément de composante agricole prédominante. On inclura également des systèmes dont l'offre relève plus du service en espace rural, mais qui ont un lien fort avec le territoire d'installation et jouent un rôle dans le développement local au niveau économique, social ou environnemental.

1.3.2.2 De « atypique » à « innovant »

Le titre initial de ce travail était : « *Méthode pour l'évaluation de la pérennité économique de systèmes d'activités agrirurales atypiques* ». Au cours du stage, il a été décidé, en concertation avec le comité de pilotage, de ne pas utiliser le terme atypique pour la réalisation de l'outil. En effet, le terme atypique peut avoir une connotation péjorative or un des objectifs de ce travail est au contraire de donner une image plus claire et juste de projets *atypiques*. L'utilisation d'un terme dévalorisant pour qualifier ces projets était donc absurde, et le risque était de marginaliser encore plus ces systèmes d'activités. Il a donc été décidé de remplacer le terme *atypique* par le terme *innovant*, ce qui permet de les qualifier par une de leur caractéristique et non par le fait qu'elles *ne sont pas* typiques. D'autre part, il est important de préciser que le terme *innovant* se rapporte bien au système, et pas spécifiquement aux activités. On travaille donc bien sur les *systèmes d'activités agrirurales innovants (SAARI)*.

1.3.3 Caractéristiques de ces systèmes

1.3.3.1 Des projets de vie

D'après quelques études réalisées ces dernières années en France²², on peut dégager quelques tendances pour identifier les porteurs de projet agriruraux.

Il faut d'abord noter que c'est une population globalement assez hétérogène et que les caractéristiques citées ci-après ne sont en aucun cas exhaustives ni n'ont aucune valeur générale mais peuvent donner quelques pistes sur le type de personnes qui réalisent de tels projets, et sur leurs motivations.

On rencontre souvent des personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole et beaucoup sont des néoruraux qui ont exercé une activité professionnelle différente dans le passé, voire qui l'exercent encore dans le cas d'installations progressives.

22 VINATIER-ROCHE, 2006 ; Terres Vivantes 34, 2004 ; DERMENJIAN M., 2003

Les motivations qui ressortent le plus pour monter de tels projets sont l'adéquation avec une philosophie de vie, et la recherche d'une qualité de vie, avec notamment l'intention « d'être son propre patron ». On voit aussi fréquemment ressortir le critère environnemental, alors que le critère économique ressort peu. Les foyers sont souvent pluriactifs (pluriactivité du chef d'exploitation et/ou autre activité du conjoint) et plus de la moitié commercialisent tout ou partie de leur production en vente directe, de plus les productions et les activités sont souvent diversifiées. La majorité a suivi une formation agricole, souvent un diplôme de niveau V, et peu d'entre eux ont accès à la DJA, par choix ou par inadéquation avec les critères d'attribution (formation, âge, ...). Une majorité des exploitants a choisi un statut d'individuel plutôt que sociétaire, et les investissements de départ sont généralement plus faibles que pour les installations classiques.

Beaucoup d'installations sur des SAARI sont liées à la réalisation d'un projet de vie. C'est la caractéristique principale à retenir de ces systèmes. En effet, la réalisation d'un projet de vie implique la prise en compte dans la mise en place des activités des choix de vie, des envies, des convictions...

1.3.3.2 Des systèmes originaux

La mise en place de SAARI relevant de la réalisation d'un projet de vie, on aura à faire à des systèmes originaux, non seulement par rapport au modèle classique d'une activité économique, agricole ou rurale, mais aussi par rapport aux autres SAARI. Cette originalité est souvent liée au développement d'activités qui permettent de maîtriser au maximum l'approvisionnement et la vente (connaissance des circuits et des personnes impliquées). Un autre facteur d'originalité peut être la combinaison de plusieurs activités au sein du même système, qui deviennent interdépendantes, et dont l'articulation est la clé du vôûte du système.

Enfin, comme signalé précédemment, ce type de système nécessite souvent un lien fort au territoire, par le développement d'activités de vente ou d'accueil destinées à la population environnante, ou par le développement d'activités touristiques.

Finalement, l'originalité des SAARI provient de l'articulation de trois points clés :

- ils correspondent à la mise en place d'activités souvent diverses qui répondent aux souhaits et aux compétences des porteurs de projet, et dont la combinaison permet le fonctionnement du système
- ils sont construits par des personnes qui montent un projet en accord avec leur projet de

vie, donc en accord avec leurs compétences et leurs souhaits d'activités

- ils développent des activités au niveau local et sont fortement dépendants du contexte territorial d'installation.

En conclusion, on peut dire que les SAARI correspondent à des concepts peu pris en compte dans les politiques agricoles avant les années 90. Ils permettent souvent de redonner ou de maintenir un dynamisme socio-économique important dans les zones rurales ou péri-urbaines.

Ils sont issus d'un équilibre entre le porteur de projet et sa famille (projet de vie), les activités mises en place (production et/ou service), et le territoire d'installation. Ces trois points ont plus ou moins d'importance les uns par rapport aux autres selon les systèmes rencontrés, et sont également confrontés à la logique économique relative à tout projet de mise en place d'une activité génératrice de revenu.

L'étude du rapport entre cet équilibre et la logique économique constitue l'essentiel de ce travail. Avant d'aborder concrètement les critères à aborder pour étudier la pérennité économique des PAARI²³, nous allons essayer d'identifier les problèmes qu'ils rencontrent à l'installation, et la manière dont on peut aborder l'évaluation économique de tels projets.

2 Construction d'un outil d'évaluation : vers un outil de langage commun

L'originalité des SAARI et cet équilibre entre projet, porteur de projet et territoire rend difficile l'appréhension de ces systèmes par un point de vue d'ensemble. En effet, les seules choses qui semblent pouvoir les caractériser jusqu'à présent sont les paramètres qui influent sur le fonctionnement de ces systèmes. Et on voit que ces paramètres (personne, territoire, combinaison d'activités) peuvent prendre des formes multiples, et ont une influence différente d'un projet à l'autre.

La caractéristique essentielle d'un SAARI, est qu'on ne peut lui appliquer de références économiques, telles que celles disponibles pour les exploitations spécialisées en lait par exemple. Ainsi, dans le contexte d'installation actuel, étant donnés les investissements nécessaires à la création de telles activités génératrices de revenu (de 30000€ à plus de 200000€²⁴), il est essentiel de pouvoir appréhender les PAARI de manière à évaluer leur pérennité économique au travers d'autres critères que les seules références économiques.

²³ Projet d'Activités AgriRurales Innovant

²⁴ Source : enquêtes, voir le point 2.2.3 Méthodologie adoptée

2.1 Difficultés rencontrées à l'installation

2.1.1 La recherche de foncier et d'immobilier

Même si la recherche de foncier et d'immobilier est d'une manière générale difficile pour la création d'activité, notamment pour des PAARI, les problèmes liés au foncier concernent essentiellement les terres agricoles, et les projets ayant une composante agricole importante. Les raisons majeures de ces difficultés sont la pression foncière qui existe dans certaines zones à cause de l'urbanisation, et de la volonté d'agrandissement de beaucoup d'agriculteurs.

Pour les projets innovants, cette recherche est parfois encore plus difficile à cause de leur originalité. Tout d'abord, en ce qui concerne les projets agricoles avec des surfaces faibles, les reprises sont difficiles car les exploitations de petite taille partent souvent à l'agrandissement et ne sont pas inscrites au RDI.

De plus, beaucoup de porteurs de projets agricoles innovants sont des néo ruraux et rencontrent des difficultés d'insertion et de crédibilité face aux cédants du fait de leur origine non-agricole, en plus de leur projet qui peut parfois être jugé "farfelu".

Enfin, pour obtenir l'autorisation d'exploiter à la CDOA²⁵ « commission structures », les projets originaux pour lesquels les références et points de repères manquent devront justifier que leur projet permet de dégager un revenu au moins égal au SMIC²⁶ au bout de 5 ans.

2.1.2 Les statuts

La question des statuts pose problème, on l'a vu, pour les porteurs de projet pluriactifs au sens où leur activité dépendra de la mise en œuvre de plusieurs métiers différents (voir paragraphe 1.2.2.3). En effet, la mise en œuvre de plusieurs métiers et la complexité des règles de définition des statuts social et fiscal rend parfois difficile leur détermination pour le système envisagé.

Pour les systèmes à composante agricole dominante, la question des statuts est directement liée à la question du foncier. En effet, l'attribution du statut d'agriculteur à titre principal, et l'affiliation au régime de la MSA²⁷, est soumise à l'exploitation d'une demi SMI, où à la réalisation de 1200 heures annuelles de travail pour l'activité agricole si l'installation de fait

25 Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture

26 Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

27 Mutualité Sociale Agricole

« sur une entreprise agricole dont l'importance ne peut être évaluée en termes de SMI »²⁸.

Cependant, le critère de la ½ SMI ne prend pas en compte la valorisation qui est faite des produits, et le nombre d'heures annuelles effectuées doit être démontré par le porteur de projet. Ainsi certains porteurs de projet innovants ne peuvent pas obtenir le statut d'exploitant principal, notamment à cause de la diversification des activités mises en place. Ceci est un handicap car le statut d'agriculteur à titre principal donne droit à une couverture sociale, et est quasiment indispensable pour obtenir des financements, ou l'autorisation d'exploiter de la CDOA structures.

La question des statuts se pose également lorsqu'il s'agit d'installation progressive : c'est un mode d'installation qui est bien vu car il permet au porteur de projet de démarrer sur des investissements faibles, tout en se faisant une expérience et en développant une expertise de son propre système. Cependant il n'existe pas de statut pour les personnes qui sont dans ce cas, et cela limite ce mode d'installation.

2.1.3 Construction du projet et accompagnement

En plus des questions de foncier et de statuts, le fait que ces exploitations soient innovantes rend difficiles les démarches d'accompagnement ainsi que la constitution d'un dossier projet qui comporte toutes les informations nécessaires à la crédibilité du projet. En effet, les références sont souvent inexistantes, et les outils d'accompagnement manquent pour de tels projets. Les problèmes rencontrés pour l'accompagnement viennent de l'importance du projet de vie dans le projet, et du fait que ce sont souvent des créations de système et non des reprises classiques.

Une des difficultés essentielles rencontrées pour la construction du projet est le manque de références sur les systèmes créés. Comme cela a déjà été signalé, les activités mises en œuvre sont souvent fortement dépendantes du contexte territorial (vente directe, accueil, ...) et dans ce cas, c'est en démontrant ses capacités à pratiquer les activités envisagées et le potentiel de ces activités que le porteur de projet pourra justifier les prévisions économiques réalisées.

La construction du prévisionnel est également difficile pour des porteurs de projet qui ont souvent du mal à passer le cap de la traduction du projet en chiffres, et qui sont parfois « trop idéalistes » : la maîtrise des chiffres est pourtant une des conditions de réussite d'un projet, ou au moins d'autonomie dans la prise de décision. De plus, dans des projets qui correspondent souvent à des projets de vie, il est important que le porteur de projet identifie bien ses

28 Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, 2004.

motivations et ses objectifs, afin de les comparer avec la réalité du projet envisagé, et de vérifier l'adéquation de son projet avec ses capacités mais aussi ses besoins.

En ce qui concerne l'accompagnement, en Bretagne les porteurs de projet sont parfois appelés à aller chercher les informations par eux mêmes, à cause du manque de reconnaissance face auquel ils se retrouvent dans les structures d'accompagnement classiques²⁹ (chambres consulaires, ...). En effet, les formations que proposent ces structures sont très souvent adaptées à des projets classiques, et ne correspondent souvent pas à la demande des porteurs de projets innovants, même si une offre plus adaptée est en train de se développer. Certains projets diversifiés recherchent en effet des conseils et des formations adaptés à leur projet, et qui prennent en compte les diverses activités mises en place, alors que l'offre en conseil et en formation est plutôt orientée vers des systèmes classiques et spécialisés.

2.1.4 Un manque de crédibilité qui rend difficile la recherche de financements

La question de la construction du projet est directement liée à la recherche de financement. C'est une étape primordiale du projet, où le porteur de projet devra démontrer la viabilité et la pérennité économique de son projet à ses interlocuteurs. Cependant, de même que pour les questions de statut et d'accompagnement, les caractéristiques des PAARI ne correspondent pas forcément aux exigences des outils de financement disponibles. De plus, le manque de référence, l'originalité des projets et parfois le « manque de pragmatisme » des porteurs de projet viennent augmenter le risque associé à ces projets qui est déjà important du fait que ce sont souvent des créations. Et plus le projet est risqué et flou, plus l'obtention de financement est difficile. L'analyse des projets tourne alors beaucoup autour de la personne, et des capacités mises en oeuvre pour la réalisation du chiffre d'affaires.

La cause essentielle des difficultés rencontrées par les porteurs de projet innovants pour l'installation est le manque de crédibilité, de compréhension, ou de certitudes sur le projet.

2.2 Objectifs de travail

2.2.1 Constitution d'un comité de pilotage

Ce travail a été fait en partenariat avec plusieurs acteurs de l'installation agrirurale réunis en comité de pilotage. Dans le but de rendre plus crédible, et mieux visibles ces projets, il était en effet indispensable de travailler avec un maximum d'acteurs pour pouvoir prendre en compte leurs attentes par rapport à un outil d'évaluation pour les PAARI.

²⁹ Source : entretiens, voir le point 2.2.3 Méthodologie adoptée

Cependant, le champ d'activités est assez large, et il est difficile de réunir tous les acteurs concernés. Le comité de pilotage de cette étude était constitué de :

- Deux représentants de deux banques différentes
- Une représentante de l'ADASEA Bretagne
- Trois représentants de la FRCIVAM
- Un représentant d'Accueil Paysan Bretagne
- Un représentant de la Chambre Régionale d'Economie Solidaire
- Deux représentants de la formation agricole (lycée agricole, et Agrocampus)
- Un porteur de projet, également formateur en CFPPA³⁰
- Un agriculteur
- Un représentant de l'association Etudes & Chantiers
- 3 retraités bénévoles dans des associations de soutien à la création d'activité

Le comité de pilotage a été réuni 3 fois au cours du stage (voir les comptes rendus en annexe) pour orienter le travail effectué sur la méthode et valider la méthodologie.

2.2.2 Les orientations définies avec le comité de pilotage

2.2.2.1 Objectifs du travail

Le manque de crédibilité des PAARI est un de leur handicap majeur. D'après les difficultés identifiées et le contexte actuel, l'objectif de ce stage était donc de faciliter l'évaluation économique de ces projets, afin d'avoir une vision plus juste de leur pérennité économique.

Pour faciliter la crédibilité et la compréhension des PAARI, il a donc été décidé de mettre au point une grille d'indicateurs pour évaluer la pérennité économique de ces projets. Cette grille doit permettre d'éviter au maximum les problèmes rencontrés par les porteurs de projets innovants, tout en restant discriminante avec les projets qui ne seraient pas viables.

Une des attentes majeures par rapport à cet outil est qu'il puisse servir d'élément de dialogue commun et de prise de décision sur la pérennité économique pour les différents acteurs impliqués dans la création de SAARI.

L'objectif de cette étude est donc la mise au point d'indicateurs correspondant aux critères

30 Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

d'évaluation des différents acteurs. La grille d'indicateurs obtenue doit être un outil intégré dont le rôle est d'établir un langage de négociation entre les acteurs nécessaire à la reconnaissance des projets innovants, et des porteurs de projet.

Cet outil doit d'ailleurs servir aux porteurs de projet, qui doivent pouvoir se l'approprier et explorer au maximum tous les aspects influant sur la pérennité économique de leur projet, afin de pouvoir réfléchir sur ces aspects, et en discuter avec les accompagnateurs, ou les financeurs.

2.2.2.2 Attentes des participants

L'objectif principal de ce travail est donc de faire reconnaître les projets innovants, et de se baser sur leurs caractéristiques pour démontrer leur pérennité économique, notamment auprès des financeurs et des pouvoirs publics.

Concernant le cadre de travail, les attentes des différents acteurs vont dans le sens d'une cible la plus large possible ; la grille d'indicateurs doit être applicable à tout type de projet agraires et ce pour deux raisons :

- il ne paraît pas judicieux de se limiter uniquement aux installations aidées ou non. En effet, l'expérience prouve que ça n'est pas un critère déterminant pour le caractère innovant ou non du système.
- la grille doit pouvoir être appliquée tant aux installations innovantes qu'aux installations classiques, un des objectifs de ce travail étant de favoriser la reconnaissance des systèmes innovants, il ne paraît pas judicieux de les marginaliser. Néanmoins, la grille est construite en prenant pour appui les difficultés rencontrées par les systèmes innovants : une des hypothèses fortes de notre travail est que ces exploitations intègrent et mettent en pratique les notions de multifonctionnalité, de diversification et de pluriactivité. Les fonctions remplies et les moyens mis en œuvre sont donc différents de ceux de l'agriculture spécialisée à laquelle les références et les évaluations actuelles sont adaptées.

Enfin, la grille doit pouvoir expliciter un maximum d'aspects d'un projet tout en prenant en compte les attentes des différents acteurs par rapport à ce projet. C'est à dire que l'outil doit servir autant à construire un projet le plus complet possible, en rapport avec les attentes des acteurs, qu'à examiner le projet pour pouvoir mieux le cerner. L'outil créé n'a cependant pas vocation à explorer exhaustivement les composantes de l'exploitation, notamment d'un point de vue technique, en prenant en compte leurs conséquences sur l'environnement de

l'exploitation (naturel, social, économique) à la manière du diagnostic IDEA, mais bien de rendre compte de la pérennité économique d'un projet.

2.2.3 Méthodologie adoptée

2.2.3.1 Enquêtes menées auprès des acteurs

Après une période d'un mois dédiée aux recherches bibliographiques pour définir la problématique et les hypothèses de travail, la seconde étape de la mise au point de la méthode d'évaluation était de recenser des critères d'évaluation qui prennent en compte les attentes des différents acteurs impliqués dans ces installations. Pour cela, une trentaine d'enquêtes ont été effectuées auprès d'acteurs de l'installation agrirurale : l'objectif était de rencontrer un maximum d'acteurs pour savoir sous quel angle sont abordés les projets agriruraux dans l'accompagnement et leur évaluation. Les entretiens ont été fait soit par téléphone, soit lors de rencontres pour une durée allant de 30 minutes à 2 heures. Ils étaient menés de manière semi-directive, sur la base d'un guide d'entretien, dans le but de savoir sur quoi se basent les acteurs pour évaluer la pérennité économique des projets.

La diversité des acteurs rencontrés (voir tableau 4, page suivante) a permis de confronter des points de vues différents notamment par les rapports que peuvent avoir les acteurs avec les porteurs de projet. Pour mieux expliciter ces différences, les types d'acteurs rencontrés sont caractérisés dans le tableau 4 par le monde³¹ auquel leur mode de fonctionnement et leur rapport au porteur de projet fait référence. Les différents mondes définis par Luc Boltanski et Laurent Thévenot font appel à différentes grandeurs de référence en fonction des objectifs des acteurs :

- Monde de l'inspiration : les objets valorisés sont ceux qui renvoient au génie créateur.
- Monde domestique : les figures de référence sont celles de la famille et de la tradition.
- Monde de l'opinion : le principal fondement est le renom, l'opinion de l'autre.
- Monde civique : l'intérêt collectif y prime sur l'intérêt particulier.
- Monde marchand : au centre des préoccupations se trouvent les lois du marché.
- Monde industriel : la performance, la science sont au fondement de l'efficacité.

L'analyse des attentes des acteurs selon les différents mondes permet d'avoir une vision des différentes justifications qui seront demandées aux porteurs de projet pour prouver la pérennité de leur projet. Par la suite, cette analyse permettra de prendre en compte les différentes grandeurs abordées par les acteurs dans la construction de l'outil, par des

31 BOLTANSKI, L ; THEVENOT, L, 1991

indicateurs spécifiques à certains mondes, et d'autre plus transversaux.

Type d'acteurs, positionnement dans l'économie des grandeurs	Organisme, nombre de rencontres
Banque : <i>monde marchand</i>	BPO (2 rencontres)
	CMB
Finance alternative et microcrédit : <i>mondes marchand et civique</i>	La Nef
	ADIE
	CIGALES
	BDI
	AVENIR (Nord Pas de Calais)
	AIRDIE (Languedoc Roussillon)
Accompagnement : <i>mondes civique, domestique et industriel</i>	ASPAARI (2 rencontres)
	Accueil Paysan (2 rencontres)
	FD CIVAM 29, FD CIVAM 35
	ADASEA 29, ADASEA 35 (2 rencontres)
	CRAB, commission installations non aidées
	GAB 29, 35
	AFIP Bretagne
	JA (syndicat agricole)
Agriculteurs : <i>mondes domestique et de l'inspiration</i>	Un porteur de projet
	2 agriculteurs maîtres de stage 6 mois
Autres : <i>monde civique</i>	CODESPAR (ESS ³²)
	CRES (ESS)
	Conseil Régional de Bretagne (installation)
	Conseil Général 35 (ESS), Conseil Général 22 (agriculture)
	DDA 35

Tableau 4: Liste des acteurs rencontrés³³, caractérisation selon l'économie des grandeurs³⁴

Les banquiers ont pour rôle d'attribuer ou non les prêts nécessaires à la grande majorité des installations, dans le cadre de l'activité économique de la banque. Ils auront donc une approche marchande, basée essentiellement sur l'évaluation économique du projet et sur la capacité à rembourser du porteur de projet. Cependant, la personnalité du porteur de projet, ses compétences et sa motivations ont également un grand rôle dans la décision d'accorder ou

32 Economie Sociale et Solidaire

33 Pour la signification des sigles, se reporter à la liste des sigles et abréviations en début de document

34 op. cit. BOLTANSKI, L ; THÉVENOT, L, 1991

non les prêts. En effet, les références faisant défaut, l'évaluation de la capacité à rembourser est basée en partie sur le ressenti du conseiller sur le porteur de projet.

Les organismes de finance solidaire et de microcrédit ont une approche sensiblement similaire à celle des banquiers par l'approche marchande qu'ils peuvent avoir du projet du fait de leur implication dans le financement. Ils ont cependant plus de tolérance d'une manière générale quant au risque lié à ces projets. En effet, ces organismes ont également des préoccupations civiques qui rejoignent l'économie sociale et solidaire, et pré sélectionnent les projets selon des aspects éthiques relevant de l'opinion. Les entretiens avec AVENIR³⁵ et AIRDIE³⁶ ont permis également d'avoir un point de vue de ce qui se fait déjà dans d'autres régions pour soutenir les PAARI.

Les accompagnateurs ont souvent une approche civique, avec pour objectif la réussite du porteur de projet (qui n'est pas toujours dans la réussite de son projet) et n'ont pas d'intérêt économique dans le projet lui-même. Ils sont ainsi sollicités non seulement quant à l'approche économique, mais aussi pour des questions techniques, juridiques ou pratiques selon leurs compétences. Cependant, l'accompagnement est également source de financement pour les structures le pratiquant, ce qui confère également une dimension industrielle (recherche du nombre et de la performance) à leur approche des projets.

Les agriculteurs ont pu me faire part de leur expérience, dans le montage de projet et ensuite, par rapport aux éléments clés de la réussite de leur projet. Les maîtres de stage 6 mois jouent un rôle important dans la formation des porteurs de projet, d'un point de vue des mondes domestique ou de l'inspiration selon les cas.

La rencontre de personnes travaillant dans le secteur de l'ESS a permis d'explorer l'approche civique spécifique à l'évaluation de projets relevant de l'ESS, en rapport avec des projets qui ont souvent une dimension importante de développement local et d'utilité sociale.

Enfin, la rencontre des pouvoirs publics a permis d'une part d'avoir des éclairages sur certains éléments réglementaires, mais également sur les attentes de ceux-ci quant au développement de ce type d'activité économique. Ceci a été notamment un axe de l'entretien au conseil régional de Bretagne qui mène un travail de réflexion pour la mise en place d'une nouvelle politique de soutien à l'installation en prenant notamment en compte les activités agricoles innovantes.

35 Association pour la Valorisation Economique des Nouvelles Initiatives Rurales

36 Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economique

2.2.3.2 Elaboration et test de la grille

La synthèse de ces entretiens a donné lieu à la réalisation de la première version de la méthode d'évaluation. Une fois le questionnaire, et la grille d'analyse construits, la troisième phase du travail était d'aller tester le projet auprès de porteurs de projet, ou d'anciens porteurs de projet.

L'objectif des études de cas n'était pas de réaliser une étude statistique mais de réaliser des monographies permettant de voir si les éléments recueillis grâce à l'outil correspondaient aux informations désirées. L'échantillonnage a été réalisé de manière à rencontrer des personnes déjà installées sur un système ayant prouvé sa pérennité économique, des personnes ayant un projet et étant sur le point de s'installer, et des personnes n'ayant pas pu s'installer faute de financements suffisants.

6 tests ont été réalisés : pour cinq d'entre eux, je remplissais le questionnaire et la grille d'analyse avec le porteur de projet, pour relever ses questions, ses remarques, et analyser les réponses faites en fonction du type de réponse attendu. Pour le 6ème, le porteur de projet a rempli la grille seul, afin de vérifier la faisabilité et l'aspect pédagogique du questionnaire, puis nous avons fait l'analyse ensemble. Dans tous les cas, chaque test se terminait par une discussion informelle sur l'utilité de l'outil du point de vue du porteur de projet, pour lui et son projet, et par rapport aux contacts qu'il avait pu avoir avec des financeurs.

Chaque test a été analysé selon les attentes portées sur l'outil, et a donné lieu à une série de modifications sur le questionnaire et la grille utilisés, le nombre et l'importance des modifications diminuant au fur et à mesure. Ils ont également permis de déterminer les modalités d'utilisation de l'outil.

2.3 Pistes de réflexion pour aborder les SAARI

2.3.1 Hypothèses de départ

L'idée de système est une idée majeure dans la mise en œuvre de notre travail, non seulement pour le système d'activités au sens économique, mais par rapport au lien qu'il existe entre le porteur de projet et sa famille (projet de vie), le projet, et l'environnement naturel et socio-économique. La compréhension de chacun et de leurs articulations paraît indispensable à la compréhension du fonctionnement de l'ensemble dont le but est de satisfaire les trois fonctions que peut avoir l'activité agricole, avec une pondération différente d'un système à l'autre : la fonction économique (revenu, régime de transferts sociaux), la fonction

d'intégration sociale (réseaux, relations), et la fonction hédoniste (goût du métier, indépendance, qualité de vie)³⁷.

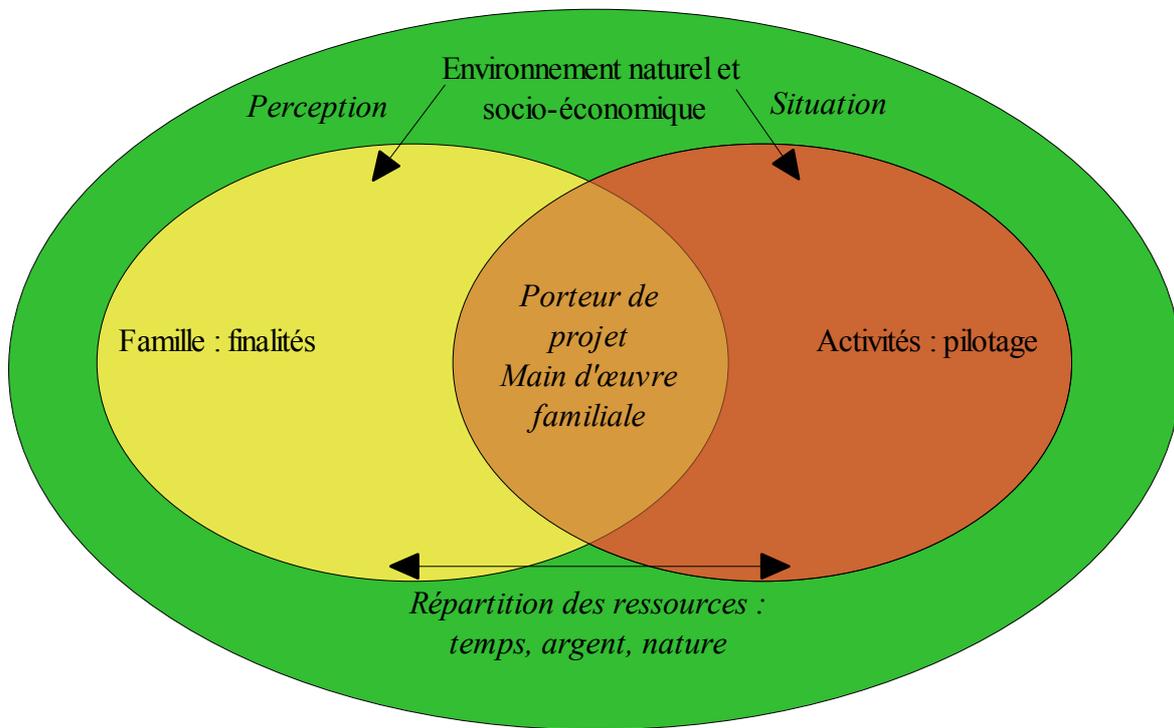


Illustration 1: Les 3 ensembles du SAARI

L'analyse des interactions entre les trois composantes du système permet de dégager les paramètres qui ont une influence importante pour la réalisation du projet et qui seront à cerner lors de l'évaluation.

- L'environnement naturel et socio-économique correspond au contexte extérieur dans lequel le projet et la famille évoluent. Il a une influence directe sur les activités, qui évoluent en fonction de la situation dans laquelle elles se trouvent, et a également une influence indirecte sur celles-ci, puisque la participation de la famille à la prise de décision se fait selon sa perception de l'environnement. Pour comprendre le fonctionnement du système, la réponse des activités à l'environnement, ainsi que la perception que peuvent en avoir le porteur de projet et sa famille (connaissances techniques, connaissance du territoire et du marché...) doivent être étudiés.
- La famille a également son importance dans le système et est en interaction plus ou moins forte avec les activités. Cette interaction dépend tout d'abord de l'importance du projet dans le projet de vie familial (implication de main d'oeuvre familiale, lieu de travail et d'habitation mêlés) mais aussi de la pression monétaire que la famille exerce sur les

37 LAURENT, C., CARTIER, S., FABRE, C., MUNDLER, P., PONCHELET, D., RÉMY, J., 1998

activités (activité = source de revenu).

La famille participe à la prise de décision concernant la conduite des activités à travers un ensemble de finalités qui correspondent au projet de vie.

- Concernant les activités : l'analyse du système de production implique la mise en évidence des complémentarités et des concurrences pour l'affectation des ressources (temps, argent, structures) entre les différentes activités mises en œuvre. L'hypothèse que nous faisons pour aborder cette question est que l'articulation de diverses activités dans ces systèmes est un des points essentiels de la réflexion. D'une part, l'articulation peut permettre de dégager une plus value due à l'utilisation de structures en commun, et éventuellement au coût d'opportunité dégagé par la consommation de produits de la ferme. Cette articulation confère souvent au système une certaine stabilité par rapport aux conditions extérieures et une meilleure réponse aux fluctuations : là où les exploitations classiques recherchent les économies d'échelles, les systèmes agraires innovants cherchent à maîtriser les coûts, et à capter la valeur ajoutée par l'articulation de plusieurs activités. D'autre part, la multiplication des activités implique la disponibilité de compétences multiples, nécessite une organisation rigoureuse et peut être coûteuse en ce qui concerne la gestion de flux faibles.

Le poids des activités dans la prise de décision se fait selon des objectifs concrets de pilotage du système et correspond à une gestion à court terme de la répartition des ressources pour un pilotage optimal des activités.

On considère que le porteur de projet ainsi que l'éventuelle main d'œuvre familiale fait partie à la fois de l'ensemble « famille », et de l'ensemble « activités ». Ces deux ensembles sont confrontés au moment de la prise de décision concernant la répartition des ressources produites.

La prise de décision se fait par rapport aux activités selon les contraintes du pilotage du système, mais également l'ensemble de finalités de la famille³⁸. Celle-ci a une influence différente d'une exploitation à l'autre. Un des facteurs influant la répartition des ressources est la pression monétaire qu'exerce la famille sur l'exploitation (revenus extérieurs, nombre de personnes à charge). Ceci peut avoir une influence dans l'affectation du résultat (famille/entreprise) car les budgets de la famille et de l'entreprise sont souvent mêlés, et le revenu disponible l'est pour tout le ménage. De même, l'argent qui peut être affecté à l'investissement dans l'entreprise peut provenir du revenu de l'activité comme d'un revenu

38 BROSSIER, J., 1992

complémentaire (prestations sociales, revenu extérieur, ...). De plus les prélèvements « directs » de produits agricoles bruts par la famille peuvent être perçus comme un revenu d'activité par le revenu d'opportunité qu'ils permettent de dégager.

L'évaluation des besoins familiaux est alors importante pour évaluer la suffisance de l'activité prévue. Les besoins familiaux dépendent de nombreux facteurs qualitatifs mais peuvent aussi être évalués de manière quantitative comme par exemple le lieu de vie (un logement à la campagne n'a pas le même coût qu'un logement en ville par exemple, la question du coût de transport peut être pondérée ensuite avec la part d'autoconsommation dans l'économie alimentaire du ménage).

Dans le cadre de notre travail, il est clair que nous ne pouvons pas exercer d'influence à court terme ni sur l'environnement (économique, naturel ou social), ni sur les projets de vie des porteurs de projet. C'est pourquoi notre intérêt va porter essentiellement sur l'évaluation économique des projets par les organismes financeurs (banques conventionnelles et alternatives, finance solidaire, pouvoirs publics) qui va déterminer l'accès aux facteurs de production. On peut cependant donner plusieurs orientations à ce travail puisqu'il paraît évident qu'on ne pourra se cantonner uniquement à l'évaluation financière et avoir une vision cloisonnée à celle-ci pour mener un travail basé sur l'idée de système. Ainsi il s'accompagnera d'indicateurs plus qualitatifs pour identifier au mieux la perception que peut avoir la famille de l'environnement naturel et socio-économique, et la manière dont va fonctionner la prise de décision et la répartition des ressources.

Dans cette évaluation, on pourra également étudier le rapport entre le système dans sa globalité et son environnement par le degré d'autonomie (utilisation des ressources, complémentarité des activités, fonctionnement en réseau). En effet, l'autonomie joue un rôle important dans la pérennité de ces systèmes qui ne sont souvent pas intégrés dans l'économie de filière et dégagent de faibles chiffres d'affaires par rapport à des systèmes classiques. L'appréciation de leur autonomie, notamment financière permettra d'évaluer leur capacité à réagir face aux fluctuations de l'environnement économique, social et naturel.

2.3.2 Limites de l'outil

Pour aborder la question de l'autonomie et analyser la combinaison d'activités, il aurait pu être intéressant de se pencher sur des questions techniques. Le choix a cependant été fait de ne pas intégrer à la grille d'indicateurs techniques pour deux raisons. La première est un problème de temps : par rapport à la durée du stage, la mise au point d'indicateurs techniques représentait

un travail trop important. D'autre part, on considère que le projet dans son aspect technique a été validé préalablement à l'évaluation économique : ceci paraît en effet indispensable à l'élaboration du prévisionnel.

L'aspect environnemental du projet a également été abordé au cours des réunions du comité de pilotage. Il a été décidé d'intégrer à la grille quelques indicateurs environnementaux simples, qui permettent notamment d'évaluer une certaine autonomie pour l'utilisation de ressources, pour amener la réflexion du porteur de projet sur cet aspect là du projet, en rapport avec une réflexion plus large sur son impact sur la société.

Finalement, ces deux aspects, technique et environnemental, ne font pas partie des objectifs premiers de l'outil élaboré ici, mais l'analyse qu'il permet pourra être complétée par des méthodes plus spécifiques à l'étude de ces composantes du projet.

D'une manière générale, l'objectif est de faire ressortir les avantages et contraintes du projet dans son ensemble (en lien avec le porteur de projet et le territoire), les forces et les faiblesses dont les porteurs de projet n'ont pas toujours conscience (organisation, échanges avec l'environnement, ...) et qui sont essentielles dans la construction et l'évaluation d'un projet.

Enfin, il a été décidé de ne pas procéder à la mise au point d'un barème et d'une pondération qui permette d'arriver à une note pour chaque indicateur. L'objectif est bien de donner les pistes de réflexion sur les éléments clés d'un projet, mais pas de normaliser les qualités qu'un tel projet doit avoir. Ainsi les indicateurs ne seront accompagnés que de quelques références donnant leur valeur dans quelques cas particuliers. L'idée est également que les porteurs de projet puissent argumenter sur l'adéquation de la valeur obtenue pour les indicateurs avec leur projet.

2.4 Conclusion partielle : l'évaluation économique au service de quoi?

Ce mémoire présente le travail de mise au point d'un outil d'évaluation économique pour les projets agraires innovants. Pourtant, il existe déjà moult outils qui permettent d'appréhender les projets d'activités sous l'angle de la pérennité économique, et les différents acteurs concernés par l'évaluation économique de projet ont une certaine expertise en ce qui concerne justement cette évaluation.

Mais l'utilisation du terme « innovant » pour caractériser ces projets n'est pas innocente. Même si ce ne sont pas des projets « nouveaux » au sens que de tels systèmes font déjà partie du paysage économique français, ils répondent au développement de nouveaux concepts dans

les politiques de développement rural et agricole, concepts réunis sous celui de multifonctionnalité de l'agriculture. Ces systèmes prennent alors des orientations différentes de celles des systèmes classiques, et les analyser sous le même angle et avec les mêmes grilles de lecture qu'un système classique ne permet pas d'examiner de manière efficace tous les aspects du projet.

L'objectif de ce travail est donc bien de mettre au point une grille de lecture de ces projets, qui permette aux différents acteurs d'aborder tous les aspects qui peuvent avoir de l'importance dans un projet, et aux porteurs de projet de savoir ce qu'on attend d'eux, et quels points sont importants pour la pérennisation de leur activité. On ne cherche cependant pas à créer les références qui font défaut aux projets agriruraux innovants car les différentes caractéristiques identifiées pour ces projet ne semblent pas le permettre.

Ces caractéristiques ont pour conséquence une incertitude importante quant à l'évaluation de la pérennité économique de ces projets. En effet, sur des systèmes classiques pour lesquels il existe des références bien cadrées, la seule incertitude est souvent liée aux conditions climatiques, et éventuellement aux conditions de marché et de filière. Dans le cas de ces PAARI, l'incertitude est augmentée par le remplacement de tout ou partie de la fonction de production par des activités de transformation, de vente, ou de service, pour lesquelles il est difficile d'apprécier avant la mise en place, par une étude de marché, si l'activité va s'avérer pérenne ou non. On remarque notamment que dans le cas de la vente directe des produits au consommateur, les qualités commerciales du vendeur comptent énormément et font parfois mentir les études de marché.

L'analyse des entretiens a permis de dégager des critères d'évaluation communs entre les différents acteurs. On remarquera que dans le cadre de la mise en place d'activités agrirurales, la connaissance du contexte territorial, l'insertion du porteur de projet et de son projet dans la dynamique territoriale, et l'adéquation entre le porteur de projet et son projet sont autant d'éléments prépondérants dans l'évaluation de la pérennité du projet. Ces éléments sont explorés en général pour l'évaluation des PAARI, en complément des prévisions financières, mais ne peuvent faire l'objet de références.

3 Construction de la méthode d'évaluation

3.1 Comment évaluer les projets agraires?

3.1.1 Présentation schématique de l'évaluation de projet

On présente ici l'évaluation de projet de manière très schématique afin de pouvoir mieux expliquer la manière dont la grille a été élaborée. Les deux parties décrites ci-dessous se déroulent en réalité simultanément, généralement au cours d'un ou plusieurs entretiens entre le porteur de projet et l'observateur³⁹ durant lesquels la présentation du potentiel du projet est entrecoupée de questions et de discussions concernant le risque lié aux prévisions présentées.

3.1.1.1 Potentiel

L'analyse des entretiens réalisés a donc donné lieu à la mise au point de l'outil d'évaluation de la pérennité économique des PAARI. La construction de l'outil est basée sur une idée essentielle quant à l'évaluation de projets : lorsque l'évaluation a lieu, les choses se déroulent souvent en deux étapes. La première étape consiste en la présentation du projet, avec plus ou moins de détail. Généralement, les porteurs de projet ont rédigé un « dossier projet » dans lequel figurent une présentation du porteur de projet et de ses motivations pour la création de cette activité, puis la présentation des données technico-économiques réunies par le porteur de projet, qui lui permettent de décrire rapidement les activités qui seront mises en place, la manière dont ces activités vont s'articuler dans le temps et dans l'espace, et façon dont va être construit le chiffre d'affaires à partir de ces activités. C'est sur la base de ces données, plus ou moins argumentées selon les projets que l'on va pouvoir juger du potentiel du projet. Ces données sont confirmées ou infirmées, et seront ensuite validées par l'évaluation du risque lié à la construction de ces données.

Le potentiel revient à examiner les données une par une, et est évalué sous deux angles différents :

- le réalisme des prévisions du point de vue technique : potentiel des terres, moyens de production disponibles, étude de marché, etc.
- la viabilité financière du projet (chiffre d'affaires, revenu dégagé ...).

Ces deux points d'évaluation sont deux sources intarissables d'indicateurs, dont la pondération, les seuils et les modes d'évaluation sont différents pour chaque acteur en

39 Par observateur, on entend accompagnateur ou financeur

fonction de son rôle envers le porteur de projet. Ce qu'on entend ici par potentiel du projet correspond finalement aux données du projet que l'on peut juger de manière objective et quantitative, ce sont souvent des données chiffrées pour lesquelles il existe, sinon des références, au moins des exemples auxquels on peut se rapporter pour vérifier la crédibilité des données exposées.

3.1.1.2 Risque

Une fois le potentiel du projet validé, la seconde partie de l'évaluation revient à mesurer le risque qu'il existe sur les prévisions réalisées, en regardant de plus près les références utilisées, et en questionnant la manière dont les prévisions ont été effectuées.

Le risque peut être appréhendé sous deux angles différents :

- La fiabilité des prévisions en regard de l'adéquation du porteur de projet (capacités, besoins, motivation et liens avec le territoire) avec les contraintes du projet. Cette appréciation qui relève plus de l'incertitude est en général qualitative et souvent subjective.
- Le risque lié au projet qui comporte des éléments financiers (investissement, plan de financement), et d'autres relevant de l'incertitude (marché disponible, ...)

C'est cette partie de l'évaluation qui va être essentielle dans l'évaluation des PAARI. Le fait qu'il n'existe pas ou peu de points de repères ni de références à l'échelle du système fait qu'on ne peut avoir de certitudes chiffrées sur la possibilité que le système mis en place va fonctionner, et lorsque des financements sont en jeu, il faut avoir des certitudes les plus objectives possibles. C'est alors qu'intervient tout l'intérêt de ce travail, où l'on va essayer de recenser les différents points qui peuvent avoir une influence sur le fonctionnement économique du système, pour donner une vision la plus complète possible du risque lié au projet.

On aborde alors des thèmes plus qualitatifs, et on est amené à croiser les différentes données pour approfondir l'analyse du potentiel précédemment effectuée, avec un point de vue qui se rapporte plus à l'échelle du système, indissociable du contexte humain et territorial dans lequel le projet est mis en œuvre. Là encore, les manières d'aborder ces questions sont multiples et peuvent varier énormément selon les acteurs.

Enfin, dans le cas de l'attribution de prêts, le risque lié au porteur de projet et à sa capacité de remboursement est également évalué (apports personnels et garanties).

3.1.2 Divergences et convergences entre les acteurs

Etant donné l'objectif de construire un outil de dialogue, celui-ci devra utiliser des données faisant références à des grandeurs communes aux mondes de référence des différents acteurs (voir tableau 4 page 23). Pour ceci, nous avons analysé plus en profondeur la manière dont chaque acteur abordait les PAARI pour l'évaluation de leur pérennité économique.

3.1.2.1 Divergences sur l'évaluation des critères

Que ce soit sur l'évaluation de la suffisance du potentiel du projet présenté, ou sur l'appréciation du risque lié aux prévisions effectuées, les différents acteurs rencontrés ont parfois des points de vue assez éloignés.

Le tableau suivant présente les différences entre les acteurs en citant les opinions extrêmes que l'on peut retrouver dans l'évaluation du potentiel et du risque en explicitant deux types d'évaluation auxquelles elles correspondent. Il s'agit encore une fois d'une représentation assez schématique de la manière dont les acteurs abordent ces sujets, et les deux types d'évaluation présentées ci-dessous ne correspondent pas à la description de quelque acteur rencontré au cours de la réalisation de ce travail.

	Evaluation normative pragmatique	Evaluation personnalisée
POTENTIEL	- Revenu minimum : SMIC	- Revenu par rapport aux besoins familiaux et aux revenus antérieurs
	- Etude de marché indispensable (contrats, ...)	- Capacité à vendre
	- Références de groupe (centres de gestion, marges brutes par production), prévisionnel validé par un comptable.	- Références de réseau, bon sens pour l'équilibre du budget, vocation pédagogique de la construction du prévisionnel.
RISQUE	- Le chiffre d'affaires fait tourner la structure	- Objectifs de revenu, prise en compte de l'autoconsommation, de la débrouille
	- Marge de sécurité =10% de l'EBE minimum	- Seuil de rentabilité
	- Anticipation : plan de financement, rythme de croisière	- Capacité de réaction, d'adaptation à des situations difficiles
	- Apports personnels dans le projet	- Autonomie énergétique, technique (combinaison d'activités)

Tableau 5: Les positions extrêmes dans l'évaluation de projet (source : enquêtes)

- L'évaluation normative pragmatique se fait en référence à des systèmes reproductibles à l'identique (mondes marchand et industriel⁴⁰). Le système est évalué selon des critères « officiels » (tels le revenu, le diplôme qualifiant), et observé par rapport à la globalité des systèmes agricoles déjà existants. La création du système est vue essentiellement sous l'angle de la création d'une activité économique : la réalisation d'un chiffre d'affaires conséquent est la raison majeure de son bon fonctionnement, et les données chiffrées sont comparées à des références de groupe et l'évaluation porte en grande partie sur le pragmatisme du porteur de projet, notamment dans la réalisation de l'étude de marché et la construction du chiffre d'affaires.
- L'évaluation personnalisée, se fait en référence à des systèmes uniques, adaptés aux besoins et envies du porteur de projet, avec un objectif d'autonomie (mondes civique, domestique et de l'inspiration). Elle se base sur l'appréciation des besoins et objectifs exprimés par le porteur de projet et sa famille, en prenant comme point de repère le revenu disponible (monétaire et en nature). Les prévisions économiques sont perçues comme relevant du bon sens plus que du calcul subtil, et leur construction par le porteur de projet revêt une importance pédagogique primordiale dans le projet. Le bon fonctionnement du système dépend largement de la motivation du porteur de projet et de sa capacité à faire face aux difficultés.

3.1.2.2 Convergence sur les critères évalués

Ces différences ont une influence sur la manière d'aborder les différents critères de la pérennité économique, mais les critères abordés sont souvent les mêmes.

POTENTIEL	Observation du marché
	Motivations
	Engagement, démarches suivies, partenaires rencontrés (commerciaux, institutionnels, associatifs)
	Indicateurs financiers
RISQUE	Soutien (famille, voisins, entraide)
	Coût d'installation
	Temps de travail
	Expérience, compétences
	Maîtrise des chiffres, décomposition du chiffre d'affaires

Tableau 6: Points de convergence entre les acteurs (source : enquêtes)

40 op. cit. BOLTANSKI, L ; THÉVENOT, L, 1991

3.1.2.3 Construction de l'outil

C'est à partir de ces points de convergence sur les critères abordés lors de l'évaluation de projet qu'a été construite la grille d'analyse. Elle a été élaborée avec l'idée de couvrir tous les critères abordés par les différents acteurs (tableau 6), de fournir un maximum d'informations concernant chaque point pour permettre l'analyse normative et pragmatique (tableau 5). Des indicateurs relèvent alors plus de tel ou tel monde de référence (par exemple un indicateur sur la prospection commerciale relève du monde marchand), alors que d'autres sont plus transversaux (l'insertion sociale rejoint des préoccupations marchandes, civiques et domestiques). De plus, l'outil contient également des informations complémentaires sur la manière les différents thèmes sont évalués selon les mondes de références.

3.2 Les thèmes abordés pour l'évaluation de PAARI

3.2.1 Présentation de l'outil, rappel des objectifs

L'outil construit répond à une demande multiple, et doit pouvoir servir tant aux porteurs de projet, qu'aux accompagnateurs et aux évaluateurs, le but étant que l'outil puisse servir de base de discussion aux différents acteurs. Ainsi la grille proposée doit permettre d'explorer les points essentiels qui influent sur la pérennité économique d'un projet, en permettant leur analyse en vue de l'évaluation du projet, et en comportant une dimension pédagogique pour permettre son utilisation par les porteurs de projet et pour le dialogue entre différents acteurs.

La méthode d'évaluation proposée est composée de trois documents différents permettant tout d'abord d'explorer, puis d'analyser le projet dans ses trois composantes (activités, porteur de projet, territoire). La première partie est une présentation rapide du projet et du porteur de projet, comportant les informations essentielles : âge, situation professionnelle et familiale, état d'avancement du projet, productions et moyens de productions prévus, activités envisagées, investissement et financement prévus. Elle permet d'avoir une vision globale et rapide du projet avant d'entamer l'analyse plus poussée.

Ce sont les deux documents suivants qui permettent de réaliser les objectifs de l'outil. Le premier est une grille d'entretien, ou questionnaire, qui devra être rempli par le porteur de projet. La majorité des questions doit pouvoir être remplie par le porteur de projet seul, et les thématiques abordées permettent d'appréhender le potentiel et le risque lié au projet à partir des trois composantes caractéristiques des PAARI. Le questionnaire peut également être utilisé comme outil d'accompagnement, et permet une étude assez approfondie du projet selon

8 thématiques : motivations, temps de travail, entourage, compétences, insertion professionnelle et sociale, validation du prévisionnel, résilience économique et reproductibilité, impact environnemental (voir la présentation au 3.2.2). Le but de ce questionnaire est bien sûr d'explorer les différents points du projet, mais également de soulever des questionnements qui seront spécifiques à chaque projet et chaque situation. En effet, selon les cas, les différents éléments n'auront pas la même importance en fonction de activités envisagées, du contexte territorial, et de la situation familiale du porteur de projet. Le questionnaire a été établi à partir des convergences remarquées entre les différents acteurs sur les critères abordés lors de l'évaluation de projet.

Enfin, une troisième partie synthétise et permet l'analyse des informations recueillies dans le questionnaire au travers de 20 indicateurs répartis en trois parties : le porteur de projet et sa famille, insertion territoriale et sociale, analyse financière.

L'analyse des différents indicateurs est faite à partir des informations recueillies dans le questionnaire qui sont regroupées et parfois croisées pour aboutir à des indicateurs. C'est cette grille qui pourra être utilisée pour l'analyse et la discussion sur le projet. Chaque indicateur renvoie à plusieurs questions du questionnaires, sur lesquelles on peut revenir pour approfondir l'analyse des indicateurs, et est accompagné des paramètres à prendre en compte pour son évaluation. Ces indicateurs sont également accompagnés de détails sur leur signification et les enjeux qui y sont liés, et les indicateurs quantitatifs sont accompagnés de points de repères chiffrés. Les indicateurs ne donnent pas lieu à l'élaboration d'une note normalisée, mais l'appréciation de la qualité du résultat est laissée à chacun : la personne qui remplit la grille doit donner à chaque indicateur une appréciation allant de 1 (Très Bien) à 5 (Très Insatisfaisant). Le plus important est la justification qui accompagne cette appréciation, qui permet de faire ressortir d'une manière synthétique et thématique les points forts et les points faibles du projet. La justification de l'appréciation donnée est indispensable pour une utilisation complète de l'outil, et doit pouvoir être faite par le porteur de projet où les observateurs à partir des explications données sur chaque indicateur, et des points de repère fournis.

3.2.2 Le questionnaire

Cette partie de l'outil a un rôle exploratoire quant aux différents paramètres de la pérennité du projet. Son remplissage complet demande environ 2 heures 30 s'il est rempli par le porteur de projet seul, et souvent plus s'il est rempli avec un accompagnateur, du fait des discussions

suscitées par les différentes questions. Quoi qu'il en soit, s'il est rempli par le porteur de projet seul, il est conseillé de l'examiner en compagnie d'un accompagnateur, pour vérifier que toutes les réponses données sont compréhensibles, crédibles et justifiées, et surtout pour soulever la discussion sur les points importants du projet, car rien ne vaut un bon entretien, tant pour l'observateur que pour le porteur de projet.

Les huit thématiques abordées pour la construction du questionnaire proviennent des thématiques communes abordées par les acteurs rencontrés et citées au tableau 6. A partir de ces thèmes-là, les questions de détail ont été construites de manière à avoir des éléments qui donnent une vision la plus complète possible du potentiel et du risque du projet.

3.2.2.1 Motivations

Dans cette partie, on aborde d'un point de vue général les motivations du porteur de projet pour la mise en place de cette activité sur ce territoire. On cherche à identifier les raisons pour lesquelles il réalise ce projet, et les objectifs qu'il souhaite satisfaire avec la réalisation de ce projet. On essaye également d'avoir une vision de la motivation à travers la construction du projet, dans le cheminement de l'idée au projet.

La question de la motivation est une question centrale de l'évaluation des projets. En effet, pour faire face aux difficultés multiples qui peuvent être rencontrées entre la formulation de l'idée et la concrétisation, mais aussi après l'installation (d'une manière générale, les choses se passent rarement comme elles sont décrites dans le projet initial et le prévisionnel économique), il faut faire preuve de beaucoup de motivation pour arriver à un projet pérenne, et reconnu comme tel. La motivation transparaît tout au long du questionnaire, notamment au travers des démarches réalisées jusqu'ici et de la façon dont le porteur de projet présente son projet.

3.2.2.2 Temps de travail

Cette partie permet d'aborder la faisabilité du projet, ainsi que la cohérence des objectifs de temps de vie du porteur de projet avec le temps de travail nécessaire à la réalisation du projet. Le temps est toujours l'un des premiers facteurs limitants, et les activités prévues, surtout dans le cas où elles sont diverses, doivent être compatibles à l'échelle journalière, hebdomadaire et annuelle (on trouve souvent des activités qui ont des pics saisonniers). De plus, ces projets correspondent souvent à des projets de vie : il est alors important que les attentes en terme de temps et de qualité de vie soient compatibles avec le projet tel qu'il est envisagé.

3.2.2.3 Entourage : contraintes et soutien

On effectue ici une étude croisée du revenu prévisionnel et des besoins de la famille. Puis certains points concernant les conditions de vie, et le soutien apporté au porteur de projet par son entourage sont abordés.

La cellule familiale⁴¹ a un rôle très important dans la préparation du projet d'une part, et dans sa réalisation et sa pérennisation d'autre part.

Tout d'abord, l'activité économique mise en place a pour rôle d'apporter un revenu à la famille, et il est important que ce revenu puisse satisfaire les besoins familiaux. D'autre part, la famille et l'entourage du porteur de projet jouent un rôle important de soutien moral et actif auprès du porteur de projet lors de la construction du projet, puis de la phase d'activité.

3.2.2.4 Compétences disponibles

A partir du décodage des diplômes et expériences, et d'un listage des compétences nécessaires au projet, on établit un bilan de compétences pour identifier les compétences disponibles (acquises et à acquérir) pour la réalisation du projet.

Les savoirs, savoirs-faire et savoirs-être du porteur de projet en relation avec les activités envisagées sont un autre point examiné avec attention lors de l'évaluation du projet. En effet, cela est une autre forme de garantie de la pérennité du projet visé. Ces points sont en général abordés sous deux angles différents : les compétences acquises de manière académique, et les compétences acquises par l'expérience, qui sont autant voire plus importantes aux yeux des acteurs de l'installation. On cherchera également à identifier les compétences à acquérir et surtout ce que le porteur de projet va mettre en œuvre pour que ces compétences soient disponibles pour le projet. Pour l'analyse, on s'intéressera aux compétences disponibles, et aux compétences acquises en fonction de l'importance des différentes activités dans le chiffre d'affaires.

3.2.2.5 Insertion territoriale et sociale

Dans cette partie, on s'intéresse à la connaissance du territoire d'installation et à l'analyse des avantages et inconvénients du territoire pour le projet, aux relations établies sur le territoire d'installation, et d'une manière plus générale à l'insertion sociale et professionnelle du porteur de projet.

L'insertion dans des réseaux, la connaissance du territoire, et le soutien de la part des acteurs

41 conjoint(e) et enfants

locaux (mairies notamment) comportent plusieurs enjeux, tant pour le bien être du porteur de projet et de sa famille que pour l'activité économique qui seront analysés par la suite.

3.2.2.6 Validation du prévisionnel

Après avoir approfondi les questions relatives aux objectifs rattachés au projet, à la mise en œuvre pratique du projet (temps) et à l'insertion territoriale, les deux parties suivantes sont consacrées à l'évaluation de la fiabilité, et du risque liés aux prévisions économiques.

Cette partie est dédiée à l'étude de la construction des chiffres prévisionnels. On aborde différents points pour explorer la manière dont ont été estimés les prix et quantités de vente ainsi que les charges. L'idée est de se faire une idée du réalisme des prévisions, et du potentiel du projet en termes économiques. Pour analyser la constitution du chiffre d'affaires, on s'intéresse d'une part à la provenance et à l'adaptabilité des références techniques utilisées ; d'autre part on examine la prospection commerciale effectuée : connaissance de la clientèle, de la concurrence, et raisons du choix des différents modes de commercialisation, ou activités.

3.2.2.7 Résilience économique et reproductibilité

Cette partie est dédiée à l'étude du risque lié au financement du projet au travers de l'analyse financière de celui-ci. La résilience est l'aptitude à s'adapter, à réussir à vivre et à se développer positivement en dépit de circonstances défavorables et de stress. On s'intéresse ici à cette propriété, rattachée à la reproductibilité du projet dans sa composante économique en étudiant l'autonomie et le risque économiques du système d'activité mis en place. On aborde dans cette partie la dépendance à des clients, à une production, à des créanciers ou à des aides, la répartition des charges et la répartition de l'investissement.

3.2.2.8 Impact environnemental

Pour compléter l'étude de la pérennité du système envisagé nous abordons rapidement la question de l'impact environnemental. Par ces quelques questions, on essaye d'avoir une vision des pratiques mises en œuvre pour protéger, améliorer, et utiliser les ressources locales. Cependant, l'approche proposée ici n'est pas approfondie car cela demande beaucoup de travail et ferait partie d'une étude annexe plus technique sur le système d'exploitation. On effectue simplement une étude sommaire de la sensibilité environnementale dans la construction du projet par rapport à des préoccupations de gestion, de valorisation et de préservation de biens communs.

3.3 Analyse des informations recueillies

La grille d'indicateur permet d'analyser et de synthétiser les informations recueillies dans le questionnaire. Lors de l'utilisation de cette grille, il est conseillé d'avoir pris connaissance du questionnaire rempli. Elle peut être appliquée à partir du seul questionnaire, mais il est conseillé de le faire, ou au moins d'en discuter avec le porteur de projet, pour pouvoir éventuellement obtenir des informations complémentaires. Elle peut également être remplie par le porteur de projet seul mais encore une fois, rien ne remplace une bonne discussion.

3.3.1 Le porteur de projet et sa famille

Cette partie regroupe trois thématiques pour l'analyse du projet. Les indicateurs portent en majorité sur le réalisme du porteur de projet, et l'adéquation des moyens avec les besoins, tant en ce qui concerne le revenu mis à disposition de la famille que les compétences au service du projet.

3.3.1.1 Motivation et réalisme du porteur de projet

Les projets de création d'activités agraires correspondent souvent à des projets de vie personnels et à des objectifs professionnels. On rencontre donc souvent des projets qui sont idéalistes au départ, et dont la concrétisation peut donner lieu à des déceptions. Cependant, l'idéalisme ne doit pas trop être considéré comme un point faible car il peut être une source importante de motivation.

– Capacité à faire face aux difficultés et adaptation de l'idée à la réalité

On cherche à évaluer la motivation du porteur de projet en analysant la concrétisation du projet. On regarde en premier lieu l'évolution du projet qui nous informe d'une part sur la capacité du porteur de projet à faire face aux difficultés, mais aussi sur les démarches qu'il a réalisées pour recueillir les informations manquantes. La capacité à résoudre les problèmes est importante dans les activités agricoles et de service puisque les premières sont soumises aux aléas climatiques, et les secondes sont dépendantes en grande partie de la clientèle. Le cheminement suivi lors du cheminement de l'idée au projet et l'accompagnement par des structures et des personnes compétentes dans des domaines précis sont les critères sur lesquels on se basera pour évaluer cet indicateur.

– Réalisme des prévisions de temps de travail et temps de vie

L'évaluation portera tout d'abord sur le réalisme des prévisions de temps de travail, en prenant

garde à ce que des travaux à réaliser ne soient pas oubliés (travaux administratifs par exemple). On comparera ensuite ces prévisions aux souhaits exprimés en terme de temps de vie, ainsi qu'aux objectifs exprimés par le porteur de projet dans la première partie du questionnaire. Ces données sont primordiales pour juger de la pérennité du projet, car le temps de travail est le premier facteur limitant de la réalisation d'une activité, et celui-ci ne doit pas compromettre, à moyen terme, les souhaits de temps de vie exprimés par le porteur de projet.

– Adéquation entre les objectifs du porteur de projet et les conditions de réalisation du projet

On donne ici une appréciation générale sur la correspondance entre le projet et les objectifs du porteur de projet. Cette appréciation ne pourra être donnée qu'en ayant un point de vue global sur le projet, à travers le questionnaire en entier et éventuellement d'autres informations.

3.3.1.2 Soutien et implication de l'entourage, évaluation du revenu prévisionnel

– Soutien de l'entourage

Sous quelque forme que ce soit le soutien est souvent une garantie de la pérennité du projet : le fait qu'une personne soit soutenue peut l'aider à faire face aux éventuels coups durs, cela peut également constituer un réseau de personnes ressources pour certains aspects du projet et de sa réalisation. Pour l'estimation de cet indicateur, on s'intéresse d'abord à un facteur primordial qui est l'implication et la disponibilité du/de la conjoint(e) pour la construction du projet, car sa réalisation est souvent une source de changement profond dans la vie quotidienne. On accorde donc une attention particulière au positionnement du/de la conjoint(e) du point de vue du soutien apporté (moral, actif). On évaluera également, mais avec une moindre importance le soutien apporté par la famille et les amis.

Dans le cas de systèmes en association avec d'autres paysans, on évaluera cet indicateur selon le lien établi avec les associés et la manière dont a été envisagé le travail en commun.

– Adéquation du revenu prévisionnel avec les besoins familiaux

L'attention est également portée sur le conjoint et la cellule familiale lors de l'évaluation du revenu prévisionnel. L'évaluation du revenu dégagé est l'un des points sur lesquels les avis des différents acteurs de l'installation diverge beaucoup. En effet, pour une partie d'entre eux, la limite inférieure de revenu dégagé lorsque le système atteint un certain équilibre est le SMIC, alors que pour d'autres, le revenu dégagé doit correspondre aux besoins exprimés par la

famille. On essaie ici d'avoir une approche de l'adéquation du revenu prévisionnel avec les besoins en analysant les prévisions d'évolution du revenu des conjoints et des besoins familiaux. Cela permet d'apprécier, en fonction du ressenti de la famille sur sa situation actuelle la suffisance de l'activité prévue.

Pour aider à donner une appréciation sur le revenu, les points de repère suivant sont cités comme exemple : SMIC, RMI, seuil de pauvreté.

3.3.1.3 Compétences disponibles

On cherche ici à évaluer la suffisance des compétences disponibles pour la réalisation du projet. On dira qu'une compétence est disponible lorsqu'elle est acquise par le porteur de projet ou qu'il sait où et comment l'obtenir.

– Compétences acquises

On évalue d'abord les compétences acquises. Les compétences sont évaluées à partir du parcours de formation et des diverses expériences qu'a pu avoir le porteur de projet. L'expérience est souvent considérée comme plus significative que la formation car les connaissances pratiques et les « petits trucs » du métiers ne s'acquièrent que sur le terrain. Cependant, les connaissances théoriques sont également très importantes, notamment pour la gestion du système. On évaluera les compétences acquises en fonction du chiffre d'affaires en donnant plus d'importance à des compétences acquises pour des activités dont dépend une grande partie du chiffre d'affaires (par exemple la vente directe).

– Capacité à aller chercher les compétences manquantes

Pour compléter l'analyse des compétences disponibles, on observe également comment le porteur de projet a prévu d'aller chercher les compétences qu'il n'a pas acquises, ainsi que le parcours de formation suivi spécifiquement pour la réalisation du projet. Ceci nous donne des indications sur la connaissance qu'il/elle a des formations accessibles, et de sa motivation pour acquérir ces compétences, et également sur la manière dont il/elle prend en compte ses faiblesses. Cet indicateur pourra être estimé selon la pertinence des choix envisagés pour l'acquisition de compétences complémentaires.

3.3.2 Insertion territoriale et sociale

On reprend ici les questions sur l'insertion territoriale, sociale et professionnelle du porteur de projet, en intégrant des questions de valorisation du territoire et des ressources locales.

3.3.2.1 Capacité à fédérer autour du projet

– Contacts établis avec les acteurs du territoire

La connaissance du territoire et des différents acteurs du développement local est une étape importante pour identifier d'éventuels partenaires et points d'appui (mairie, école, pays touristique, ...) mais également d'opposition pour le projet. C'est également un préalable essentiel à la réalisation de la prospection commerciale qui sera abordée dans la partie suivante. La rencontre avec les différentes institutions, formelles ou informelles permet donc de savoir dans quel contexte l'installation s'effectue, mais aussi de créer des relais de communication. On analysera ce point en prenant en compte la qualité de l'exploration effectuée (connaissance du territoire et rencontre des acteurs), et des points d'appuis identifiés.

– Insertion dans des réseaux de professionnels

L'insertion dans les réseaux professionnels joue un rôle non seulement pour l'insertion sociale et la reconnaissance professionnelle, mais peut s'avérer essentielle dans certains domaines d'activités pour se tenir au courant de l'évolution technique et réglementaire. On pourra également analyser cet indicateur par rapport à la nécessité de formation et de conseil dans les activités envisagées et d'après le bilan de compétences.

3.3.2.2 Vivabilité

La vivabilité est ici évaluée par rapport à des questions sociales d'insertion dans le territoire d'installation, et des questions pratiques d'éloignement géographique.

– Insertion sociale

Tout d'abord, l'insertion sociale est un facteur essentiel du bien être du porteur de projet, et donc du bon fonctionnement de son système. De plus, les activités agrirurales sont une composante importante du dynamisme économique des zones rurales mais une autre dimension du dynamisme local est la vie associative qui peut exister sur le territoire. Elle permet de renforcer la densité des relations humaines et la participation des porteurs de projet et de leur famille contribue à ce dynamisme. La participation à la vie locale peut être analysée également selon les activités envisagées, et le lien avec la population locale qu'elles impliquent.

– Isolement géographique

L'isolement géographique peut être une contrainte importante pour la réalisation d'un projet.

La distance entre le lieu d'activité et le lieu d'habitation doit être analysée selon les activités qui requièrent une présence fréquente voire permanente sur le lieu d'activités (animaux, serres, accueil, vente à la ferme, ...), et également par rapport à la famille (main d'œuvre familiale occasionnelle, et temps de vie familiale).

L'éloignement du bourg peut être évalué par rapport à des questions pratiques (trajets, école, services), et à la disponibilité de moyens de locomotion. L'appréciation de cet indicateur pourra se faire notamment en fonction du nombre approximatif de voyages quotidiens à effectuer (école, travail du/de la conjoint(e), ...)

Enfin, l'éloignement du voisinage et du bourg peut, à long terme avoir des conséquences sur le sentiment d'isolement qui peut être recherché ou pas.

3.3.2.3 Mise en valeur du territoire

La mise en valeur du territoire est un des rôles des activités agraires, et une nécessité pour la conservation du patrimoine et des ressources locales.

– Valorisation de ressources locales

La valorisation des ressources locales, par l'utilisation de sources d'énergies disponibles sur place, ou la culture et/ou l'élevage de variétés et races anciennes permet non seulement de valoriser les ressources disponibles au niveau local, mais également de les conserver pour les transmettre aux générations futures. On essaiera d'apprécier l'attention portée à la préservation de ces ressources locales (source d'énergie, biodiversité) dans les pratiques choisies.

– Protection et mise en valeur du patrimoine local

De même, la mise en place de pratiques de valorisation de l'environnement, de savoir-faire anciens, ou d'un patrimoine local (au travers de l'agrotourisme par exemple) peuvent présenter des atouts non négligeables pour le territoire d'installation, et permettre d'établir des partenariats avec d'autres acteurs locaux. Dans cet indicateur, on prend également en compte la participation à l'économie locale par la vente ou l'approvisionnement en circuits courts notamment.

3.3.3 Analyse financière du projet

3.3.3.1 Fiabilité de la construction du prévisionnel

On cherche ici à donner une appréciation sur la fiabilité des chiffres utilisés pour l'estimation

des prix et quantités vendues, et des charges dans le prévisionnel.

– Fiabilité des références utilisées

Tout d'abord, en ce qui concerne les références utilisées, on note que pour des productions ou des activités dites « atypiques », il n'existe pas forcément de références statistique du type des références des centres de gestion pour les exploitations laitières. Dans ce cas, le porteur de projet doit souvent se débrouiller seul pour créer ces propres références. Elles sont donc souvent construites à partir de données recueillies sur d'autres systèmes mis en place depuis un certain temps. Le détail de la provenance des références utilisées permet d'avoir une idée sur leur adaptabilité au système envisagé. Cet indicateur doit traduire un regard critique sur les références utilisées (de la part d'un observateur extérieur ou du porteur de projet lui-même), et sur la crédibilité des chiffres utilisés.

– Prospection commerciale

La prospection commerciale, ou étude de marché réalisée (observation de la clientèle, de la concurrence, et des complémentarités éventuelles avec d'autres activités) est une étape essentielle de la construction du prévisionnel. Elle permet de se faire un avis plus précis sur ce qui se fait et ce qui peut être fait. C'est un point auquel les financeurs attachent beaucoup d'importance pour vérifier la validité des chiffres proposés : la connaissance des attentes de la clientèle et des pratiques des éventuels concurrents est un argument essentiel pour définir les prix de vente choisis et les quantités vendues. Dans le cas d'activités de vente directe et de service, une autre composante importante est la personne et ses compétences : dans le cas de la vente directe par exemple, les qualités commerciales de la personne sont aussi importantes que les besoins de la clientèle. Ainsi on pourra consulter la partie concernant les compétences pour valider l'appréciation donnée à cet indicateur.

– Réalisme des prévisions de charges

Un dernier point à aborder pour valider les prévisions sur le chiffre d'affaires concerne les contacts établis avec les fournisseurs de matériel et de fournitures. Cela permet d'estimer une bonne partie des charges qui seront affectées à la production, et donc à couvrir. Le reste des prévisions en ce qui concerne les charges peut être évalué à partir du prévisionnel. Cet indicateur donne également une vision de la motivation du porteur de projet, et de la bonne construction du projet en abordant la question du matériel nécessaire, et des lieux et prix d'approvisionnement pour les fournitures.

3.3.3.2 Risque financier pour la réalisation du prévisionnel

– Marge de sécurité

La décomposition du chiffre d'affaires dans ses grandes lignes est un point souvent abordé lors de l'évaluation de projet. L'analyse du poids des différentes charges dans le chiffre d'affaires renseigne d'une part sur le potentiel productif du système dans son ensemble, mais aussi sur le risque lié au coût de la production. Le calcul de la marge de sécurité notamment renseigne sur la pression qu'il existe sur la production. La marge de sécurité est la marge d'estimation qu'il existe sur le calcul du chiffre d'affaires. Elle est calculée par rapport au seuil de rentabilité, qui est le chiffre d'affaires minimum à réaliser pour couvrir toutes les charges. Elle doit couvrir l'incertitude liée aux prévisions de prix et de quantités, mais aussi de charges. On peut l'analyser à partir de la décomposition du chiffre d'affaires : plus les charges fixes ont une part importante, plus le risque est grand : le résultat sera plus sensible à une variation du niveau d'activité, surtout sur des systèmes à forte valorisation où le poids des charges opérationnelles sera faible. D'une manière générale, les financeurs demandent une marge de sécurité de l'ordre de 10%, mais cela dépend également du risque lié au projet, et de la hauteur du risque qu'ils prennent.

– Répartition du risque entre les investisseurs

Plus l'investissement est important, plus il est difficile de trouver des financements, selon le risque lié à la fiabilité des prévisions (partie 6 du questionnaire) et le risque financier analysé au long de cette partie. Cet indicateur permet de voir comment ce risque est réparti entre les investisseurs, et doit être apprécié selon la taille de l'investissement, les apports personnels et les garanties proposées aux investisseurs extérieurs. Le détail du calcul de cet indicateur (répartition entre tous les investisseurs) donne également un regard sur l'importance des aides dans l'installation, qui pourra être utilisé pour observer les conditions d'installations d'un point de vue plus général.

3.3.3.3 Autonomie

– Coût de la création d'emploi

Dans un contexte économique où la création d'emploi est un enjeu majeur, le coût de la création d'emploi est un indicateur intéressant pour évaluer l'investissement réalisé pour la création d'un ou plusieurs emplois agraires. De plus, il permet d'évaluer l'autonomie financière du porteur de projet en calculant combien coûte son propre emploi. Cela rentre

dans le cadre de l'évaluation de la reproductibilité du système, et de la possibilité de créer d'autres emplois par la création de systèmes agraires.

Un point de repère est fourni pour faciliter l'appréciation de cet indicateur : le coût moyen de l'installation agricole en Bretagne.

– Autonomie financière

L'autonomie financière est abordée ici par rapport aux éventuelles aides reçues, et par rapport aux financeurs (endettement).

Face à l'incertitude des politiques agricoles futures, et dans le souci de garder une certaine autonomie dans la formation du résultat, une forte dépendance du revenu aux aides publiques peut être perçue comme un risque important pour le système d'activité.

Le poids de l'endettement est un élément important de la capacité à réagir. En effet, sa faiblesse permet une meilleure autonomie dans la prise de décision et laisse plus de liberté quant à la réalisation de modifications du système d'activités.

D'un point de vue global, la combinaison de ces deux indicateurs donne une idée de l'autonomie financière du système, et de sa capacité à faire face et à se retourner en cas d'accident.

En général, il est conseillé que la part des aides dans l'EBE ne dépasse pas 80%, et que la part des annuités soit inférieure à 50%.⁴²

4 Retour sur les objectifs de la grille et les obstacles à l'installation

4.1 Etudes de cas : un outil permettant une étude complète du projet

Pour tester l'efficacité de l'outil élaboré, d'un point de vue pratique, et par rapport aux objectifs, 6 tests ont été réalisés auprès de publics différents (voir tableau 7 page suivante).

42 Source : méthode IDEA et entretiens

Projet, activités	Date d'installation	Apports
Transformation laitière, commercialisation en circuits courts	2003	Cet entretien a permis de tester la pertinence des questions posées, et de voir si les aspects examinés étaient assez complets
Gîte et camping écologiques, éducation à l'environnement	Installation prévue au printemps 2007, abandonné (financements insuffisants)	Cet entretien a permis de tester si l'outil faisait ressortir certains points pouvant entraîner l'abandon du projet
Plats préparés fermiers en association avec des paysans déjà installés, vente directe	Installation prévue en 2008	Le questionnaire rempli a été confié à une personne n'ayant pas rencontré le porteur de projet pour effectuer l'analyse du projet. Cela a permis de voir comment ressortaient les différents points du projet pour une personne n'ayant pas rencontré le porteur de projet
Paysan -boulangier, vente en circuits courts	Installation en septembre 2007	Cet entretien a permis de vérifier la pertinence des questions posées, et de discuter de la manière dont devait être utilisé l'outil, le porteur de projet ayant une expérience de formateur en CFPPA
Maraîchage biologique, une partie de la vente en circuits courts	Installation en avril 2007	Cette personne a rempli le questionnaire seule, puis nous avons effectué l'analyse conjointement. Ceci a permis d'approfondir le travail de réflexion sur l'utilisation et le rôle des différentes parties de l'outil, en montrant la possibilité de faire remplir le questionnaire par le porteur de projet.
Elevage porcin et bovin, en association avec deux paysans-boulangers (agriculture biologique), vente en circuits courts.	Installation prévue fin 2008	Cet entretien a permis d'évaluer la pertinence de l'outil pour un projet en cours de construction.

Tableau 7: Présentation des études de cas réalisées

4.1.1 Questions pratiques

Les études de cas ont permis de tester l'efficacité de l'outil sous plusieurs angles. L'objectif premier de ces entretiens a été de voir si l'outil est compréhensible et si les réponses données sont celles attendues.

A partir des questions posées par les personnes rencontrées sur la manière de remplir le questionnaire et la grille d'indicateur, ou sur la signification de certaines questions, des modifications ont été apportées pour rendre les documents les plus clairs et les plus complets possibles. Les renseignements collectés, comparés aux renseignements attendus ont également permis d'améliorer la structure de l'outil et des questions posées.

Au fur et à mesure des entretiens, les questions étaient modifiées et certaines ont parfois été rajoutées ou supprimées pour améliorer l'outil. Des modifications importantes concernant sa forme globale ont été effectuées à mi-chemin des études de cas, avec notamment le passage d'une analyse linéaire du questionnaire à des indicateurs plus synthétiques permettant de croiser plusieurs informations.

4.1.2 Une étude complète du projet

A la fin de chaque entretien, des discussions informelles sur les impressions des porteurs de projet par rapport à l'outil ont permis de vérifier que l'exploration des différents paramètres de la pérennité économique est assez complète.

Les réponses recueillies ont été unanimes pour dire que le questionnaire proposé permettait d'aborder le projet dans sa globalité. Il y a sans doute un effet assez important de la discussion sur cette impression, mais elle a été la même pour la personne ayant rempli le questionnaire seule. On peut donc considérer qu'un des objectifs de l'outil est atteint : il permet d'explorer le projet en profondeur et de manière assez complète. Cette affirmation est d'ailleurs confirmée par les différents acteurs qui ont pu examiner l'outil.

4.1.3 L'analyse critique du projet

L'entretien avec la personne dont le projet a échoué a cependant poussé à approfondir un peu plus les questions et l'analyse en ce qui concerne les relations avec le conjoint. En effet, les causes du refus de la banque étaient un revenu trop instable et une faible disponibilité du conjoint, qui montait un autre projet en même temps, mais ces paramètres ressortaient peu de l'entretien réalisé. Cependant, cet entretien était la seconde étude de cas, et a permis de modifier l'outil pour les autres, où les questions de soutien familial ont été abordées plus en profondeur.

Sur les autres entretiens, notamment avec les personnes dont l'installation est prévue en 2008, le questionnaire a permis de faire ressortir des points faibles et forts des projets, et d'avoir un point de vue sur les points qui restaient à améliorer ou à étudier plus sérieusement.

Un des entretiens, enfin, a fait ressortir l'importance de l'évaluation du risque lié au projet, puisque le projet a pu être réalisé malgré des incertitudes assez importantes. Deux points essentiels sont ressortis : le fait que les débouchés soient quasiment assurés, et également que le risque était assez faible (investissement peu élevé) lui ont permis d'obtenir des financements. Cela a fait ressortir l'importance du fait d'observer tous les paramètres du projet, et de ne pas faire ressortir tel ou tel critère par une pondération des indicateurs car ils n'auront pas la même importance d'un projet à l'autre.

4.1.4 Rappel sur l'utilisation de l'outil

Enfin, les études de cas ont également permis d'affiner les rôles que pouvaient avoir les différentes parties de l'outil, et la manière dont elles pouvaient être remplies et utilisées par rapport aux objectifs d'outil pédagogique et d'accompagnement et d'outil de dialogue.

Outre la fiche de présentation du projet, qui n'a pas d'importance primordiale par rapport aux objectifs d'évaluation de projet, si ce n'est qu'elle permet de présenter rapidement le projet dans ses grandes lignes avant de l'examiner plus en détail, on peut tirer quelques consignes quant à l'utilisation des différents documents.

En ce qui concerne le remplissage du questionnaire, il est conseillé que le porteur de projet le remplisse seul. En effet, cela lui permet de prendre en main les différents aspects abordés, et de réfléchir seul sur ceux-ci. Cela développe ainsi sa capacité à parler de son projet et à en tirer les points forts et les points faibles pour la présentation devant des financeurs. De plus, le remplissage du questionnaire pendant les entretiens était assez long, et pour des questions de temps, il est plus judicieux que le porteur de projet le remplisse seul.

Ensuite, avant que l'analyse ne soit effectuée, par lui ou un observateur extérieur, il est conseillé de reprendre le questionnaire avec un accompagnateur, pour éventuellement éclaircir et expliquer certaines réponses et approfondir des points importants pour le projet.

En ce qui concerne la grille d'analyse, les tests n'ont pas permis de définir clairement les conditions d'utilisation optimales. Cependant, par rapport aux objectifs de l'outil, il est préférable que le porteur de projet l'applique au moins une fois à son projet en compagnie d'une autre personne qui pourra étoffer les argumentaires donnés pour chaque indicateur. Ainsi le porteur de projet prendra-t-il connaissance des éléments sur lesquels son projet est évalué, et de la façon dont ils peuvent être présentés. Enfin, l'analyse peut être effectuée par un observateur seul, avec le questionnaire rempli par le porteur de projet, pour ensuite en discuter avec le porteur de projet.

L'ensemble (questionnaire et analyse) constitue l'outil de dialogue : le questionnaire peut servir de canevas pour l'observateur, et l'analyse donne des pistes de réflexion et les points de vue de différents acteurs sur certains points pour l'analyse des informations recueillies.

4.2 Retour sur les questions de statut et de foncier

4.2.1 L'installation progressive

La question du foncier, et celle des statuts qui lui est liée font partie des problèmes recensés pour les PAARI au départ de ce travail. Cependant, il paraît évident qu'étant donnée l'échelle à laquelle nous travaillons, nous ne pouvons avoir d'influence sur ces problèmes à court terme. Ils font pourtant partie des questions qui reviennent en première ligne dans les travaux sur des problématiques liées à l'installation.

Pour la réalisation des études de cas et la sélection des personnes à rencontrer, nous avons été confronté au fait que beaucoup de SAARI sont issus d'une construction progressive du système. L'installation progressive est en effet un mode d'action souvent utilisé pour la mise en place de ce type de systèmes car dans le cas de systèmes diversifiés, il est préférable d'agir de manière à bien asseoir les piliers du système de production avant d'élargir le champ d'activités, notamment pour des questions d'organisation et de compétences.

On peut distinguer deux cas d'installation progressive :

- le premier cas correspond plus à une diversification progressive du système, en partant d'un système simple, puis en développant d'autres activités au fur et à mesure dont l'apparition est permise par la réorganisation du système ou par la création de nouveaux emplois par exemple.
- l'autre situation correspond à une installation sur un système de petite taille (surface ou volume d'activités), qui présente donc peu de risque et permet de se faire la main avant de développer les activités sur des volumes plus importants.

Le premier cas est assez fréquent, notamment en ce qui concerne les activités d'accueil. Dans la réalisation de ce travail, la problématique centrale a été celle de l'installation, mais beaucoup de SAARI sont issus de développements d'activités au fur et à mesure, pour aboutir à des systèmes complexes et diversifiés. L'étape de la diversification nécessite un diagnostic de l'activité déjà en place, et de sa situation, tant économique que socio-territoriale, et c'est pourquoi ce travail n'a pas été orienté vers le développement d'activités. Cependant, un certain

nombre de points abordés pour la création d'activité le sont également pour le développement (motivation, prospection commerciale). Un travail d'adaptation au développement d'activité modifierait essentiellement la manière d'aborder les différentes thématiques, en intégrant des questions permettant de se faire un avis sur ce qui existe déjà, et d'évaluer les changements qu'entraînerait le développement d'activités nouvelles. Les adaptations porteraient essentiellement sur les parties concernant les motivations, le temps de travail, les compétences, et la résilience économique.

C'est la deuxième situation qui est la plus problématique pour les porteurs de projet. Elle est pourtant la plus pratique lorsqu'elle est possible, notamment pour l'évaluation au moment où l'activité devient une activité économique génératrice de revenu, car cela permet au porteur de projet et à son système de faire ses preuves avant d'engager des investissements plus importants. Cela permet d'acquérir de la crédibilité, et au cours des entretiens avec les acteurs de l'installation, cela a été également cité comme la manière la plus facile d'avoir accès au foncier agricole : cela permet d'être déjà présent sur un territoire, et connu des agriculteurs.

Lors d'une installation progressive de ce type, les conditions d'accès au statut d'agriculteur par exemple ne sont souvent pas remplies (surface, volume horaire). Les personnes pratiquant ce type d'installation se retrouvent donc souvent avec le statut de cotisant solidaire, qui ne donne pas droit à une couverture sociale. De plus, en ce qui concerne les questions de foncier, pour obtenir l'autorisation d'exploiter, les personnes prioritaires sont les agriculteurs à titre principal. Dans le contexte agricole breton, il est alors souvent impossible de trouver des terres pour démarrer son activité de manière progressive. Ce mode d'installation est donc quasiment impossible, bien qu'encouragé...

4.2.2 Se regrouper pour faciliter la création d'activités

La question de l'installation progressive peut être facilitée par la mise en place de SCOP⁴³ adaptée à des projets agricoles, qui permet aux porteurs de projet d'avoir accès à des terres pour tester leur projet tout en ayant un statut de salarié de la SCOP.

C'est le cas dans le Nord Pas de Calais, avec l'association « A petit pas ». C'est une association qui a été créée en 1996 autour d'un projet d'accueil et d'animation rurale. Aujourd'hui, « A petit pas » fait partie du collectif « de l'Envie au Projet »⁴⁴, met à disposition des porteurs de projet un « point info » où est réunie de la documentation sur la création

43 Société Coopérative de Production

44 Présentation du collectif au 4.3.3.2 page 57

d'activité, et propose également des formations à destination des porteurs de projet. « A petit pas » gère une couveuse d'activité, où les porteurs de projet sont réunis en SCOP : ils sont salariés de la SCOP en fonction de leur chiffre d'affaire, mais gèrent leur activité seuls et peuvent bénéficier des conseils d' « A petit pas » et des autres partenaires du collectif de l'Envie au Projet.

Actuellement, ils ont acheté environ 6ha de terres agricoles pour permettre à des porteurs de projet de tester leur activité, et de s'insérer dans le territoire avant de s'installer avec leur propres moyens de production. Ils sont également en train de rénover des bâtiments pour pouvoir accueillir d'autres porteurs de projet dans d'autres domaines.

Ce type de structures permet de fournir un espace de test au porteur de projet, et de leur apporter la crédibilité qui leur fait souvent défaut au moment de présenter leur propre projet aux financeurs ou pour obtenir des terres.

En Bretagne, la coopérative d'activité et d'emploi Avant Premières, située dans les Côtes d'Armor envisage d'élargir son champ d'activité à la création d'activité agricole, et d'autres projets de ce type pourraient voir le jour.

4.2.3 Des solutions pour le foncier

La question du foncier est un souci important pour les porteurs de projet, notamment dans le cas de PAARI. Elle est fortement liée à la question de la transmission. En effet, les porteurs de projets ont souvent du mal à trouver des terres à cause du manque de crédibilité dont souffre leur projet auprès des agriculteurs cédants, et parce qu'ils ne sont pas forcément originaires de la zone d'installation, ou du milieu rural.

La question de la transmission demande beaucoup de travail, et est souvent difficile à aborder auprès des agriculteurs approchant de la retraite. Sur cette thématique, la FDCIVAM d'Ille et Vilaine a dirigé en parallèle à ce travail un autre stage sur la création d'une méthode pour l'évaluation de la transmissibilité des fermes en vue de l'installation de projets multifonctionnels (LEAUTE, 2007). Ce travail a abouti à une méthode d'évaluation entrant dans le cadre d'un protocole d'accompagnement des agriculteurs vers la cessation d'activité.

D'autre part, la Région Bretagne a pour projet d'acheter des terres agricoles au travers de la SBAFER⁴⁵, pour créer une réserve destinée aux PAARI.

Cette question fait donc l'objet de plusieurs actions récentes, et la situation pourrait évoluer à

45 Société Bretonne d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

moyen terme quant aux problèmes liés au foncier pour les porteurs de projets innovants.

4.3 La construction et le financement du projet

4.3.1 Apports de l'outil construit

En recensant les critères abordés par les différents acteurs de l'installation agrirurale, et en proposant une analyse des informations recueillies inspirée essentiellement de ces acteurs, la méthode proposée peut être utilisée dans l'accompagnement pour la construction du projet. En effet, il semble que tous les points importants de l'évaluation de la pérennité économique d'un PAARI soient abordés dans l'outil, et celui ci peut donc faire ressortir des objectifs à atteindre par le porteur de projet dans l'avancement de son projet (validation du prévisionnel, contact avec les élus, ...)

De plus, il permet également d'avoir quelques pistes sur la manière dont certains éléments du projet doivent être établis, au travers de l'analyse. L'outil doit donc pouvoir être utilisé pour l'accompagnement de projet, afin d'aider à la construction d'un projet qui convienne notamment aux financeurs.

En ce qui concerne les pouvoirs publics également, la méthode proposée devrait permettre, à long terme, d'accumuler des données et de créer une sorte de mémoire collective sur les PAARI. Ces données pourront ainsi servir auprès des pouvoirs publics pour promouvoir les systèmes et les projets agriruraux innovants et développer des politiques publiques plus adaptées à ces projets (notamment en ce qui concerne les questions de statut et foncier, mais également pour le financement).

4.3.2 Des financements adaptés aux projets agriruraux

4.3.2.1 En Languedoc Roussillon

L'association AIRDIE (Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economique) a été créée en 1994 à l'initiative de la préfecture de région, de 4 conseils généraux (Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales) et de 7 autres structures officielles et associations. Son rôle est d'étudier des dossiers de demande de prêts pour des projet pour lesquels les banques ont refusé de s'engager. Depuis 1998, AIRDIE soutient des projets d'initiatives agricoles et rurales, en proposant des prêts à 5% et un plafond de 16000€. Les dossiers de demande de prêts sont étudiés par un comité réunissant des professionnels du milieu agricole (MSA, ADASEA, Chambre d'agriculture, banque, agriculteurs), et les

décisions sont prises sur la base de 7 critères :

- adéquation entre le créateur et son projet
- opportunité commerciale
- équilibre financier
- valeur d'insertion du projet
- qualité du suivi
- relation de confiance établie avec le créateur
- soutien apporté par l'entourage du porteur de projet

AIRDIE travaille en partenariat avec une association d'accompagnement et de conseil aux agriculteurs, Terres Vivantes, dont le but est de favoriser l'installation réalisée de manière progressive, sur de petites fermes, en combinant plusieurs activités ou plusieurs métiers, et développant des activités ou des produits innovants.

4.3.2.2 Dans le Nord Pas de Calais

Dans le Nord Pas de Calais, l'Association pour la Valorisation Economique des Nouvelles Initiatives Rurales (AVENIR) existe depuis 1995. Elle est financée par le Conseil Régional et les Conseils Généraux du Nord et du Pas de Calais. Son rôle est d'accompagner des porteurs de projets agriruraux innovants, et éventuellement d'instruire des dossiers de demande de prêts d'honneurs, qui sont attribués sur la base d'un fonds de roulement mis à disposition par la Région. Le prêt est de 4608€ sur trois ans et est cumulable avec un autre prêt des Conseils Généraux de 7650€ sur 3 ans.

Les dossiers de demande de financements sont étudiés par un groupe de paysans administrateurs de AVENIR, sur la base d'une étude du projet réalisée par un employé.

AVENIR participe également à un collectif « de l'envie au projet », avec notamment l'AFIP, Accueil Paysan, et « A petit pas ». Le but de ce collectif est de créer un réseau pour :

- Sensibiliser : l'AFIP fait des interventions dans les écoles et est présente dans les manifestations festives.
- Assurer le 1^{er} accueil des porteurs de projet : 2h00 d'entretien, décryptage du projet
- Organiser des ateliers thématiques : formation de l'Envie au Projet (4 jours de réflexion sur le projet) et formations sur des thèmes techniques et pratiques
- Accompagner les porteurs de projet (accompagnement individuel et collectif)
- Assurer le suivi individuel après l'installation (AVENIR et Accueil Paysan)

L'objectif du collectif est de réunir des compétences complémentaires pour plus de performance sur l'accompagnement des projets.

4.4 Conclusion partielle

D'après les études de cas réalisées, on peut dire que certains objectifs fixés au départ du travail sont atteints. Tout d'abord, le fait qu'elle permette d'aborder de manière assez complète les aspects jugés influents sur la pérennité économique du projet confirme le fait que c'est là un outil qui va pouvoir servir d'outil d'aide à la décision. De plus, il semble qu'il soit construit de manière assez didactique pour être utilisé par le porteur de projet dans le cadre de son travail sur la construction du projet.

D'autres éléments restent à développer. Tout d'abord, d'après les remarques globalement positives des membres du comité de pilotage, il semble que l'objectif d'outil de langage commun soit sur la bonne voie. Cependant, cela ne pourra être vérifié qu'après la diffusion de l'outil et l'utilisation par d'autres organismes. L'établissement d'un langage commun entre les acteurs, et la possibilité de récolter des données sur les PAARI permettra d'établir un dialogue entre les différents acteurs, afin de développer des structures et des politiques adaptées à de tels projets à la lumière des expériences des autres régions.

Enfin, un travail de validation de l'outil et de sa pertinence pour l'accompagnement ou l'évaluation de projet reste à réaliser, et ces points ne pourront être validés que par la pratique.

CONCLUSION

La méthode d'évaluation mise au point dans le cadre de ce mémoire peut être vue comme un outil d'accompagnement à l'installation supplémentaire. De plus, un des constats que j'ai pu réaliser lors de la rencontre des différents acteurs de l'installation agrirurale est que lors de l'évaluation, tous mettent en œuvre des compétences et une expertise sur le fonctionnement des projets agricoles et ruraux qui ne peuvent pas être remplacées par quelque outil. On peut cependant affirmer que cet outil est réellement un apport dans le sens de la facilitation de l'installation et de l'analyse des projets agriruraux innovants.

La méthode proposée n'est pas en soi un outil d'*évaluation*, en ce sens que le résultat obtenu n'est pas une réponse positive ou négative sur la pérennité économique du projet étudié. C'est néanmoins un outil d'*aide à la décision*, tant pour le porteur de projet, que pour l'observateur qui doit donner un avis sur le projet. Le résultat est une synthèse de tous les éléments abordés par les différents acteurs, et des pistes d'analyse des informations récoltées qui donnent des points de repère quant aux attentes des différents acteurs. La connaissance de ces éléments peut servir au porteur de projet pour la construction de son projet, en faisant ressortir les points faibles, les points forts, et les éléments manquants du projet. Elle peut également servir aux observateurs, en abordant les différents points déterminants du projet à la manière d'un guide d'entretien, et en les soumettant à leur jugement selon leurs objectifs.

Un des constats à la base de ce travail est que les SAARI sont des systèmes complexes, ce qui rend la construction du prévisionnel et leur évaluation difficiles à cause du manque de références technico-économiques à l'échelle du système. Le choix a pourtant été fait de se baser après la construction du prévisionnel économique, qui est l'étape où les références sont le plus utiles. On réalise alors un bilan de tous les aspects jugés influents sur la pérennité économique du système. L'absence de note normalisée, et la grande majorité d'indicateurs qualitatifs ne va pas dans le sens de la création de références standards.

Ce choix s'explique essentiellement par une adaptation à la nature des projets étudiés. Comme cela a été expliqué précédemment, ces projets sont des projets originaux, et sont issus de la réalisation de projets de vie, en relation avec la mise en place d'activités particulières sur un territoire particulier. L'originalité de ces projets a pour conséquence que les différents paramètres n'ont pas la même importance selon les cas, l'attribution d'une note normalisée s'avérait donc absurde. La note donnée à chaque indicateur est alors relative à la qualité du projet dans son ensemble et l'absence de pondération entre les différents indicateurs permet à

chaque acteur de se faire un avis sur l'ensemble du projet.

Le travail réalisé dans le cadre de ce mémoire a été la mise au point de l'outil. Cependant, le travail de validation de l'outil n'a été qu'esquissé : il n'a été testé que peu de fois, et les situations des personnes rencontrées n'ont pas permis réellement de vérifier sa pertinence (aucune étude de cas au moment de l'installation, lors de la présentation du projet à des financeurs). Un travail d'application de l'outil reste donc à réaliser, et nécessitera un suivi pour permettre de récolter les remarques des utilisateurs pour l'amélioration de la méthode, mais aussi des informations sur les projets en ayant bénéficié, pour vérifier la pertinence de la méthode. De plus des modifications pourront être réalisées pour adapter l'outil au développement d'activité en apportant un point de vue se rapportant plus à l'existant. Dans le cadre d'un travail plus large sur l'installation agrirurale, cet outil pourra également être utilisé pour créer une mémoire collective sur les projets agriruraux pour en dégager des caractéristiques qui permettront de développer des politiques, des outils ou des structures mieux adaptés à ce type de projet. Ce travail de centralisation de données pourra être effectué à la suite de celui mené pour la validation de l'outil.

Conformément aux objectifs de départ, cet outil peut donc servir d'outil de langage commun, et d'outil de liaison entre les différents acteurs de l'installation. Reste maintenant à l'utiliser et le diffuser. Pour finir, on reviendra sur la pertinence d'un tel outil. La qualification *d'agrirural* est un néologisme, et ce mot n'existe pas officiellement dans la langue française. Cependant, il est déjà largement utilisé et compris, notamment par les acteurs du développement agricole et rural car il correspond à une réalité de terrain. Ces projets novateurs tendent à être de moins en moins marginaux, et de plus en plus reconnus par les différents acteurs, et la réalisation d'outils adaptés va dans ce sens. Ils traduisent une nouvelle vision de l'agriculture et de son rôle dans la société et le monde rural, dans le cadre d'un changement de paradigme amorcé par l'introduction de concepts nouveaux (multifonctionnalité, développement durable). Les réflexions suggérées par de tels concepts se placent dans une vision à long terme des impacts que peut avoir l'activité agricole dans le monde rural et péri-urbain, et le travail de vulgarisation et d'application n'en est qu'à ses débuts

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

APPOLIN, F. ; EBERHART, C., Análisis y diagnóstico de los sistemas de producción en el medio rural, guía metodológica, Quito (Equateur) : CAMAREN, 1999, 239 p.

BOLTANSKI, L. ; THEVENOT, L., De la justification : Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, 1991, 483 p.

FRCIVAM Bretagne, Accompagner des projets agraires : Cahier de ressources pour les acteurs de l'accompagnement, Rennes, 2007, 59 p.

InterAFOCG, Transmettre les fermes et s'installer demain : Accompagner les cédants et les futurs agriculteurs, Educagri Editions, septembre 2005, 101 p.

Articles et documents

AFIP, Table ronde : faut-il aider les non-aidés, *Actes du 1er congrès national sur l'installation progressive*, Nîmes, 1999, 18p.

AFIP, Eclairages sur l'installation progressive dans l'hexagone, *Actes du 1er congrès national sur l'installation progressive*, Nîmes, 1999, 8p.

AFIP Basse Normandie, De l'envie à l'émergence du projet, « guide pour l'accompagnement de la formation-action »

Agreste, Recensements agricoles 1988 et 2000, orientation technico-économique [en ligne], 2001, consulté le 10 août 2007, disponible sur le world wide web : <http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/srsa/Recensement/orientation.pdf>

Agreste, Memento agricole et rural : Résultats 2005, Rennes : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, 2006, 5p.

AÏT ABDELMALEK, Ali, L'exploitation familiale agricole, entre permanence et évolution, *Colloque SFER "les mutations de la famille agricole, conséquences pour les politiques publiques"*, Paris, avril 2004, 15 p.

ANDRIOT, M. ; LE CLANCHE, J.-F., Petites exploitations, passé ou futur de l'agriculture?, in *POUR*, Paris : GREP, 2007, n°194, 138 p.

BLANCHEMANCHE, S., Comprendre la combinaison d'activités professionnelles des ménages agricoles, *Cahier technique du programme de recherche pour et sur le développement régional : Territoires, acteurs et agricultures en Rhône-Alpes*, Lyon, 2002, 25p.

BLANCHEMANCHE, S. ; LAURENT, C. ; MOURIAUX, M.F. ; PESKINE, E., Les actifs agricoles dans le kaléidoscope de la multifonctionnalité, *Colloque SFER "les mutations du droit et des pratiques agricoles et rurales: approches conjointes des économistes, juristes, et sociologues"*, Paris, novembre 1999, 11p.

BRANGEON, J.-L. ; JEGOUZO, G., La croissance des revenus non agricole des agriculteurs, *INRA Sciences Sociales*, 1992, n°5, p. 1-4

BRANGEON, J.-L. ; JEGOUZO, G., L'estimation du revenu des ménages agricoles : approches microéconomiques, *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, 1992, n°23, p. 36-61

BUTAULT, J.-P. ; DELAME N. ; KREBS S. ; LEROUVILLOIS P., La pluriactivité : un correctif aux inégalités de revenus agricoles, *Economie et Statistique*, septembre-octobre 1999, n°329-330, p. 165-180

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, Agriculture et agroalimentaire en Bretagne, chiffres édition 2006

COCHET, H. ; DEVIENNE, S., Fonctionnement et performances économique des systèmes de production agricole : une démarche à l'échelle régionale, *Cahier Agricultures vol. 15*, novembre-décembre 2006, n°6, p. 578-583

InterAFOCG, Transrural Initiative, Une installation pour deux départs, l'équation insoluble de l'agriculture, *Transrural Initiatives*, 24 mai 2005, n°285, 8 p. (dossier)

JOSIEN, E ; LARDON, S. ; RAPEY, H ; SERVIERE, G., Variabilité spatiale et temporelle de la multifonctionnalité de l'agriculture sur un territoire en régions d'élevage : liens avec les changements des exploitations, *cahiers de la multifonctionnalité*, octobre 2004, n°6, p 43-51

LAURENT, C. ; CARTIER, S. ; FABRE, C. ; et al., L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale, *Economie Rurale*, mars-avril 1998, n°224, p 12-21

LAURENT, C. ; MOURIAUX, M.F., La multifonctionnalité agricole dans le champ de la pluriactivité, in *La Lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi*, n°59 octobre 1999, p 191-200.

MÜLLER, P., L'agriculture de services, une nouvelle définition du métier d'agriculteur, in *Les Agricultures alternatives*, CANN, T. et al., Rennes : ENSAR, 1990

MUNDLER, P., Les combinaisons d'activités des agriculteurs rhônalpins, *Agreste Rhône-Alpes-Coup d'oeil*, avril 2006, n°86, 4p.

MUNDLER, P. ; LAURENT, C., Flexibilité du travail en agriculture : méthodes d'observation et évolutions en cours, *Ruralia [En ligne]*, 2003, n°12/13, consulté le 02 mai 2007 [référence du 26 janvier 2005] disponible sur le world wide web : <<http://ruralia.revues.org/document336.html>>

Terres Vivantes 34, Un point sur les projets accompagnés par Terres Vivantes 34 et/ou financés par l'Airdie dans l'Hérault depuis 1997, *Rencontres s'installer en agriculture*, Pézenas, novembre 2004, 58 p.

TREHET, C., Une étude disqualifie la politique d'installation agricole, *Transrural Initiatives*, mai 2007, n° 334, 2p.

Thèses et mémoires

BROSSIER, J., Gestion et agriculture, *Thèse de doctorat de Science de Gestion : ENESAD Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon*, 1992, 160p.

DERMENJIAN, M., Acquisition de compétences nouvelles pour la pluriactivité en milieu rural : étude de trois zones cévenoles. *Programme Leonardo Thèse Master of Science : IAMM*, 2003, 88 p.

GASSELIN, Pierre ; MAZOYER, Marcel (Directeur de thèse), Résultats économiques des exploitations agricoles de la région de Quito, in Le temps des roses : la floriculture et les dynamiques agraires de la région agropolitaine de Quito (Equateur), *Thèse de doctorat d'agro-économie : INA-PG*, 2000, p. 350-403.

LEAUTE, Claire, 2007, Devenir de l'agriculture en Bretagne et sensibilisation des cédants à la transmission, *mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieur des Travaux Agricoles de Clermont-Ferrand*, 2007, 39 p.

NETTIER, B., Proposition d'un outil prévisionnel "Organisation du travail" sur les exploitations d'élevage herbivore à usage des conseillers agricoles : cas d'éleveurs en phase d'installation, *mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieur des Travaux Agricoles de Clermont-Ferrand*, 2005, 45 p.

POUSSET, O., Les petites exploitations du Centre Ouest Bretagne, des logiques de fonctionnement qui interrogent notre société, *mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes*, 2005, 69 p.

VINATIER-ROCHE, C., Caractérisation des installations sur des exploitations ayant des productions atypiques et/ou des activités complémentaires, *mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieur des Travaux Agricoles de Bordeaux*, 2006, 68 p.

Documents officiels

Arrêté préfectoral du 23 décembre 2005, fixant les critères de viabilité économique des exploitations agricoles d'Ille-et-Vilaine, applicables pour l'accès aux aides à l'investissement et à l'installation.

Arrêté préfectoral du 6 juillet 2005, relatif aux critères de viabilité économique des exploitations agricoles des Côtes d'Armor applicables pour l'accès aux aides à l'investissement et à l'installation.

Arrêté préfectoral n °2005-0528 du 26 mai 2005 relatif aux critères de viabilité des exploitations agricoles du Finistère applicables pour l'accès aux aides à l'investissement et à l'installation.

CIRCULAIRE DGFAR/SDEA/C2007-5007 du 13 février 2007, Aides à l'installation des jeunes agriculteurs (DJA et prêts MTS-installation). Dispositions transitoires.

Loi n°88-1202 du 30 décembre 1988 relative à l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social

Liste des tableaux et des illustrations

TABLEAUX

Tableau 1: Données relatives à l'installation en Bretagne, évolution entre 2000 et 2005 (source : Agreste, 2006 ; Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, 2006).....	4
Tableau 2: Classification des exploitations bretonnes en fonction de la répartition de leur marge brute standard selon les différentes productions (source : Agreste, 2001).....	7
Tableau 3: Les différentes formes statutaires d'exercice de l'activité agricole d'une personne physique. (Source : C. Laurent et M.-F. Mouriaux, 1999).....	9
Tableau 4: Liste des acteurs rencontrés, caractérisation selon l'économie des grandeurs.....	24
Tableau 5: Les positions extrêmes dans l'évaluation de projet (source : enquêtes).....	34
Tableau 6: Points de convergence entre les acteurs (source : enquêtes).....	36
Tableau 7: Présentation des études de cas réalisées.....	49

ILLUSTRATION

Illustration 1: Les 3 ensembles du SAARI.....	27
---	----



Diplôme D'ingénieur Agronome
de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes
Spécialité Génie de l'Environnement
Option Systèmes de Production et Développement Rural

**Méthode pour l'évaluation de la pérennité économique
de systèmes d'activités agraires
innovants**

Corentin Dufour

Mémoire soutenu le 20 Septembre 2007

ANNEXES

Jury :

M. Christian Mouchet – Agrocampus

M. Guy Durand – Agrocampus

M. Jean Eudes Beuret – Agrocampus

Mlle Soazig Rouillard – FR CIVAM de Bretagne

Projet financé par :



Table des annexes

ANNEXE 1 : présentation effectuée au comité de pilotage du 30 mars 2007.....	I
Annexe 1 Bis : compte rendu du comité de pilotage du 30 mars 2007.....	IX
ANNEXE 2 : Présentation effectuée au comité de pilotage du 31 mai 2007.....	XIII
Annexe 2 bis : compte rendu du comité de pilotage du 31 mai 2007.....	XXI
ANNEXE 3 : Méthode d'évaluation de la pérennité économique de systèmes d'activités agrirurales innovants.....	XXIV

ANNEXE 1 : présentation effectuée au comité de pilotage du 30 mars 2007

Pour essayer d'analyser un peu mieux la question de l'installation de projets agriruraux atypiques, nous allons étudier d'abord dans un contexte global à quoi se rapporte le concept d'activité agrirurale atypique, puis nous verrons plus précisément comment on peut définir un système atypique, enfin nous verrons comment peut s'orienter notre travail.

1. Contexte global

L'idée de système d'activités agrirurales fait appel aux notions de multifonctionnalité, de pluriactivité et de diversification. Pour deux raisons : un système d'activités implique que soient exercées à l'intérieur du même système plusieurs activités, et ces activités ont un impact sur le tissu économique et social rural ainsi que sur l'environnement. Il faut d'abord définir ces notions.

La multifonctionnalité de l'agriculture fait appel aux rôles multiples que l'activité agricole peut jouer en milieu rural ou périurbain dans les domaines socio-économique et environnemental. Les dernières versions de la PAC accordent de plus en plus d'importance à la notion de multifonctionnalité, pour que se développe une agriculture qui soit source d'emplois, créatrices d'aménités rurales (externalités positives hédonistes), et qui participe au maintien ou à la création d'un tissu social et économique indispensable à la survie des zones rurales.

Cela se pose en opposition de la vision de l'agriculture à travers l'unique fonction de production qui a été l'axe du développement agricole depuis la 2^{ème} Guerre Mondiale : la diffusion des savoirs ainsi que la structuration de la profession suivent un schéma vertical (vulgarisation « du haut vers le bas », économie de filière). En Bretagne, ce modèle de développement agricole a eu pour conséquence une spécialisation très importante de l'agriculture, autour de l'élevage bovin laitier, et des porcheries et poulaillers hors sol. D'une manière plus générale, conséquences d'un tel schéma ont été la spécialisation des exploitations, l'artificialisation des milieux, causant parfois des dégâts environnementaux, et une insertion sociale des agriculteurs qui ne se fait plus localement dans le voisinage, mais dans la profession qui devient la communauté de référence. Attention aux interprétations idéologiques.

La mise en avant de la multifonctionnalité permet de prendre en compte les impacts que l'activité agricole peut avoir sur le territoire, par la production de biens et services, marchands ou non marchands, économiques, sociaux, environnementaux ou culturels, et s'est faite notamment en réponse à une demande sociale au niveau européen.

L'idée de multifonctionnalité appelle directement l'idée de diversification des systèmes agricoles. La diversification peut être appréhendée sous deux angles différents. Cela peut correspondre d'abord à la diversification des cultures, qui peut avoir des avantages environnementaux par la pratique de rotations qui peut permettre une utilisation moindre d'intrants, et par la diversification des milieux. Cela peut correspondre également à la diversification des ateliers, et à l'intégration d'activités de valorisation de la production (vente directe), de l'outil de production (ferme pédagogique), ou du territoire (agrotourisme). Dès lors, un système diversifié met en avant la multifonctionnalité de l'agriculture par la prise en main de l'impact qu'il peut avoir sur l'environnement économique, social et naturel local.

Cette notion de diversification est souvent proche de celle de pluriactivité, tant dans les esprits que dans les textes. Il est parfois difficile de savoir si les personnes travaillant sur un système diversifié sont pluriactifs ou monoactifs. Cependant, la pluriactivité acquiert, au même titre que la multifonctionnalité, de plus en plus de reconnaissance.

L'idée de pluriactivité est plus en relation avec le statut fiscal et social des exploitants, ainsi qu'avec la constitution du revenu des ménages agricoles (voir tableau). Depuis les années 60, les revenus des ménages agricoles intègrent une part de plus en plus importante de Revenu Non Agricole (RNA) : on parlera de personne ou de ménage pluriactif.

Statut / Métier	Salarié		Travailleur indépendant		Combinaison travail indépendant et activité salariée	Chômeur avec activité professionnelle restreinte	Autres inactifs avec petite activité agricole source de revenus	Ensemble des personnes ayant une exploitation ne dégageant pas de revenus monétaires
	Un employeur	Plusieurs employeurs	Une activité sous statut indépendant	Plusieurs activités sous statut indépendant				
Concerne un seul métier	- Salariat classique - Interim, groupement d'employeurs, ...	Un seul métier exercé en multisalariat (ex. employé de maison, ...)	[Exploitation agricole source de revenus avec activité agricole exclusive]	[Exploitation agricole source de revenus et autre activité agricole indépendante (ex. ETA)]	[Exploitation agricole source de revenu ET ouvrier agricole]	[Chômeur ayant une petite exploitation agricole dégageant des revenus]	[Retraités, inactifs ayant une petite exploitation agricole dégageant des revenus]	[Ex. production pour la consommation familiale, ou exploitations agricoles d'agrément]
Concerne plusieurs métiers	- Polyvalence - Intérim, groupement d'employeurs, ...	Multisalariat professionnel (ex. combinaison d'emplois saisonniers)	[Exploitation agricole source de revenus avec activités autres assimilées à l'activité agricole (ex. tourisme)]	[Exploitation agricole source de revenus et autre activité indépendante (ex. commerce)]	[Exploitation agricole source de revenu autre activité salariée]	[Chômeur ayant une petite exploitation agricole dégageant des revenus et effectuant de petits travaux annexes]		

- Situation de monoactivité (définition statistique SCEES) [Situations concernant les exploitants agricoles]
- Situation de pluriactivité (définition statistique SCEES)
- Non défini

Tableau 1 : Les différentes formes statutaires d'exercice de l'activité agricole d'une personne physique. (Source : C. Laurent et M.-F. Mouriaux)

Malheureusement, il n'existe pas de définition statistique ou officielle du RNA. Globalement, on peut dire qu'il correspond aux salaires perçus provenant d'activités extérieures à l'exploitation (par l'exploitant principal ou son conjoint), des diverses prestations sociales perçues par le ménage, et des activités para agricoles (ETA, entretien de chemins communaux, accueil) soumis à des régimes d'imposition différents de celui du BA (Bénéfice Agricole) pour éviter la distorsion de concurrence.

La profession agricole n'est pas forcément d'accord avec cette vision là de l'agriculture. Les pluriactifs sont parfois vus comme inaptes à l'excellence technique, ou exerçant un cumul inacceptable qui spolie les vrais agriculteurs. Les pluriactifs rencontrent alors des difficultés à s'installer et à exercer leur activité : pas de reconnaissance professionnelle, pas de statut adapté à leurs activités...

C'est depuis le début des années 80 que les lois d'orientation agricole commencent à évoquer les effets bénéfiques de la pluriactivité pour le maintien d'un tissu économique et social rural. La création des EARL et l'extension en 1988 de la définition juridique de l'activité agricole aux « *activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, ainsi que les activités qui sont dans le prolongement de l'acte de production (vente directe de la production par exemple) ou qui ont pour support l'exploitation (agrotourisme par exemple)* » (loi n.88-1202 du 30-12-1988) va dans le sens d'un développement de ce type d'activités. De même, les dernières PAC qui insistent de plus en plus sur la multifonctionnalité vont dans le sens du soutien à la multifonctionnalité avec les CTE, et à la pluriactivité en tant que travail à l'extérieur de la ferme (entretien de chemins, ...) avec notamment le découplage pour favoriser la production de biens collectifs. Mais les difficultés persistent pour les exploitations diversifiées, notamment en ce qui concerne le statut social (critère de 1/2 SMI pour l'obtention du statut d'agriculteur à la MSA) et la reconnaissance par la profession.

C'est ce problème de reconnaissance par la profession, ainsi que le fait que les systèmes diversifiés sont nés en opposition au modèle dominant d'agriculture spécialisée qui fait que l'on parle aujourd'hui d'activités atypiques. Cette démarcation par rapport au système dominant est d'autant plus forte en Bretagne, où la spécialisation de l'agriculture a été très marquée, laissant de côté diversification, pluriactivité et multifonctionnalité.

2. Qu'est ce qu'un projet atypique?

Quels sont alors ces projets atypiques? On peut noter trois axes selon lesquels on pourra qualifier un projet d'atypique, considérant que le typique remplit essentiellement la fonction de production.

La production : C'est en effet la première idée qui vient à l'esprit : les productions atypiques. Cela peut concerner l'élevage de races anciennes ou la culture de variétés locales. Cela peut également faire référence à des productions « de niche », peu répandues à l'échelle territoriale, régionale ou nationale comme par exemple l'élevage de chèvres angora pour la production de mohair, ou l'élevage d'escargots, etc. Pour ce type de productions, le principal obstacle à la création d'activité est la création de d'études de marché. Ceci nécessite un travail de création de données statistiquement fiables production par production, et n'entre pas dans le cadre de notre travail qui se place plus dans une réflexion à l'échelle du système. On fait aussi référence ici à la fourniture de services de manière détachée à l'exploitation (par exemple un gîte), ou à la création d'aménités, mais là encore, cela ne rentre pas dans notre cadre de travail.

La conduite du système : Ceci fait référence tant aux pratiques mises en œuvre par l'exploitant pour valoriser son activité de production qu'à l'affectation des ressources disponibles (systèmes herbagers, permaculture, autoconstruction) et des ressources produites (vente, autoconsommation, troc) et du revenu dégagé (investissement dans l'entreprise, utilisation par la famille). Pour ce qui est des pratiques de valorisation, on pourra considérer comme atypiques les pratiques de vente de la production ne rentrant pas dans une économie de filière (vente directe et circuits courts, transformation), ainsi que les pratiques de valorisation de l'outil de production. Par pratiques de valorisation de l'outil de production, j'entends toute activité ayant pour support les facteurs de production (travail, matériel, bâtiments, animaux) mais n'entrant pas dans la fonction de production de denrées alimentaires (accueil, travail en réseau, entraide, travail sur l'histoire régionale à partir de l'élevage de races anciennes,...). En ce qui concerne l'affectation des ressources, on pourra considérer comme atypique les pratiques d'autoconsommation et de troc (dans une certaine limite de volume?) ces pratiques n'étant pas tant atypique par rapport à l'agriculture elle même mais plutôt par rapport à la société de consommation. On s'intéressera alors particulièrement aux avantages créés par l'articulation des activités considérées ci avant comme atypiques avec les activités correspondant à la fonction de production.

Cette idée de valorisation des différents éléments du système les uns par rapport aux autres fait appel à la notion d'autonomie. C'est à dire que l'on va souvent se retrouver face à des systèmes

où les exploitants recherchent une maîtrise maximale de l'approvisionnement et de l'utilisation des ressources vendues (connaissance des circuits et des personnes impliquées). De même il peut y avoir une recherche de complémentarité entre les éléments qui constituent le système pour utiliser au maximum les potentialités de chaque élément. Ceci a pour effet de favoriser la maîtrise du système et de diminuer les dépenses.

L'installation : Cet axe regroupe les questions de démarche d'installation. On s'intéresse là aux questions d'accès aux aides, aux financements, aux prêts, et par extension à la taille de la structure (surface et volume financier dégagé). De nombreux projets sont considérés comme atypiques par leur taille (surface), et ceci est souvent lié avec les questions abordées précédemment de valorisation. La surface sera déterminante pour l'obtention du statut social d'agriculteur (SMI). Le volume financier dégagé, souvent évalué par le revenu est lui source de problèmes face aux banques ou pour l'obtention de la DJA, voire de l'autorisation d'exploiter, et sera aussi une caractéristique d'atypicité. Enfin, certains porteurs de projet vont choisir de s'installer de manière progressive, thématique que l'on va explorer un peu plus.

D'après les diverses études réalisées en France, les porteurs de projets atypiques sont souvent des néoruraux ou des « hors cadre familial » (la moitié environ). Il n'est pas rare que ces porteurs de projet ignorent l'existence de structures de formation ou d'accompagnement. Souvent, ils n'ont que très peu voire pas du tout de formation agricole, et doivent passer par une phase d'apprentissage du métier. Il existe deux manières de se former : soit par des formations et des stages dispensés par les OPA, soit sur le tas, en s'installant de manière progressive.

L'installation progressive n'est pas un phénomène nouveau, mais n'a jamais été vraiment étudié. Pourtant, elle présente de nombreux avantages, surtout pour les personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole, ou qui n'ont pas de projet défini. L'acquisition progressive des facteurs de production matériels a pour conséquence l'échelonnement de l'investissement et la progressivité de la croissance du volume de production. Celui-ci croît alors en fonction de l'acquisition de compétences. Les risques sont alors minimisés, tant sur le plan technique que sur le plan financier. Cela permet aux porteurs de projet de garder un droit à l'erreur, et d'apprendre « sur le tas » : ils deviennent alors experts de leur propre projet. On retrouve là encore la notion de contrôle du système et d'autonomie dans l'apprentissage.

On peut citer trois limites à l'installation progressive :

- Les petits volumes de départ rendent difficile l'association des prélèvements familiaux et de l'investissement avec le revenu agricole. Les premières années sont donc souvent difficiles et chargées en travail, avec un recours à la pluriactivité ou l'articulation du revenu agricole avec le RMI, la pratique d'autoconsommation et de troc pour limiter les flux financiers, l'entraide...
- Il y a peu de travaux et de références sur ce type d'installation, et la façon dont ce genre de projet est monté lui confère une dimension unique assez importante. La reconnaissance par les autres (entourage, banque, voisinage) du sérieux du projet est alors difficile à acquérir.
- Il y a un vide juridique autour de ce mode d'installation : il n'existe pas de statut pour les porteurs de projet. Ceci ne facilite pas la tâche des porteurs de projets pour ce qui est du statut social (cotisations, à quelle limite?, volume minimal?) et juridique. La question du statut est d'autant plus importante et sans réponse lorsque les porteurs de projet sont pluriactifs.

Dans le domaine de l'accompagnement de projets d'installation progressive, la logique classique de transmission d'entreprise est aussi mise à mal, puisqu'on a à faire à une création de projet. Ainsi la logique d'accompagnement doit être centrée autour du projet lui-même ainsi que des porteurs de projets. Outre l'acquisition de savoirs, l'accompagnement doit comporter une forte dimension humaine et qualitative, en insistant sur les dimensions culturelles, sociales et psychologiques de l'installation.

Remarques :

O. Clisson : *"La personne également peut-être « atypique » par ses expériences (professionnelles et personnelles), ses compétences qui peuvent être multiples mais pas directement liées avec l'activité agricole (commerce, transformation, accueil, gestion, ...)"*

G. Maréchal : *"Attention, l'idée d'autonomie se réfère plus à ce que nous défendons qu'à une volonté de tous les porteurs de projet."*

3. Pistes de travail

Voilà globalement à quoi se rapporte l'idée d'exploitation atypique. Nous avons pu explorer un peu au long de cette description les quelques difficultés auxquelles pouvaient être exposés ces projets. On peut dire de manière générale que le fait même que ces exploitations soient atypiques rend difficiles les démarches d'accompagnement ainsi que la recherche de foncier et de financement, du fait du manque de repères.

Nous avons décidé d'orienter ce travail spécifiquement sur l'évaluation de ces projets. Des questions se posent sur la pertinence de cette évaluation : pourquoi des projets qui ont eu beaucoup

de mal à obtenir des financements se retrouvent-ils aujourd'hui dans une bonne situation économique? Pourquoi ces projets-là ont-ils eu du mal à obtenir des financements? Quels outils ont été utilisés pour appréhender la viabilité économique de ces projets et quelles modifications peut-on y apporter?

L'idée de système est une idée majeure dans la mise en œuvre de notre travail. On peut décliner un système d'activités agraires en trois sous-systèmes imbriqués les uns dans les autres. La compréhension de chacun et de leurs articulations paraît indispensable à la compréhension du fonctionnement de l'ensemble dont le but est de satisfaire les trois fonctions que peut avoir l'activité agricole, avec une pondération différente d'un système à l'autre : la fonction économique (revenu, régime de transferts sociaux), la fonction d'intégration sociale (réseaux, relations), et la fonction hédoniste (goût du métier, indépendance, qualité de vie).

- 1 Les activités. L'analyse du système de production implique la mise en évidence des complémentarités et des concurrences pour l'affectation des ressources (temps, argent, structures). L'hypothèse que nous faisons pour aborder ces questions est que l'articulation de diverses activités dans ces systèmes d'activités est un de leur avantage majeur qui n'est pas pris en compte : elle permet de dégager une plus value due à l'utilisation de structures en commun, et éventuellement au coût d'opportunité dégagé par l'utilisation de produits de la ferme, cette plus value est à pondérer avec le temps de travail nécessaire; de même cette articulation confère souvent au système une certaine stabilité par rapport aux conditions extérieures et une meilleure réponse aux fluctuations.
- 2 La prise de décision. Il existe deux niveaux de prise de décision : un système de finalités (familial) et un système de pilotage (objectifs plus concrets). Ceux-ci s'équilibrent de manière différente d'une exploitation à l'autre selon plusieurs facteurs. Pour les projets atypiques, il semble que le système de finalités a une place importante dans les projets atypiques qui sont répondent souvent à des projets de vie. Un autre des facteurs de cet équilibre est la pression monétaire de la famille sur l'exploitation (revenus extérieurs, nombre de jeunes à nourrir). Cette pression a aussi une influence dans l'affectation du revenu disponible (famille/entreprise). La négociation entre les deux niveaux se fait également par rapport à la situation (environnement au sens large), et à la perception qu'en ont les différentes parties. Le système de décision peut aussi parfois être mêlé avec un système de travail (travail familial, entraide, transmission de savoirs)
- 3 La répartition « interne ». Les exploitations atypiques sont souvent des exploitations familiales, correspondant à un projet de vie de la part des porteurs de projet. Les budgets de la famille et de l'entreprise agricole sont donc souvent mêlés, et le revenu disponible

l'est pour tout le ménage. De même, l'argent qui peut être affecté à l'investissement dans l'entreprise peut provenir du revenu agricole comme du revenu non agricole (prestations sociales, revenu extérieur, ...). De plus les prélèvements « directs » de produits agricoles bruts par la famille peuvent être comptés dans le revenu agricole par le revenu d'opportunité qu'ils permettent de dégager. Enfin, l'évaluation des besoins familiaux est importante si on veut émettre un jugement à partir du revenu dégagé. Les besoins familiaux dépendent de nombreux facteurs qualitatifs mais peuvent aussi être évalués de manière quantitative comme par exemple le lieu de vie (un logement à la campagne n'a pas le même coût qu'un logement en ville par exemple, la question du coût de transport peut être pondérée ensuite avec la part d'autoconsommation dans l'économie alimentaire du ménage).

Ces trois sous-systèmes sont interdépendants dans le mode de fonctionnement du système d'activités global. Les facteurs principaux qui vont influencer sur le fonctionnement de chaque sous-système et déterminer le fonctionnement du système global sont l'environnement (au sens large), le projet de vie soutenu par le ménage et les facteurs de production à disposition.

Dans le cadre de notre travail, il est clair que nous ne pouvons pas exercer d'influence à court terme ni sur l'environnement (économique, naturel ou social), ni sur les projets de vie des porteurs de projet. C'est pourquoi notre intérêt va porter essentiellement sur l'évaluation économique des projets par les organismes financeurs (banques conventionnelles et alternatives, finance solidaire, subventions). On peut cependant donner plusieurs orientations à ce travail puisqu'il paraît évident qu'on ne pourra se cantonner uniquement à l'évaluation économique et avoir une vision cloisonnée à un poste pour mener un travail défendant l'idée de système. Ainsi il pourrait s'accompagner d'un argumentaire plus qualitatif à destination de ces mêmes financeurs, ou encore de conseils quant à l'accompagnement de tels projets, ou encore également d'un outil pratique et clair permettant aux porteurs de projet de se familiariser avec la vision économique de leur projet.

Hypothèses : Les outils classiques ne prennent pas en compte tous les avantages liés au système et à la combinaison d'activités.

Les exploitations auxquelles nous nous intéressons sont des exploitations familiales avec un projet de vie fort, où le budget est commun entre le ménage et l'entreprise agricole (flux permanents entre les deux).

Le degré d'autonomie (utilisation des ressources, complémentarité des activités, fonctionnement en réseau) joue un rôle important dans la viabilité d'un système, notamment en ce qui concerne la réaction aux fluctuations de l'environnement.

Annexe 1 Bis : compte rendu du comité de pilotage du 30 mars 2007



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ETUDE SUR L'EVALUATION DE LA PERENNITE ECONOMIQUE DES SYSTEMES D'ACTIVITES AGRI-RURALES ATYPIQUE

VENDREDI 30 MARS 2007, 14h00-17h00

Département Economie Rurale, Agrocampus Rennes

I. Participants

Présents : Corentin Dufour (stagiaire FRCIVAM Bretagne) ; Jean-Pierre Gerondeau ; Antoine Pillet (Cigales) ; Olivier Clisson (CFPPA de Caulnes) ; Valérie Redon (Lycée agricole du Rheu) ; Gilles Maréchal (FRCIVAM Bretagne) ; Soazig Rouillard (FRCIVAM Bretagne) ; Denis Hernandez (Accueil Paysan Bretagne) ; Marie-Isabelle Le Bars (ADASEA Bretagne) ; Christian Mouchet (ENSAR) ; Abderaman Rahma (Etudes et Chantiers).

Excusés : Fabien Henry (BPO) ; David Ison (CRES).

II. Prochaines échéances

Prochaine réunion du Comité de Pilotage le **Judi 31 mai de 14h00 à 17h00**.

III. Tour de table des attentes des participants

- Faire reconnaître les projets atypiques auprès des financeurs et des pouvoirs publics, les convaincre de la viabilité de ces projets (Commission finances solidaires – Anne Tellier – et Comité consultatif sur l'Agriculture – Christian Mouchet – organisés par le Conseil Général 35 sont potentiellement deux espaces à investir).
- Démontrer la viabilité des projets atypiques.
- Améliorer, faire évoluer les méthodes existantes : méthode IDEA, EPI, etc. ; en intégrant aussi des critères qualitatifs.
- Mutualiser les méthodologies et les expériences avec le milieu urbain et le monde de l'artisanat.
- Diffuser ce genre de réflexion auprès d'étudiants en lycée agricole.

IV. Présentation de Corentin Dufour

Voir en annexe 1

V. Synthèse des orientations définies au cours de la réunion

Objectifs :

Le but de l'étude est de mettre au point une grille d'indicateurs qui serve d'élément de dialogue commun et de prise de décision sur la pérennité économique pour les différents acteurs impliqués dans la création d'activités agraires dites atypiques.

Pour cela on doit d'abord identifier les différents acteurs, puis, pour chacun :

- 1 des objectifs
- 2 des attentes par rapport à un tel outil (quels indicateurs doivent y figurer absolument par exemple)

Ce travail a pour but la mise au point d'indicateurs correspondant aux critères d'évaluation des différents acteurs. La grille obtenue doit être un outil intégré dont le rôle est d'établir un langage de négociation entre les acteurs nécessaire à la création de références.

Les porteurs de projets devraient pouvoir s'approprier d'un tel outil pour mieux maîtriser leur projet, les outils actuels (études de faisabilité ou EPI) étant trop souvent obscurs à leurs yeux.

Enfin, un des buts de l'étude est aussi de montrer qu'il existe un intérêt sur ce sujet pour beaucoup de gens.

Pistes de réflexion :

Il y a plusieurs paramètres à prendre en compte pour l'orientation du travail.

Pour les analyses économiques effectuées par les banques pour l'attribution de prêts, l'évaluation est faite sur 6 critères dont 3 seulement dépendent du projet. Les autres font référence à des données externes au projet lui-même, comme par exemple les revenus externes, il n'est donc pas nécessaire de passer trop de temps sur la question du budget du ménage. Il faut savoir comment cela est pris en compte pour s'en servir dans le cadre du dialogue commun.

La question du temps de travail est également essentielle à prendre en compte, tant dans la construction du projet que pour l'évaluation de la viabilité : un " budget temps " est important à intégrer dans une étude prévisionnelle, tant pour l'évaluation extérieure que pour le porteur de projet lui-même. Il faut aussi être capable d'évaluer le temps de travail en fonction de la saisonnalité (pics d'activité, ...).

D'une manière plus générale, on doit pouvoir faire ressortir les avantages et contraintes, les

forces et les faiblesses, dont les porteurs de projet n'ont pas toujours conscience (temps, organisation, échanges avec l'environnement, ...) et qui sont essentielles dans la construction et l'évaluation d'un projet. De plus, l'appréciation de la capacité d'une personne à réussir un projet repose sur l'appréciation des points clés qui risquent de poser problème dans ce projet, et des capacités de la personne dans ce domaine. Cela ressemble un peu à un entretien d'embauche : il y a une grille de points évalués chez la personne en fonction du projet. Cela peut se faire par la méthode du bilan de compétences, ou de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Quelle méthode pour faire l'évaluation du savoir faire? Sur ce genre de projet, il y a une combinaison de 3 compétences : technique, gestion et commerce ; mais on ne peut pas faire les trois parfaitement : il faut pouvoir évaluer où le porteur de projet ira chercher les compétences qu'il n'a pas.

Il faut aussi prendre en compte la notion de territoire (intégration, utilisation...). Il est très important que le projet soit accepté par l'entourage, la population locale et les acteurs institutionnels du territoire. Cela correspond à une évaluation très personnelle : le contact avec le milieu, le réseau de relations et ses forces et faiblesses sont d'une importance primordiale pour la pérennité.

De même, on peut ajouter la prise en compte des soucis de qualité dans la conduite des systèmes : la spécificité ainsi que la qualité du produit ont une très grande importance pour la viabilité d'un système (surtout en Vente Directe).

Méthodologie :

Le travail peut commencer par des enquêtes auprès des différents acteurs (accompagnement, finance, économie, porteurs de projets), qui doit déboucher sur une grille comportant des critères qualitatifs et quantitatifs valides pour chaque acteurs qui puisse servir d'outil de négociation et d'aide à la décision.

Le barème et l'échelonnage des indicateurs peuvent poser problème mais cela peut être fait « à dire d'experts » et des monographies seront réalisées pour la validation des indicateurs et de leur barème. Les monographies peuvent également servir de références pour des systèmes hors normes comptables qui marchent quand même.

Le travail pourrait prendre la forme d'une adaptation de l'EPI (et/ou des autres outils existants), en ajoutant des critères qualitatifs et quantitatifs.

Pour la validation, il faut voir avec le Conseil Régional : ils ont des projets d'aides pour les installations non aidées et ont besoin d'un outil de ce type pour sélectionner leur cible..

Rencontre de représentants des différents types d'acteurs



Agrégation des indicateurs et critères donnés par les acteurs et construction d'une grille ; réflexion sur les seuils/ barèmes (d'ici fin mai ; prochaine réunion du comité de pilotage)



Test de la grille sur des études de cas – réalisation de monographies (échantillonnage ?)



Retour sur la grille – Validation (d'ici septembre ; dernière réunion du comité de pilotage)



Diffusion

1 ANNEXE 2 : Présentation effectuée au comité de pilotage du 31 mai 2007

Etude sur la pérennité économique de systèmes d'activités agrirurales atypiques

Travail réalisé durant les mois d'avril/mai 2007

Lors de la réunion du 30 mars 2007, les orientations du stage ont été définies : le but de l'étude est de mettre au point une grille d'indicateurs qui serve d'élément de dialogue commun et de prise de décision sur la pérennité économique pour les différents acteurs impliqués dans la création d'activités agrirurales dites atypiques.

1 Acteurs rencontrés

Pour mettre au point cette grille d'indicateurs, la première étape consistait en la réalisation d'entretiens auprès des différents acteurs de l'installation agrirurale.

L'objectif était de rencontrer un maximum d'acteurs pour savoir sous quel angle sont abordés les projets agriruraux dans l'accompagnement et leur évaluation. Les entretiens ont été fait soit par téléphone, soit lors de rencontres et leur durée était comprise en général entre une et deux heures.

Banque	BPO (2 rencontres)
Finance alternative et microcrédit	La Nef
	ADIE
	CIGALES
	BDI
	AVENIR (Nord Pas de Calais)
Accompagnement	AIRDIE (Languedoc Roussillon)
	ASPAARI (2 rencontres)
	Accueil Paysan (2 rencontres)
	FD CIVAM 29, 35
	ADASEA 29, 35 (2 rencontres)
	Chambre d'agriculture, commission INA
	GAB 29, 35
AFIP	
Agriculteurs	Un porteur de projet
	2 agriculteurs maîtres de stage 6 mois
Autres	Codespar (ESS)
	CRES (Economie Sociale et Solidaire)
	JA (OPA)
	Conseil Régional (Installation agricole)
	Conseil général (ESS)
	DDA

La diversité des acteurs rencontrés a permis de confronter des points de vues différents notamment

par les rapports différents que peuvent avoir les acteurs avec les porteurs de projet.

Les banquiers ont pour rôle d'attribuer ou non les prêts nécessaires à la grande majorité des installations, dans le cadre de l'activité économique de la banque. Leur approche est donc basée essentiellement sur l'approche économique du projet. Cependant, la personnalité du porteur de projet, ses compétences et sa motivations ont également un grand rôle dans une évaluation pour laquelle les références font souvent défaut, et qui est basée sur le ressenti du conseiller sur le porteur de projet.

Les organismes de finance solidaire et de microcrédit ont une approche sensiblement similaire à celle des banquiers, mais ont globalement plus de tolérance quant au risque lié à ces projets-là, ceci pouvant être expliqué par le fait qu'ils travaillent souvent avec des projets à faible investissement.

Les accompagnateurs ont pour objectif la réussite du porteur de projet (qui n'est pas toujours dans la réussite de son projet) et n'ont pas d'intérêt économique dans celle-ci. Ils sont ainsi sollicités non seulement quant à l'approche économique, mais aussi pour des questions techniques, juridiques ou pratiques selon leurs compétences.

Les agriculteurs ont pu me faire part de leur expérience, dans le montage de projet et ensuite, par rapport aux éléments clés de la réussite de leur projet.

La rencontre de personnes travaillant dans l'économie sociale et solidaire a permis d'explorer les points de vue spécifiques à l'évaluation de projets relevant de l'ESS, en rapport avec des projets agricoles qui ont souvent une dimension importante de développement local et d'utilité sociale.

Enfin, la rencontre des pouvoirs publics a permis d'une part d'avoir des éclairages sur certains éléments réglementaires, mais également sur les attentes de ceux-ci quant au développement de ce type d'activité économique. Ceci a été notamment un axe de l'entretien au conseil régional de Bretagne qui mène un travail de réflexion pour la mise en place d'une nouvelle politique de soutien à l'installation en prenant notamment en compte les activités agricoles innovantes.

D'une manière générale, une critique est revenue assez souvent sur les porteurs de projets qui ont tendance à être trop idéaliste et à manquer de pragmatisme dans la construction de leur projet. La difficulté pour eux de passer l'étape de la transcription économique du projet a été signalée plusieurs fois.

2 Attentes des acteurs

Tout d'abord, concernant le cadre de travail, les souhaits exprimés vont dans le sens d'une cible le plus large possible :

- il ne paraît pas judicieux de se limiter uniquement aux installations aidées ou non. En effet, l'expérience prouve que ça n'est pas un critère déterminant pour le caractère atypique ou non du système.
- la grille doit pouvoir être appliquée tant aux installations « atypiques » qu'aux installations « classiques », un des objectifs de ce travail étant de favoriser la reconnaissance des systèmes atypiques, il ne paraît pas judicieux de les marginaliser. Néanmoins, la grille est construite en prenant pour appui les difficultés rencontrées par les exploitations atypiques : une des hypothèses fortes de notre travail est que ces exploitations intègrent et mettent en pratique les notions de multifonctionnalité, de diversification et de pluriactivité. Les fonctions remplies et les moyens mis en oeuvre sont donc différents de ceux de l'agriculture spécialisée à laquelle les références et les évaluations actuelles sont adaptées. Cependant, l'agriculture et les politiques agricoles prennent des orientations nouvelles qui demandent que les méthodes d'évaluation soient revues.

Certaines personnes enquêtées m'ont également mis en garde contre les éventuelles prises de positions idéologiques et interprétations qui pouvaient être faites dans la construction de la grille et la présentation du travail. Cependant, d'autres ont insisté sur le fait que ce travail comportait également une dimension politique : faire reconnaître la possibilité de vivre sur des systèmes de petite taille. Pour ce qui est de l'explication des raisons de ce travail, il semble que le manque de reconnaissance des systèmes atypiques est la conséquence d'un système de politiques agricoles, ainsi que le reflet, ou le rejet d'une idéologie. Certaines considérations sont donc difficilement évitables, notamment en ce qui concerne le contexte agricole breton, tout en évitant au maximum les interprétations et en restant au stade du constat. Cependant, le but de ce travail est la construction d'un outil, réalisée sous le contrôle d'un comité de pilotage multiacteurs. Un tel outil n'a de sens que celui qui lui est donné par la personne qui l'utilise, et est construit de la manière la plus objective possible.

Une troisième demande qui est revenue plusieurs fois dans les entretiens est la volonté de pouvoir expliciter à l'aide de la grille un maximum des aspects d'un projet tout en prenant en compte les attentes des différents acteurs par rapport à un tel projet. C'est à dire que l'outil doit servir autant à construire un projet le plus solide possible en rapport avec les attentes des acteurs, qu'à examiner le projet pour pouvoir mieux le cerner. Cependant, l'outil créé n'a pas vocation à être un indicateur global des composantes de l'exploitation en prenant en compte leurs conséquences sur

l'environnement de l'exploitation (naturel, social, économique) du type diagnostic IDEA, mais bien de rendre compte de la viabilité économique d'un projet. Cela n'exclue pas la prise en compte de critères qui peuvent avoir un impact à moyen ou long terme sur cette viabilité.

Enfin, plusieurs acteurs ont également souligné le manque de clarté et de transparence des réseaux CIVAM quant à leur travail sur l'accompagnement. En effet, il n'existe pas d'observatoire ou de bilan chiffrés des installations accompagnées par les réseaux CIVAM, ce qui pourrait leur servir pour créer des références sur des systèmes innovants, et également améliorer la visibilité de leurs actions.

Remarques :

G.Maréchal : *« Le but de cet outil n'est pas de dire que tous les systèmes atypiques sont bon, mais de pouvoir voir ceux qui sont bons, et pour la société, et pour les porteurs de projet. »*

F.Henry : *« Ce qui est essentiel pour ce type d'installation est la notion de marché, de débouché, de circuit de commercialisation et de potentiel de vente. Il faut pouvoir identifier les marchés avec accessibles et les volumes critiques pour s'y insérer »*

D.Ison : *« Pour ce genre de petits projets, les études de marchés sont souvent complètement inefficaces, ce qui joue le plus ce sont les qualités humaines, les compétences commerciales de la personne. L'idée n'est pas de faire une étude de marché, mais d'explorer les différents circuits éventuels pour voir lequel convient le mieux »*

3 Les obstacles à l'installation

Selon les acteurs et leur rôle dans le parcours à l'installation (montage du projet, validation du projet, financement...), les difficultés rencontrées par les porteurs de projet atypiques sont :

- Le statut

Les seuils EDEI, et le critère de la ½ SMI sont très élevés et le calcul ne prend pas en compte la valorisation qui est faite des produits. Ainsi certains porteurs de projet atypiques ne peuvent pas obtenir le statut d'exploitant principal, ce qui est un handicap pour obtenir des financements, ou l'autorisation d'exploiter de la CDOA structures. La question des statuts se pose également lorsqu'il s'agit d'installation progressive : c'est un mode d'installation qui est encouragé à peu près unanimement car il permet au porteur de projet de démarrer sur des investissements faibles, tout en se faisant une expérience et en développant une expertise de son propre système. Cependant il n'existe pas de statut pour les personnes qui sont dans ce cas, et cela limite ce mode d'installation.

- La recherche de foncier

Elle est rendue difficile pour des projets avec des surfaces souvent faibles. Les exploitations de petite taille partent souvent à l'agrandissement et ne sont pas inscrites au RDI, car les cédants ne pensent pas que leur petite taille permette de monter un projet viable. De plus, les porteurs de projets innovants s'installent dans beaucoup de cas hors cadre familial, et sont parfois des néo ruraux, ils rencontrent donc des difficultés d'insertion et de crédibilité face aux cédants du fait de leur origine non-agricole, en plus de leur projet qui peut parfois être jugé de farfelu. Au niveau de la CDOA commission structures, ensuite, les projets originaux pour lesquels les références manquent gagnent à être accompagnés d'explications complémentaires à celles données dans l'espace prévu à cet effet pour la constitution du dossier.

– **La construction du projet**

La cause première des difficultés rencontrées pour la construction du projet en est le manque de références sur des systèmes qui sont souvent des créations (systèmes originaux). La construction du prévisionnel est également rendue difficile par des porteurs de projet qui ont du mal à passer le cap de la traduction du projet en chiffres, et qui sont parfois « trop idéalistes ». La maîtrise des chiffres est souvent citée comme condition de réussite d'un projet, ou au moins d'autonomie dans la prise de décision. De plus, dans des projets qui correspondent souvent à des projets de vie, il est important de bien accompagner le porteur de projet pour préciser sa motivation et vérifier l'adéquation de son projet avec ses capacités mais aussi avec ses besoins.

– **La recherche de financement**

Le manque de référence, l'originalité des projets et parfois le « manque de pragmatisme » des porteurs de projet viennent augmenter le risque associé à ces projets qui est déjà important du fait que ce sont souvent des créations. Et plus le projet est risqué et flou, plus l'obtention de financement est difficile. L'analyse des projets tourne alors beaucoup autour de la personne, et des capacités mises en oeuvre pour la réalisation du chiffre d'affaires.

D'une manière générale, La cause essentielle des difficultés rencontrées par les porteurs de projet atypiques pour l'installation est le manque de crédibilité, de compréhension, de clarté ou de certitudes en ce qui concerne le potentiel du projet.

On peut résumer cela en posant que la prise de décision se fait selon le rapport entre le potentiel et le risque liés à ce projet.

4 Critères d'évaluation

4.1 Potentiel du projet

Le potentiel du projet est évalué à partir des données apportées par le porteur de projet. Ces données sont confirmées ou infirmées, et seront ensuite validées ou non par l'évaluation du risque lié à la construction de ces données.

Le potentiel est alors évalué sous deux angles différents :

- le réalisme des prévisions du point de vue technique : potentiel des terres, moyens de production, étude de marché
- la viabilité financière du projet (chiffre d'affaires, revenu dégagé ...).

Ces deux points d'évaluation sont deux sources intarissables d'indicateurs, dont la pondération, les seuils et modes d'évaluation sont différents pour chaque acteur en fonction de son rôle envers le porteur de projet.

4.2 Risque

Le risque peut être appréhendé sous deux angles différents :

- La fiabilité des prévisions en regard de l'adéquation du porteur de projet qui relève plus de l'incertitude, de ses liens avec le territoire, de ses capacités, de ses besoins et de sa motivation avec les contraintes du projet.
- Le risque lié au projet qui comporte des éléments financiers (coût d'installation, taux d'endettement...), et d'autres relevant de l'incertitude (marché disponible, ...)

Là encore, les points de vue rencontrés chez les différents acteurs sont variables sur certains aspects de l'évaluation.

4.3 Positionnement des acteurs

On peut pointer les différences entre les acteurs en citant les opinions extrêmes que l'on peut retrouver dans l'évaluation du projet et du risque en explicitant deux types d'évaluation auxquelles elles correspondent :

- Une évaluation pragmatique, en référence à des systèmes reproductibles à l'identique. Le système est évalué selon des critères officiels (tels le revenu, le diplôme qualifiant), et observé par rapport à la globalité des systèmes agricoles déjà existants. La création du système est vue essentiellement sous l'angle de la création d'une activité économique : la réalisation d'un chiffre d'affaires conséquent est la raison majeure de son bon fonctionnement, les données chiffrées sont comparées à des références de groupe (CER, ...) et l'évaluation porte en grande partie sur le pragmatisme du porteur de projet, notamment dans la réalisation de l'étude de marché et la construction du chiffre d'affaires.

- Une évaluation plus individualisée, en référence à des systèmes uniques, adaptés aux besoins et envies du porteur de projet, avec un objectif d'autonomie. L'évaluation se fait sur la base des besoins et objectifs exprimés par le porteur de projet et sa famille, en prenant comme point de repère le revenu disponible (monétaire et en nature). Les prévisions économique relèvent du bon sens plus que du calcul subtil, et leur construction par le PP revêt une importance pédagogique primordiale dans le projet. Le bon fonctionnement du système dépend largement de la motivation du porteur de projet et de sa capacité à faire face aux difficultés.

On peut expliciter ces deux point de vue en prenant en compte des critères caractéristiques de chacun :

	Evaluation normative pragmatique	Evaluation personnalisée
POTENTIEL	<ul style="list-style-type: none"> - Revenu > SMIC - Etude de marché (contrats, ...) - Références de groupe (CER, marges brutes par production), prévisionnel validé par un comptable 	<ul style="list-style-type: none"> -Revenu par rapport aux besoins familiaux et aux revenus antérieurs - Capacité à vendre - Références de réseau, bon sens pour l'équilibre du budget, objectif pédagogique de la construction du prévisionnel
RISQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Le chiffre d'affaires fait tourner la structure - Marge de sécurité = 10% de l'EBE - Anticipation : plan de financement, rythme de croisière - Apports personnels dans le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs de revenu, prise en compte de l'autoconsommation et de la débrouille - Seuil de rentabilité - Capacité de réaction, adaptation à des situations difficiles - Autonomie énergétique, technique (combinaison d'activités)

Il y a également un certain nombre de points de convergence pour lesquels la majorité des acteurs rencontrés sont en accord quant à leur importance dans la viabilité d'un projet. Ces critères sont certes des points communs aux différents points de vue d'évaluation des projets, mais des divergences subsistent en ce qui concerne leur importance relative dans l'évaluation des projets.

POTENTIEL	Observation du marché
	Maîtrise des chiffres, décomposition du chiffre d'affaires
	Motivation
	Engagement : démarches suivies, partenaires rencontrés (commerciaux, institutionnels, associatifs)
RISQUE	Soutien (famille, voisins)
	Coût d'installation
	Temps de travail
	Expérience
	Indicateurs financiers

4.4 Aspects abordés dans la grille

L'analyse des entretiens, ainsi que l'observation des tableaux 2 et 3 fait ressortir que souvent la cause essentielle de ces différences est l'importance relative donnée aux différents aspects, ainsi que l'approche qui en est faite (manière d'aborder le sujet, et limites posées). Cependant, les aspects à aborder sont sensiblement les mêmes pour la majorité des acteurs rencontrés.

On peut ainsi faire ressortir 7 catégories d'indicateurs :

- Motivation
- Famille : charges, ressources
- Validation du prévisionnel (approche commerciale)
- Anticipation, capacité d'adaptation
- Autonomie
- Expérience, compétences
- Insertion
- Soutien

Dans ces catégories, on retrouvera des indicateurs transversaux. Parmi eux, le temps de travail (et temps libre associé) devrait faire l'objet d'une évaluation particulière.

Annexe 2 bis : compte rendu du comité de pilotage du 31 mai 2007



1.1.1 COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ETUDE SUR L'EVALUATION DE LA PERENNITE ECONOMIQUE DES SYSTEMES D'ACTIVITES AGRI-RURALES ATYPIQUE

JEUDI 31 MAI 2007, 14h00-17h00

Département Economie Rurale, Agrocampus Rennes

I. Participants

Présents : Corentin Dufour (stagiaire FRCIVAM Bretagne) ; Jean-Pierre Gerondeau ; Antoine Pillet (Cigales) ; Roger Abraham (Cigales) ; Olivier Clisson (CFPPA de Caulnes) ; Valérie Redon (Lycée agricole du Rheu) ; Gilles Maréchal (FRCIVAM Bretagne) ; Soazig Rouillard (FRCIVAM Bretagne) ; Bruno Lebreton (FRCIVAM Bretagne) ; Fabien Henry (BPO) ; David Ison (CRES) ; Denis Hernandez (Accueil Paysan Bretagne) ; Christian Mouchet (ENSAR) ; Abderaman Rahma (Etudes et Chantiers) ; Jean-Paul Gabillard (FDCIVAM 35)

Excusés : Simon Cornée (Nef) ; Marie-Isabelle Le Bars (ADASEA Bretagne).

II. Prochaines échéances

Prochaine réunion du Comité de Pilotage le **Mercredi 29 Août de 14h00 à 17h00.**

III. Présentation de Corentin Dufour

Voir en annexe 2

IV. Synthèse des orientations définies au cours de la réunion

Terminologie

Plusieurs personnes, au comité de pilotage et lors des entretiens, ont fait la remarque que le terme atypique, utilisé jusqu'ici dans la définition du sujet de l'étude avait une connotation péjorative. Il a

donc été décidé d'utiliser le terme innovant, plus valorisant, voire de parler simplement d'activités agraires.

Objectifs du travail :

La première partie consiste en l'élaboration d'une grille d'indicateurs qui prenne en compte les attentes des différents acteurs pour l'évaluation des projets. Cette grille doit pouvoir explorer au maximum tous les aspects sur lesquels la réflexion est portée lorsque le projet est évalué. Elle doit donc, d'une part, permettre au porteur de projet de clarifier son projet, et de réfléchir à tous les points cités dans la grille, d'autre part, faciliter l'évaluation de ces projets par des observateurs externes. L'appréciation du projet par les différents acteurs reste cependant très personnelle, et repose souvent sur la rencontre et l'entente entre deux personnes.

Cette grille devra être accompagnée de détails sur la signification et les enjeux de chaque indicateur et sur leur mode de calcul. Des exemples et un référentiel devront également être fournis pour donner des points de repère sur l'échelle de l'indicateur calculé.

Enfin, un travail complémentaire sera effectué pour donner des conseils et des orientations sur la mise en oeuvre de la grille d'évaluation, ainsi que des pistes de réflexion pour la suite du travail sur les installations innovantes.

Construction de la grille :

Plusieurs aspects ont été abordés.

Tout d'abord, d'une manière générale, il a été décidé de ne pas procéder à la mise au point d'un barème et d'une pondération qui permette d'arriver à une note pour chaque indicateur. L'objectif est bien de donner les pistes de réflexion sur les éléments clés d'un projet, mais pas de normaliser les qualités qu'un tel projet doit avoir. Ainsi les indicateurs ne seront accompagnés que de quelques références donnant leur valeur dans quelques cas particuliers. L'idée est également que les porteurs de projet puissent argumenter sur l'adéquation de la valeur obtenue pour les indicateurs avec leur projet.

L'évaluation devrait comporter une partie sur le temps de travail, celui-ci étant évidemment un facteur limitant important, mais pouvant également faire l'objet d'une valorisation importante. Cette évaluation devrait être faite de manière assez fine pour faire ressortir les contraintes liées aux combinaisons d'activités ; elle comportera également une partie relative aux contraintes et au temps libre.

Le choix a été fait de ne pas intégrer à la grille d'indicateurs techniques pour deux raisons. La première est un problème de temps, il ne reste que trois mois et demi d'ici la fin du stage et la mise au point d'indicateurs techniques demanderait un travail trop important. D'autre part, on peut considérer que le projet sous son aspect technique a été validé préalablement à l'évaluation économique.

La question a été posée de l'évaluation de l'aspect environnemental du projet. Il a été décidé d'intégrer à la grille quelques indicateurs environnementaux simples (du type empreinte écologique) pour amener la réflexion du porteur de projet sur cet aspect là du projet, en rapport avec une réflexion plus large sur son impact sur la société.

Pour ce qui est de ces deux aspects, technique et environnemental, l'idée émise est que cette grille d'évaluation soit combinée avec d'autres méthodes déjà au point pour les personnes souhaitant avoir un point de vue plus précis sur ces sujets.

Enfin, pour chaque indicateur, il faudra également prévoir le calcul ou l'appréciation d'une marge d'incertitude sur le calcul et la fragilité de l'indicateur.

De même, un système simple d'autoévaluation pour chaque indicateur devrait être proposé, afin que la personne appliquant la grille d'indicateur puisse avoir un point de vue d'ensemble de l'appréciation faite pour chaque indicateur.

L'idée est d'aboutir à un document assez complet, ayant pour vocation de servir d'outil pédagogique tout en facilitant la transparence et la prise de décision pour les décideurs.

Orientations pour la suite

Une première grille d'indicateurs, accompagnés chacun de son explication devrait être finalisée d'ici fin juin et proposée aux membres du comité de pilotage.

Il s'ensuivra le test de la grille auprès de 3 publics différents :

- 2 personnes en phase de dépôt de dossier
- 2 personnes installées ayant réussi
- 2 personnes ayant échoué dans leur installations

L'idée a été émise de tester également la grille auprès d'une installation classique.

L'objectif est d'avoir des situations très différentes du point de vue de tous les indicateurs, pour pouvoir tester la grille du mieux possible, et également affiner le mode de calcul des indicateurs.

2 ANNEXE 3 : Méthode d'évaluation de la pérennité économique de systèmes d'activités agrirurales innovants.

Cet outil est le fruit d'un stage de mémoire d'ingénieur agronome d'une durée de 6 mois réalisé à la FRCIVAM de Bretagne en 2007. Le travail et la réflexion menés pour la réalisation de cette méthode ont été fait avec l'accompagnement d'un comité de pilotage rassemblant des représentants des réseaux CIVAM (animateurs et paysans), d'organismes bancaires, de l'ADASEA, de l'enseignement agricole, et d'organismes de finance alternative et d'économie sociale et solidaire.

Il a été élaboré à partir d'enquêtes réalisées sur toute la Bretagne auprès de différents acteurs de l'installation agrirurale (le même type d'acteurs que ceux du comité de pilotage), dont le but était d'identifier les points abordés pour l'évaluation de tels projets, et la façon dont ils étaient abordés par les différents acteurs. A la suite de ces entretiens, une première version de l'outil a été élaborée, puis testée auprès de porteurs de projet, de personnes installées et de personnes dont le projet n'a pas abouti. L'analyse de ces études de cas a permis la construction de l'outil final.

Cet outil a pour objectif de dialogue dont le but est de donner une vision globale du projet, et de la cohérence existant entre le porteur de projet, son projet, et le territoire sur lequel il s'installe. Il doit permettre de faire ressortir les avantages et les inconvénients du projet pour les observateurs, et doit pouvoir permettre au porteur de projet d'explorer son propre projet et de le défendre en connaissance des attentes des évaluateurs. On explore alors différents points importants du projet qui peuvent être source de questionnement, de discussion et d'argumentation tant pour le porteur de projet que pour les observateurs. On ne cherche pas à donner une note au projet, mais à orienter la réflexion du porteur de projet, et de l'observateur vers les points qui semblent primordiaux pour l'évaluation de la viabilité socio-économique du projet.

L'outil comporte plusieurs éléments :

- un questionnaire d'une quarantaine de pages à remplir par le porteur de projet
- une grille d'analyse où les information tirées du questionnaire sont synthétisées sous forme d'indicateurs et analysées.
- un fiche de synthèse où sont repris les indicateurs évalués précédemment, donnant une vision globale de l'appréciation donnée aux différentes composantes du projet.

Présentation de l'outil

Le questionnaire est divisée en 8 thèmes pour donner une vision globale du système d'activité étudié, en l'abordant sous l'angle économique et sous l'angle de la cohérence entre le projet, le lieu dans lequel il compte s'implanter et le porteur de projet lui même :

- Motivation : cette partie aborde d'un point de vue général les motivations du porteur de projet pour la mise en place de cette activité sur ce territoire, et sa motivation pour la construction du projet, dans le cheminement de l'idée au projet.

La question de la motivation est une question centrale de l'évaluation des projets. En effet, pour faire face aux difficultés multiples qui peuvent être rencontrées entre la formulation de l'idée et la concrétisation, mais aussi après l'installation (d'une manière générale, les choses se passent rarement comme elles sont décrites dans le projet initial et le prévisionnel économique), il faut faire preuve de beaucoup de motivation pour arriver à un projet viable, et reconnu comme tel. La motivation transparaît tout au long de cette grille d'analyse du projet, par les démarches réalisées jusqu'ici et la façon dont le porteur de projet présente son projet.

- Temps de travail : cela permet de voir notamment la faisabilité du projet, et la cohérence des objectifs de temps de vie avec le temps de travail nécessaire à la réalisation du projet.

Le temps est un des facteurs limitants pour la réalisation des projets. La gestion du temps est un élément essentiel pour arriver à ses fins en ce qui concerne les activités génératrices de revenu, mais aussi pour arriver à concilier projet professionnel et projet de vie.

- Entourage : contraintes et soutien. Etude croisée du revenu prévisionnel et des besoins de la famille, de certains points concernant les conditions de vie, et du soutien apporté au porteur de projet.

La cellule familiale (conjoint(e), enfants) a un rôle très important dans la préparation du projet d'une part, et

dans sa réalisation et sa pérennité d'autre part.

Tout d'abord, l'activité économique mise en place a pour rôle d'apporter un revenu à la famille, et il est important que ce revenu puisse satisfaire les besoins familiaux. D'autre part, la famille, et l'entourage du porteur de projet jouent un rôle important de soutien moral auprès du porteur de projet lors des périodes difficiles de la construction du projet, puis de la phase d'activité.

- Compétences : Décryptage des diplômes et expériences, établissement d'un bilan de compétences.

Les savoirs, savoirs-faire et savoirs-être du porteur de projet en relation avec les activités envisagées sont un autre point examiné avec attention lors de l'évaluation du projet. En effet, cela est une autre forme de garantie de la pérennité du projet visé. Ces points là sont en général abordés sous deux angles différents : les compétences acquises de manière académique, et les compétences acquises par l'expérience, qui sont autant voire plus importantes aux yeux des acteurs de l'installation. On cherchera également à identifier les compétences à acquérir et comment elles le seront.

- Insertion territoriale : connaissance du territoire d'installation et des acteurs locaux, insertion territoriale du porteur de projet.

Après avoir examiné dans les premières parties des questions relatives au porteur de projet et à sa famille pour valider la correspondance entre les objectifs exprimés, les compétences mises en jeu et la réalité du projet en terme de temps de travail et de revenu, nous allons ici nous intéresser aux relations établies sur le territoire d'installation.

La question de l'insertion et de la connaissance du territoire par le porteur de projet comporte plusieurs enjeux, tant pour le bien être du porteur de projet et de sa famille que pour l'activité économique.

- Validation du prévisionnel : étude de la fiabilité des références utilisées, et de la prospection commerciale effectuée.

Après avoir approfondi les questions relatives aux objectifs rattachés au projet, à la mise en œuvre pratique du projet et à l'insertion territoriale, les deux parties suivantes sont consacrées à l'évaluation de la fiabilité, et du risque liés aux prévisions économiques.

Cette partie est dédiée à l'étude de la construction des chiffres prévisionnels. On aborde différents points pour explorer la manière dont ont été estimés les prix et quantités de vente ainsi que les charges. L'idée est d'estimer le réalisme des prévisions, et de se faire une idée du potentiel du projet en termes économiques.

- Résilience économique et reproductibilité : étude du risque financier lié aux prévisions économiques.

Après avoir étudié dans le détail la construction du prévisionnel, cette partie s'intéresse maintenant au risque lié au financement du projet, à l'autonomie financière du porteur de projet et à la reproductibilité du système économique envisagé. Ces trois points qui clôturent l'analyse économique du projet sont construits à partir de l'analyse de la structure financière de celui-ci, en portant attention à la dépendance (à une production, un créancier ou un client, ou type de client), et au caractère reproductible de la structure financière envisagée.

- Environnement : étude sommaire de la sensibilité environnementale dans la construction du projet par rapport à des préoccupations de gestion, de valorisation et de préservation de biens communs.

Pour conclure l'analyse de la pérennité du système envisagé nous allons nous intéresser à quelques indicateurs environnementaux. Par ces quelques indicateurs, on essaye d'avoir une vision du coût pour la société de la création et du fonctionnement de ce système. Cependant, l'approche proposée ici n'est pas approfondie car cela demande beaucoup de travail et ferait partie d'une étude annexe plus technique sur le système d'exploitation. On cherche à avoir une idée de la sensibilité environnementale du porteur de projet, et pousser également à la réflexion sur ce sujet là.

L'analyse effectuée ensuite regroupe les différentes données recueillies dans le questionnaire en 20 indicateurs répartis dans 3 thématiques différentes.

- On s'intéresse tout d'abord au porteur de projet, à ses motivations et à son entourage. Cette partie reprend les

données qui permettent d'analyser la cohérence qu'il existe entre le porteur de projet et son projet, et entre les prévisions qu'il a faites et les objectifs qu'il s'est donné. Globalement, la première partie de l'analyse est consacrée à évaluer la correspondance entre les objectifs du porteur de projet, et les moyens qu'il se donne.

- Ensuite, une seconde partie est consacrée à l'insertion sociale et professionnelle du porteur de projet, ainsi qu'à l'intégration du projet dans une dynamique locale. Ces point là ont en effet des facteurs ne se traduisant pas directement au niveau financier mais qui ont une importance non négligeable dans la réussite de projets agriruraux.
- La troisième partie est consacrée à l'analyse financière du projet, où l'on analyse la prospection commerciale réalisée et quelques données relatant le potentiel et le risque économiques liés au projet. Cette partie vient en dernier, comme validation des éléments cités ci-dessus.

Pour chaque indicateur, il y a une explication de la signification et des enjeux qui sont liés à cet indicateur, et les consignes pour l'analyse avec pour certains quelques points de repère.

Les indicateurs ne donnent pas lieu à l'élaboration d'une note normalisée, mais l'appréciation de la qualité du résultat est laissée à chacun : la personne qui remplit la grille (observateur ou porteur de projet) doit donner à chaque indicateur une appréciation allant de 1 (Très Bien) à 5 (Très Insatisfaisant). Cette appréciation doit ensuite être justifiée dans la colonne [Commentaires], la justification de l'appréciation donnée est indispensable pour une utilisation complète de l'outil.

Exemple :

Indicateurs	Paramètres à prendre en compte	Appréciation	Commentaires
Capacité à faire face aux difficultés [1.2] [1.3]	Evolution du projet selon les difficultés, et recherche des informations nécessaires à la construction du projet.		

Questions auxquelles se réfère l'indicateur.

Nom de l'indicateur

Paramètres à évaluer pour l'analyse de l'indicateur

Appréciation (1 à 5) donnée à l'indicateur

Justification de l'appréciation

Application de l'outil

Cet outil a été créé pour être appliqué à des projets en phase de finalisation (on entend par finalisation le dépôt de dossier en CDOA pour l'obtention de l'autorisation d'exploiter et/ou la recherche de soutien financier). C'est à dire que les porteurs de projet doivent déjà avoir une idée claire de la manière dont ils vont procéder techniquement, ainsi que de la transcription financière de leur projet.

Préalablement au travail de remplissage de la grille, il est conseillé d'avoir à portée de main un maximum de documents et d'informations relatifs au projet et au porteur de projet : dossier projet, CV, lettre de motivation, compte de résultat prévisionnel et plan de financement, informations sur la situation familiale, ...

Pour les observateurs extérieurs, il est conseillé d'analyser la grille en compagnie du porteur de projet car certains indicateurs ne prendront tout leur sens que s'ils sont accompagnés d'explications plus approfondies par le porteur de projet.

L'outil peut remplir deux rôles complémentaires : il peut être utilisé pour l'accompagnement du porteur de projet, afin d'évaluer les chances que le projet a de réussir et de construire un argumentaire pour soutenir le projet ; il peut également servir comme outil de dialogue avec les financeurs ou d'autres personnes désirant évaluer la viabilité du projet.

QUESTIONNAIRE

1. MOTIVATIONS

Dans cette partie, nous cherchons à identifier les objectifs généraux qui sont derrière la création d'activité, les améliorations et contraintes prévues avec la réalisation du projet, et le cheminement de l'idée de départ jusqu'à aujourd'hui.

1.1 Raisons de la mise en place de l'activité

– Pourquoi avez vous choisi ces activités?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Par opportunité (accès foncier...) | <input type="checkbox"/> Pour le mode de vie (<i>préciser</i>) : |
| <input type="checkbox"/> Par vocation | <input type="checkbox"/> Intérêt économique du secteur |
| <input type="checkbox"/> Exploiter le patrimoine familial | <input type="checkbox"/> Autres (<i>préciser</i>) : |

– Quelles sont vos motivations ? :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Par désir d'entreprendre | <input type="checkbox"/> Par désir d'indépendance/patron |
| <input type="checkbox"/> Reconversion professionnelle | <input type="checkbox"/> Créer son propre emploi |
| <input type="checkbox"/> Projet de vie en milieu rural | <input type="checkbox"/> Autres (<i>préciser</i>): |

– Par rapport à votre situation actuelle, quels changements attendez-vous avec la réalisation de ce projet? (améliorations, projet de vie, contraintes)

– Que pensez vous que la réalisation de ce projet va vous apporter professionnellement? Et personnellement, à vous et votre famille?

– Où souhaitez vous que soit localisée votre activité? Pour quelles raisons?

– Que feriez vous en cas d'échec de ce projet?

2. TEMPS DE TRAVAIL ET TEMPS DE VIE

Nous allons établir ici des prévisions de temps de travail de manière à détecter des périodes de pointe, ainsi que des périodes de temps libre à consacrer à la vie familiale ou à d'autres activités en relation avec vos espérances par rapport au projet. L'évaluation du temps de travail nécessaire peut être faite de deux manières, selon le type d'activité. Pour les activités durant toute l'année (transformation, vente directe, ...) on essaiera d'établir un emploi du temps hebdomadaire [2.2]. Pour les activités saisonnières (accueil touristique, cultures, ...) on essaiera d'avoir une vision par périodes du temps de travail hebdomadaire [2.3]. L'ensemble des prévisions devrait aboutir à l'établissement d'un calendrier annuel sur lequel figurera le temps de travail hebdomadaire.

2.1 Main d'œuvre disponible

Indiquez ici la main d'œuvre disponible pour travailler sur l'exploitation, la fréquence de présence (toute l'année, quand il fait beau, pendant la récolte,...), ainsi que la qualification de la main d'œuvre (chef d'exploitation, salarié(e) permanent(e) ou temporaire, bénévole, ...) et les travaux auxquels elle est affectée.

Qui? (Gérant, chef d'exploitation, salarié, ...)	Fréquence de présence (toute l'année, vacances scolaires, ...) ; temps en heures/an	Travaux effectués par cette personne

2.2 Emploi du temps type

L'établissement d'un emploi du temps hebdomadaire type permet d'avoir une première vision de l'organisation quotidienne du travail. Indiquez dans ce planning les activités qui seront réalisées toute l'année (transformation, marchés, comptabilité....), et qui s'en charge. Les autres activités seront abordées dans les questions suivantes.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
06H00							
07H00							
08H00							
09H00							
10H00							
11H00							
12H00							
13H00							
14H00							
15H00							
16H00							
17H00							
18H00							
19H00							
20H00							
21H00							

2.3 Estimation annuelle

On cherche ici à estimer le temps de travail qu'il faudra fournir pour les activités saisonnières ou d'astreinte n'ayant pas lieu toute l'année.

Les travaux d'astreinte correspondent aux tâches non différables à plus de la journée et non concentrable. Ce sont le plus souvent les travaux consacrés au troupeau comme la traite, l'alimentation, la surveillance des mises bas, le paillage, le raclage, cela peut être également les activités liées à la restauration (cuisine, plonge, ...), à l'accueil dans le cas d'hébergement, à la transformation ou à la vente directe.

Pour plus de clarté et de précision, on demande de diviser le temps en phases pendant lesquelles le travail d'astreinte est homogène sur chaque activité. Par exemple, pour les animaux il y a les phases de vêlage, animaux en bâtiment, animaux dehors....

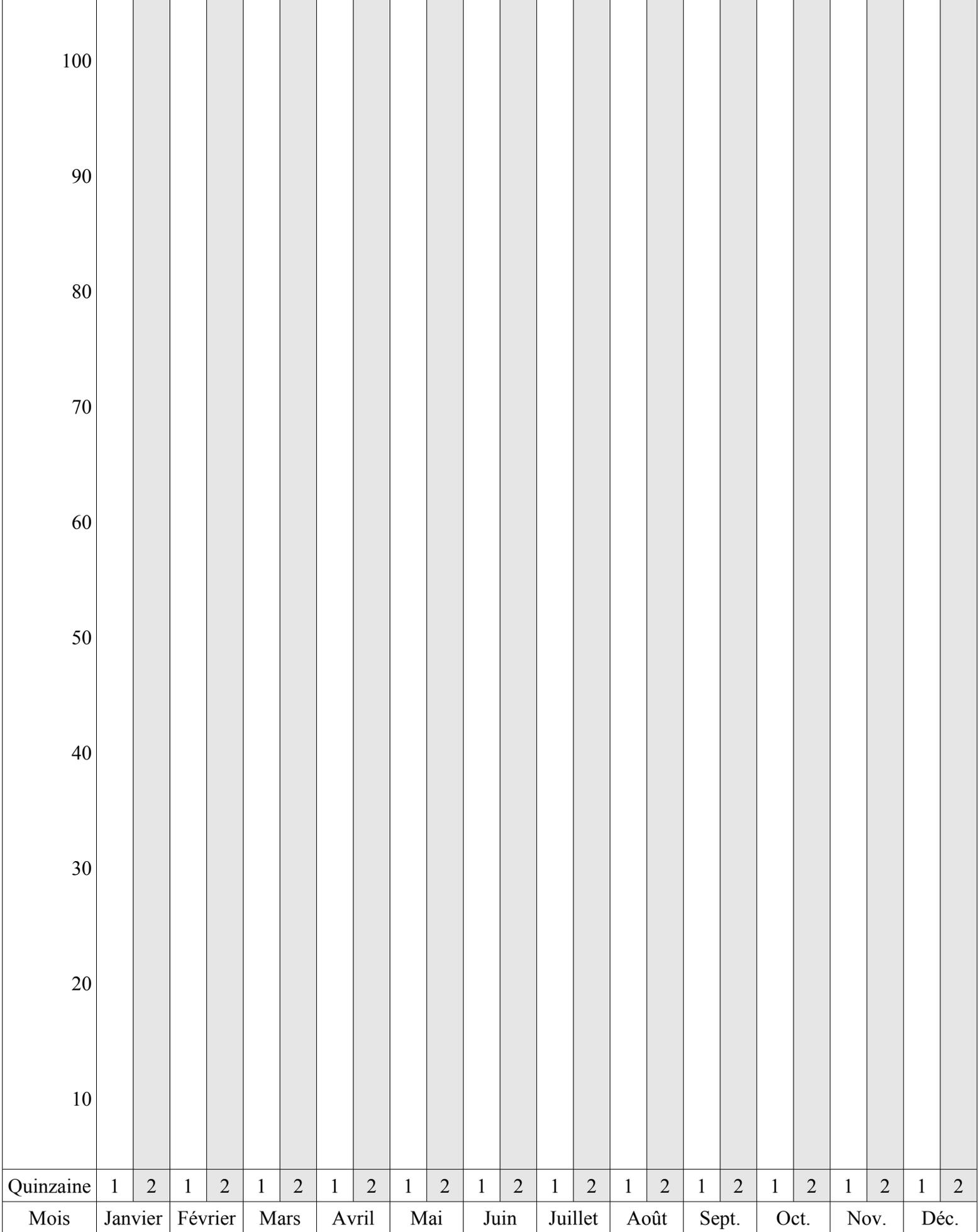
Les travaux de saison sont les travaux plus différables et plus concentrables. Ils correspondent le plus souvent aux travaux de « dehors » relatifs aux cultures (implantation, épandage, traitement, foin, moisson/paille, ensilage, ...), à l'entretien du territoire (haies, bois), aux travaux périodiques consacrés aux troupeaux (prophylaxie, contrôles de performances...), ou encore à l'accueil de groupes.

Enfin, il ne faut pas oublier les autres travaux nécessaires au bon fonctionnement du système (entretien du matériel et des bâtiments, travaux administratifs et comptables, ...), ainsi que les obligations extérieures (responsabilité associative, ...).

NB : le temps nécessaire peut être mesuré en heures par jour pour les travaux d'astreinte, et en heures ou demi journées par semaine pour les travaux saisonniers.

Bilan Temps

Nombre
d'heures
par semaine



2.4 Attentes de temps de vie

Dans cette partie, on observe les attentes en termes de temps libre, pour satisfaire des obligations extérieures ou pour la vie familiale et les loisirs. Ces attentes devront être confrontées au calendrier prévisionnel, afin de voir la compatibilité entre le rythme de travail prévu et le temps libre escompté.

On cherche d'abord à savoir comment vous envisagez votre temps libre, en fonction de ce que permet votre activité.

Certaines activités permettent de consacrer du temps à d'autres choses dans la journée (« temps libre dispersé »), alors que d'autres nécessitent une division du temps travaillé, et du temps non travaillé (« temps libre groupé »). Comment envisagez vous votre temps libre ?

- Plutôt groupé Plutôt dispersé

Temps non professionnel quotidien :

- Sur 24 heures, combien comptez vous avoir de temps libre en moyenne?

- En période de pointe, quel rythme êtes vous prêts à supporter (nombre minimum d'heures de temps libre par jour)? Pendant combien de temps?

Temps non professionnel hebdomadaire :

- Combien de demi journées par semaine souhaitez vous libérer, en moyenne?

- Pour les éventuels travaux d'astreinte (comme la traite), comment comptez vous vous organiser pendant ces demi journées libres?

- En période de pointe, quel rythme êtes vous prêts à supporter? (nombre minimum de demi journées libres par semaine)? Pendant combien de temps?

Temps non professionnel annuel :

- Il arrive souvent que le montage de projets agraires ne permette pas de prendre de vacances pendant les premières années de fonctionnement du système. Au bout de combien de temps souhaitez vous atteindre votre « rythme de croisière »?

- Combien de semaines par an comptez-vous prendre?

- Quelle organisation souhaitez vous adopter pour s'occuper des éventuels travaux d'astreinte pendant votre absence?

Commentaires complémentaires sur les prévisions de temps de travail et temps de vie :

3. ENTOURAGE : CONTRAINTES ET SOUTIEN

Dans cette partie, nous allons aborder la question de votre entourage proche sous l'angle des contraintes et du soutien qu'il peut apporter à la réalisation du projet. On explorera tout d'abord les besoins financiers de la famille et les objectifs en termes de revenu. Il est important de noter que ces objectifs sont fortement liés aux objectifs en termes de qualité de vie, qui devront servir d'argumentaire, ou d'explication de cette partie. Après avoir évalué les besoins en revenu, nous aborderons la question de l'isolement géographique et du soutien amical et familial.

Evaluation des besoins : avant l'installation

3.1 Etat des finances et ressenti de la famille

Les 4 premières questions de cette partie sont consacrées au revenus actuels et prévisionnels de la famille en comparaison avec les besoins exprimés.

A partir de votre situation actuelle, nous cherchons ici à identifier plus précisément les besoins familiaux, de manière quantitative avec le solde en banque en fin de mois, et de manière qualitative en interrogeant le porteur de projet et éventuellement d'autres membres de sa famille sur leur ressenti quant à la suffisance ou non des revenus actuels.

Le solde de fin de mois peut être calculé à partir de relevés bancaires, et, de même que pour le calcul du revenu, il est conseillé d'effectuer une moyenne sur plusieurs mois afin d'avoir une vision équilibrée de celui-ci.

Solde en banque en fin de mois :	Plutôt positif	<input type="checkbox"/>
	Plutôt nul	<input type="checkbox"/>
	Plutôt négatif	<input type="checkbox"/>
Appréciation de la famille sur ses ressources :		
	Largement suffisant	<input type="checkbox"/>
	Adéquation avec les besoins	<input type="checkbox"/>
	Vivable mais pas durable	<input type="checkbox"/>
	Largement insuffisant	<input type="checkbox"/>

Evaluation des besoins : après l'installation

3.2 Revenu précédents

Pour pouvoir estimer l'adéquation du revenu prévisionnel dégagé par l'activité mise en place avec les besoins de la famille évalués précédemment, il faut évaluer également la perte éventuelle de revenu suite à la mise en place de l'activité qui peut être due à l'arrêt d'une autre activité professionnelle, ou à la perte d'allocations comme le RMI (Revenu Minimum d'Insertion). C'est ce que nous proposons d'évaluer ici, cependant, cette perte de revenu peut être différée, c'est pourquoi nous demandons d'évaluer cette perte à l'installation, et 2 ans après. On ne tient pas compte ici des revenus de l'activité.

Revenus précédents perdus :
A l'installation
Après 2 ans

3.3 Evolution des besoins

La situation familiale peut changer pendant la mise en place du projet, et on demande ici d'évaluer qualitativement l'évolution des besoins familiaux jusqu'à cinq ans après l'installation. Le principal facteur d'évolution des besoins et l'âge des enfants : un enfant qui entre à l'école et ne va plus chez la nourrice, un enfant qui va faire des études supérieures, un enfant qui naît...

On cherche aussi à avoir une estimation de la stabilité du revenu du/de la conjoint(e), pour pouvoir établir une appréciation plus précise sur le revenu prévisionnel.

Evolution des besoins sur les cinq premières années :	Evolution du revenu du/de la conjoint(e) :
<input type="checkbox"/> Diminution	<input type="checkbox"/> Diminution
<input type="checkbox"/> Stabilité	<input type="checkbox"/> Stabilité
<input type="checkbox"/> Augmentation	<input type="checkbox"/> Augmentation
	<input type="checkbox"/> Incertain
	<input type="checkbox"/> Associé(e) au projet

3.4 Objectifs de revenu dégagé par l'activité

Pour terminer sur l'évaluation des besoins de la famille et du revenu, on demande ici d'indiquer le revenu prévisionnel. Il est conseillé d'indiquer une fourchette de revenu, indiquant le meilleur et le pire des cas.

Le revenu dégagé est calculé à partir du résultat de l'exercice : Revenu dégagé = (résultat de l'exercice) + (autoconsommation, troc) – (annuités d'emprunt)

L'autoconsommation et le troc seront estimés en prenant en compte la valeur d'achat des produits consommés (légumes produits, viande produite, œufs, bois de chauffe ...)

Revenu prévisionnel	Hypothèse haute	Hypothèse basse	Moyenne
La première année			
Après 5 ans			

3.5 Vivabilité et isolement

On aborde ici la question des distances. Tout d'abord, la distance entre le lieu d'activité et le lieu d'habitation pour l'organisation et la qualité de vie, la distance au bourg et au voisinage ensuite, pour des questions d'isolement et des raisons pratiques. Le bourg, ou centre ville est ici entendu comme lieu d'activités économiques et sociales (magasins, école, ...)

Distance du lieu d'habitation au siège de l'activité (préciser si commune différente) :
Distance du bourg : Habitation Siège de l'activité
Distance des voisins : Habitation Siège de l'activité

3.6 Soutien familial et amical

On cherche ici à identifier les personnes solidaires et réfractaires à la réalisation de votre projet dans votre entourage proche (famille, amis).

On portera une attention particulière à la disponibilité et au soutien du/de la conjoint(e).

Le soutien apporté peut être considéré sous deux formes : un soutien actif qui se traduit par des avancées concrètes dans le projet, et un soutien moral qui permet de faire face plus facilement aux difficultés. On prendra également en compte le soutien qui sera apporté ensuite dans les divers travaux de l'activité.

Personnes solidaires pour la réalisation du projet (préciser le lien avec cette personne, et le soutien apporté)	Personnes réfractaires à la réalisation du projet (préciser le lien, et les causes du conflit)

3.7 Changements dans la vie familiale

– Avez vous identifié les changements majeurs de vie familiale et personnelle que va impliquer la réalisation du projet? Quels sont ils?

– Ces changements ont-ils été abordés avec le/la conjoint(e)?

3.8 Lien avec les associés

Pour quelles raisons avez vous décidé de vous installer en association?

Comment avez vous choisi vos associés? Avez vous déjà travaillé ensemble?

Comment envisagez vous le travail en association?

Avez vous discuté des questions de rythme de travail? Avez vous prévu une répartition des tâches et du temps? Quelle est elle?

Prévoyez vous des temps de concertation entre associés pour la gestion du système?

Commentaires complémentaires sur l'entourage du projet :

4. FORMATION ET EXPERIENCE

Dans cette partie, on cherche à établir les compétences acquises par le porteur de projet tout au long de son parcours et la manière dont elles l'ont été. L'objectif visé est d'aboutir à la comparaison des compétences acquises avec une liste de compétences nécessaires à la réalisation du projet, et de voir comment les compétences manquantes seront trouvées.

On utilisera le CV pour remplir le tableau.

4.1 Préinstallation

Avez-vous déjà débuté une activité productive ou de service (déclarée ou non) sur le lieu où l'activité s'implante? Donnez alors un aperçu de l'état de l'activité avant l'installation et les modifications envisagées (cheptel, surface, capacité, statut, chiffre d'affaires...)

OUI NON

Etat actuel et modifications envisagées :

4.2 Formation et diplômes

On cherche ici à identifier d'abord les compétences acquises de manière académique. Cela comprend d'une part les diplômes obtenus (pas obligatoirement dans le domaine de l'agriculture), et d'autre part les formations et stages suivis dans le cadre d'une activité professionnelle précédente, ou de la construction du projet d'installation.

Par compétence on entend tout savoir, savoir-faire ou savoir-être nécessaire à la réalisation de l'activité de production, de service, ou de gestion globale du système (ces trois aspects seront détaillés plus tard).

Lorsque les formations ont été suivies pour la construction du projet, cocher la dernière case.

Formation suivie / diplôme reçu (date)	Structure	Compétences acquises	Formation suivie pour le projet

4.3 Expériences, parcours de vie : apprentissages divers

On aborde ici des questions souvent délicates et compliqués à aborder : la décomposition du parcours de vie en compétences accumulées. Le tableau peut également être rempli par des qualités auxquelles ne sont pas forcément associées d'expériences précises mais qui sont connues de la personne ou remarquées par l'observateur.

Expériences professionnelles	Lieu, durée	Compétences développées

4.4 Bilan de compétences

On essaie ici de faire le bilan des compétences acquises dans le passé pour les comparer aux compétences nécessaires au bon déroulement du projet. Précisions sur le tableau : dans la liste de compétences, on demande de les classer comme étant nécessaire ou secondaire dans la réalisation du projet, considérant qu'aucune compétence n'est inutile (vous pouvez donc ajouter tout ce que bon vous semble). Pour ce qui est des compétences administrative, cela prend en compte la connaissance de la réglementation. Enfin, dans la dernière colonne, indiquez pour les compétences acquises d'où elles proviennent (expérience, formation, associés) ; pour les compétences à compléter ou acquérir, indiquez comment vous comptez acquérir ces compétences (échanges/réunions ; sur le tas ; journées techniques ; stage ; visites/voyage d'études ; conseil ; entraide).

Domaine	Compétences			Etat des compétences			Compétences acquises : où, comment ces compétences ont été acquises. Compétences à compléter/acquérir : Comment acquérir les compétences
		Nécessaire	Secondaire	Plutôt bonnes	A compléter	A acquérir	
Savoir-faire techniques	Production/activité :						
	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	Gestion administrative						
	Gestion financière						
	Mécanique						
	Bricolage						
	Autres :						

Domaine	Compétences			Etat des compétences			Compétences acquises : où, comment ces compétences ont été acquises? Compétences à compléter/acquérir : Comment acquérir les compétences?
		Nécessaire	Secondaire	Plutôt bonnes	A compléter	A acquérir	
Savoir-faire	Techniques commerciales						
	Organisation						
	Régularité						
	Adaptation						
	Autres						
Savoir-être	Disponibilité						
	Ouverture d'esprit						
	Ecoute						
	Prise d'initiative						
	Autres						

5. Insertion territoriale et sociale

L'objectif général de cette partie est d'observer ce que peut vous apporter le territoire, et ce que vous pouvez apporter au territoire d'installation, ainsi que votre insertion sociale et professionnelle et le soutien que vous pourrez trouver dans le territoire.

5.1 Relations projet/territoire

Cette partie permet d'évaluer votre connaissance du territoire d'installation. On demande ici de décrire brièvement la zone où l'installation est prévue en identifiant les avantages et inconvénients que présente le territoire pour la mise en place du projet, et les avantages que le projet pourra apporter au territoire.

Avantages du territoire pour le projet	Inconvénients du territoire pour le projet	Apports du projet au territoire

5.2 Prise de contact avec les institutions et les acteurs du territoire

L'objectif ici est de voir les démarches réalisées pour se présenter, et rechercher d'éventuels soutiens ou connaissances au niveau des acteurs du territoire (mairie, pays touristique, collectivités associations, ...)

On demande de décrire les contacts qui ont été pris avec les différents acteurs et institutions (formelles ou informelles) rencontré. N'hésitez pas à ajouter des commentaires pour préciser la qualité du contact que vous avez eu.

Acteurs rencontrés	Contact établi			Contact envisagé
	Contact favorable	Indifférent	Contact défavorable	

5.3 Participation à la vie locale

Indiquez ici si vous et les membres de votre famille (conjoint(e), enfants) êtes engagés dans des structures associatives, ou institutionnelles ; ou si vous souhaitez le faire, lorsque le projet sera lancé.

Précisez, dans le cas de l'engagement associatif, les activités de l'association (culture, social, ...) et la hauteur de votre engagement (adhérent, bénévole, administrateur).

La participation à des collectifs professionnels fait l'objet de la question suivante.

Qui?	Quelle structure? (nom)	Quelles activités?	Quel engagement?

5.4 Participation/adhésion à des collectifs professionnels

De même que pour l'engagement dans la vie associative ou institutionnelle, l'engagement dans des collectifs professionnels permet une bonne insertion au niveau professionnel, et donne également l'occasion d'échanger avec d'autres personnes sur vos activités. Cet engagement peut aussi être utile pour l'organisation du travail, et participe également à la création de liens personnels.

Indiquez vos engagements ou les projets que vous avez, pour l'engagement dans des collectifs professionnels (CUMA, service de remplacement, associations)

Dans la colonne [Rôle], indiquez les objectifs de votre engagement dans ces collectifs, par rapport aux rôles qu'ils se donnent.

Structure	Rôle de la structure	Niveau d'engagement

5.5 Liens avec d'autre paysans

Indiquez ici les contacts avec les porteurs de projet ou les paysans déjà installé que vous avez, et le type de système ou de projet sur lesquels ils sont.

	Nombre approximatif	Zone géographique
Sur un système similaire		
Sur d'autres systèmes		

5.6 Liens au niveau local

Comment votre projet est-il accueilli sur la commune par les habitants?

Avez vous déjà des connaissances dans la zone d'installation?

Y a-t-il d'autres paysans sur la commune? Comment voient-ils votre installation?

Commentaires complémentaires sur l'insertion territoriale :

6. VALIDATION DU PREVISIONNEL

Dans cette partie, nous allons chercher à détailler certains éléments de la construction du prévisionnel comptable. Les objectifs sont de voir comment a été effectuée la prospection commerciale, notamment dans le cas d'activités de vente directe et d'accueil et d'identifier les sources utilisées pour les références technico-économiques afin de déterminer leur adaptabilité au projet.

On propose d'étudier d'abord les références utilisées, puis nous aborderons la prospection commerciale (anticipation de tous les rapports commerciaux, en entrée et en sortie).

Si une étude de marché a été réalisée et rédigée et est remise avec le présent document rempli, il n'est pas nécessaire de remplir les questions 6.2 et 6.3 (les questions 6.1 et 6.4 restent à remplir)

6.1 Fiabilité des références utilisées

Quelles références ont été utilisées pour la construction du prévisionnel ? (Centre de Gestion, visite de systèmes similaire : préciser le nombre, la taille et « l'âge » des systèmes visités...)

En quoi les références utilisées sont-elles transférables sur ce projet ? (dans le cas d'absence de références, indiquez pour les producteurs rencontrés par exemple les caractéristiques identiques ou non du système : qualité des terres, mode de commercialisation, localisation ...)

Activité/production	Caractéristiques des références utilisées (provenance, à partir de quoi elles sont établies, ...)	Adaptabilité au projet

6.2 Modes de commercialisation

On demande ici d'exposer et de justifier les choix réalisés pour la commercialisation selon les produits vendus. Ceci permet d'avoir une vision de la façon dont la prospection commerciale a été abordée.

Pour les activités de service, se reporter à la question 6.3, page 25.

Cette question est divisée en 5 parties :

- Point de vente fixe (p25) : cette partie concerne la vente à la ferme, les magasins de producteurs auxquels vous participez, et les marchés à la ferme.
- Marché (p26) : cette partie concerne la vente sur les marchés et sur les foires et salons.
- Panier/Groupement de consommateur (p26) : cette partie concerne la vente par panier ou à des groupements de consommateurs effectuant des commandes à l'avance.
- Autres vente directe (p27) : cette partie concerne la vente à domicile, par correspondance, ou en tournée.
- Vente indirecte (p27) : cette partie concerne les modes de commercialisation en vente indirecte (centrales d'achat, coopératives, restauration, ...)

- Point de vente fixe, à la ferme et/ou avec d'autres producteurs.

[Caractéristiques] : *nom, lieu, nombre de producteurs, fréquence d'ouverture et/ou fréquence d'approvisionnement (livraison), produits fournis, communication envisagée, fréquentation.*

[Concurrence] : *liste de points de vente vendant les mêmes produits que vous aux alentours. Pour chacun, donner la distance à votre point de vente le plus proche, la diversité de produits proposés (plus importante, égale, plus faible) et la fréquentation.*

[Conclusion] : *Pourquoi avez vous choisi ce mode de commercialisation? Quels avantages avez vous par rapport à la concurrence? Quelles complémentarités pouvez vous trouver?*

- Marché

[Caractéristiques] : *lieu ; distance ; fréquence ; horaires ; fréquentation ; produits vendus.*

[Concurrence] : *nombre de stands proposant les mêmes produits ; parmi eux, combien proposent plus de produits?*

[Conclusion] : *Pourquoi avez vous choisi ce mode de commercialisation? Quels avantages avez vous par rapport à la concurrence? Quelles complémentarités pouvez vous trouver?*

- Panier/Groupement de consommateurs

[Fonctionnement] : *engagement des consommateurs, fréquence d'approvisionnement, la structure existe-t-elle déjà ou le groupe est il en train de se créer.*

[Contacts établis] : *Avez vous rencontré les consommateurs? Ont ils donné des engagements (écrits ou oraux), lesquels?*

- Autres vente directe : vente à domicile, par correspondance, en tournée.
[Caractéristiques] : *décrivez le système de vente.*

[Potentiel] : *Quelle est la clientèle visée? Avez vous fait des tests? Quels sont les résultats?*

[Conclusion] : *pourquoi avez vous choisi ce mode de commercialisation?*

- Vente indirecte : centrales, coopératives, boutiques, grandes surfaces, restauration, ...
Préciser les éventuels accords trouvés.

Client	Contact établi			Aucun contact
	Contrat écrit	Contrat oral	En discussion	

6.3 Activités de service

On cherche ici à avoir un rapide aperçu de la prospection commerciale effectuée pour les activités d'accueil et les différents services proposés.

Cette question est divisée en 5 parties :

- Accueil touristique/Loisirs (p28) : cette partie concerne l'accueil de touristes à la ferme, et les activités de loisir.
- Accueil pédagogique (p29) : cette partie concerne l'accueil à vocation pédagogique de scolaires, ou d'autres publics.
- Restauration (p29) : cette partie concerne les activités de restauration, combinée ou non à d'autres activités d'accueil.
- Autres (p30) : cette partie concerne les autres prestations proposées, éventuellement en complément des autres activités d'accueil (épicerie, location de vélos, ...)

- Accueil touristique/ Loisirs

[Prestations proposées] : *indiquez l'offre que vous proposez pour l'accueil de touristes, et la capacité d'accueil. Précisez éventuellement les labels (gîte de france, accueil paysan, ...).*

[Clientèle] : *précisez la clientèle visée, sa provenance, et le potentiel touristique de la zone.*

[Concurrence] : *quel est l'état de l'offre aux alentours (d'une manière générale, exemple : 65 gîtes dans un rayon de 30 km)*

[Conclusion] : *Pourquoi avez vous choisi ces prestations? Quels avantages avez vous par rapport à la concurrence? Quelles complémentarités pouvez vous trouver?*

- Accueil pédagogique

[Prestations proposées] : *indiquez rapidement les prestations proposées et le public visé*

[Contacts établis] : *indiquez les contacts que vous avez pris (écoles, centres, ...), et la qualité de ces contacts (engagements, partenariats, ...)*

- Restauration

[Caractéristiques] : *repas proposés (carte, menu, plat du jour, repas bio, produits de la ferme, ...), fréquence d'ouverture, clientèle visée (touristes, autochtones, ...)*

[Concurrence] : *activités de restauration dans les alentours, caractéristiques.*

[Conclusions] : *Pourquoi avez vous choisi cette activité? Quels avantages avez vous par rapport à la concurrence? Quelles complémentarités pouvez vous trouver?*

- Autres

[Caractéristiques] : *décrivez l'offre proposée.*

[Concurrence] : *activités similaires dans les alentours, caractéristiques.*

[Conclusions] : *Pourquoi avez vous choisi cette activité? Quels avantages avez vous par rapport à la concurrence? Quelles complémentarités pouvez vous trouver?*

6.4 Contact avec les fournisseur et prestataires de services

On essaye ici d'avoir une vision globale de l'estimation des charges.

Pour chaque fournisseur contacté ou envisagé (magasin ou occasion), indiquez les matériels et fournitures acquis ou souhaités.

Pour les prestataires de services (Entreprise de Travaux Agricoles, ...) indiquez les services souhaités, et les contacts établis.

Fournisseur, prestataires de services	Matériel/fournitures Service	Contact			
		Contrat	Devis	Contact	Rien

Commentaires complémentaires sur la validation du prévisionnel :

7. Résilience économique et reproductibilité

La résilience est l'aptitude à s'adapter, à réussir à vivre et à se développer positivement en dépit de circonstances défavorables et de stress. On s'intéresse ici à cette propriété, rattachée à la reproductibilité du projet dans sa composante économique en étudiant l'autonomie et le risque économiques du système d'activité. On aborde dans cette partie la dépendance à des clients, à une production, à des créanciers ou à des aides, la répartition des charges et la répartition de l'investissement.

7.1 Spécialisation économique

On observe ici la répartition du chiffre d'affaires entre les différents clients et les différents produits qui peut donner des renseignements multiples. Tout d'abord, cela peut faire ressortir une certaine dépendance du système vis à vis d'un produit phare, ou d'un client (ou mode de commercialisation). On pourra donc voir ici les points clés du système que l'on pourra par exemple comparer aux compétences à mettre en oeuvre dans le projet afin de pondérer leur acquisition ou non par le porteur de projet par leur importance dans le projet.

Ces éléments peuvent aussi nous renseigner sur la dispersion des activités, qui peut avoir un effet bénéfique car le système ne dépend pas de l'une ou l'autre des activités spécifiquement (une mauvaise saison pour une activité ne met pas en difficulté le système), mais peut également être difficile à gérer au niveau de l'organisation.

Remplissage : Dans la colonne produit/service, pour les activités de service, indiquez le type d'activité (accueil à la journée, hébergement, restauration...) ; pour les produits, indiquez éventuellement les types de produits (légumes d'hiver, produits laitiers transformés, ...). Dans la colonne client/mode de commercialisation/service, donner le nom du client s'il achète en quantité importantes (gros). Dans le cas de la vente directe, indiquez le type vente.

Produit/service	Part du chiffre d'affaires par produit/service (%)		Client / Mode de commercialisation	Part du chiffre d'affaires par client/mode de commercialisation (%)	
	1ère année	Croisière		1ère année	Croisière

7.2 Décomposition du chiffre d'affaires

La décomposition du chiffre d'affaire est un élément important. Cela permet d'analyser la manière dont celui-ci est réalisé, l'efficacité du processus productif et le risque lié à sa réalisation.

Cette décomposition peut être approfondie en recherchant les postes comptables les plus importants. Cela permettra de voir où se situent les plus grosses dépenses pour le fonctionnement des systèmes, et comment celles-ci sont utilisées.

Chiffre d'Affaires (CA)		Charges Fixes (CF)		Charges Opérationnelles (CO)	
1ère année	Croisière	1ère année	Croisière	1ère année	Croisière
€	€	€	€	€	€
(1) %	(2) %	%	%	(3) %	(4) %

Charges fixes : ensemble des dépenses que l'on doit obligatoirement assumer (loyer, assurance, charges sociales, remboursement du capital, ...)

Charges opérationnelles : charges liées au niveau de production (approvisionnement en matières premières, transports, fournitures, main d'œuvre...)

Cette décomposition peut être analysée et interprétée de plusieurs manières différentes. On se propose ici d'analyser la répartition des charges aux travers de quelques indicateurs dont la signification est expliquée sommairement ici, et de manière plus approfondie dans la partie consacrée à l'analyse du questionnaire.

- **L'efficacité** (également appelée marge sur coûts variables) mesure l'efficacité du système de production dans l'utilisation des intrants

- **Seuil de rentabilité (SR)** : Le seuil de rentabilité est le niveau d'activité (chiffre d'affaires) minimum à partir duquel l'activité devient rentable (les charges sont couvertes)

$\underline{SR = CF/Eff}$
1ère année : SR =
Croisière : SR =

- **Marge de Sécurité (MS)** : Le calcul de la marge de sécurité donne une appréciation de la prise en compte du risque lié à l'estimation du chiffre d'affaires. Cela mesure la capacité du système à réaliser un chiffre d'affaires plus faible que le prévisionnel sans se retrouver en perte.

NB : prélèvements = revenu + autoinvestissement

$\underline{MS (\%) = (EBE - \text{prélèvements} - \text{annuités})/EBE}$
1ère année : MS =
Croisière : MS =

7.3 Sensibilité aux aides

On étudie ici le poids des aides dans la constitution de l'EBE, cela traduit l'autonomie dont fait preuve le système dans la constitution du résultat.

7.4 Poids de l'endettement

On peut avoir ici une vision de la marge de manœuvre du système d'activités face à d'éventuelles aléas économiques.

$\text{PE (\%)} = \frac{\text{Annuités}}{\text{EBE}}$
1ère année : PE =
Croisière : PE =

7.5 Coût de la création d'emploi

On mesure le coût d'installation par emploi créé, pour avoir une idée de l'investissement correspondant à la création d'un emploi.

Coût d'installation = coût de la reprise + investissements des 3 premières années
Coût d'installation / nombre d'emplois créés =

Exemple : un temps plein toute l'année + un emploi saisonnier de 5 mois = $1 + 5/12 = 1,4$ emplois

7.6 Répartition du risque entre les investisseurs

Un des critères de choix des financeurs est la prise de risque qu'il prennent dans le projet, en fonction de la confiance qu'ils ont dans le porteur de projet, et pour certains, un minimum d'apports personnels de la part du porteur de projet est souhaitable. La répartition des risques peut-être un facteur de décision important, et d'une manière générale, il est souvent prudent de diviser la prise de risque pour qu'elle soit minimale pour chacun. Le cas échéant, faites apparaître une ligne « aides publiques » où figureront les aides publiques (DJA, autres) que vous recevez, ou demandez au titre de votre installation. Dans le cas des prêts, indiquez les garanties engagées pour l'attribution du prêt (hypothèque, caution solidaire, ...).

Apports personnels et aides :

Qui? (vous, aides, prêt familial, ...)	Investissement (somme et %)

Investissement extérieurs :

Investisseurs (banque, finance solidaire, ...)	Investissement (somme et %)	Garanties offertes

8. ENVIRONNEMENT

Pour compléter ce questionnaire sur la pérennité économique de votre système d'activités agraires, voici quelques questions reflétant la qualité environnementale du système. En effet, il semble important de prendre en compte également une certaine responsabilité sociale vis à vis de l'environnement dans l'évaluation du système.

8.1 Production et économie d'énergie

L'énergie fait partie des enjeux environnementaux majeurs, notamment à cause du dégagement de gaz à effets de serre, et des systèmes alternatifs de production et d'économie d'énergie sont de plus en plus nombreux à voir le jour.

Indiquez ici si vous comptez utiliser des systèmes alternatifs de production et d'économie d'énergie (chauffe eau solaire, chaudière bois, biocarburants....)

8.2 Adhésion à un cahier des charges

L'adhésion à un cahier des charges ou la labellisation pour le respect de certaines pratiques environnementales permet de donner un point de repère sur les démarches engagées dans le sens de la protection de l'environnement dans la réalisation de l'activité économique. Pour avoir une vision de votre volonté de suivre ces démarches, nous demandons ici de signaler l'adhésion à un cahier des charges ou la labellisation de votre activité sur des démarches environnementales (exemple : agriculture biologique, bâtiments Haute Qualité Environnementale...). Pour avoir une vision plus juste des démarches engagées, nous demandons également de signaler si vous respectez les normes liées à un cahier des charges ou un label, sans pour autant y adhérer, en complétant ce point par l'explication de votre non adhésion au cahier des charge ou au label en question.

Cahier des charges, label				
Conditions principales à respecter				

8.3 Activités de valorisation ou de protection de l'environnement

La question de l'environnement peut être abordée, comme précédemment, sous l'angle de pratiques répertoriées selon des cahiers des charges, mais le souci environnemental est également une question de point de vue. Dans cette question, il est demandé de répertorier les activités effectuées dans le cadre de votre activité par souci de protection ou de sensibilisation à l'environnement. (exemple : entretien des haies, éducation à l'environnement, récupération d'eau, " point info ", pratiques agricoles, approvisionnement de la restauration ...)

ANALYSE

1. Le porteur de projet et sa famille

Motivation et réalisme du porteur de projet

Indicateurs	Paramètres à prendre en compte	Appréciation	Commentaires
Capacité à faire face aux difficultés [1.2] [1.3]	Evolution du projet selon les difficultés, et recherche des informations nécessaires à la construction du projet. Adaptation de l'idée à la réalité.		
Réalisme des prévisions de temps de travail et temps de vie [2]			
Adéquation entre les objectifs du porteur de projet et les conditions de réalisation du projet	D'une manière générale, correspondance entre le projet et les objectifs du porteur de projet.		

Les projets de création d'activités agraires correspondent souvent à des projets de vie personnels et à des objectifs professionnels. On rencontre donc souvent des projets qui sont souvent idéalistes au départ, et dont la concrétisation peut donner lieu à des déceptions. Cependant, l'idéalisme ne doit pas être considéré comme un point faible car il peut être une source importante de motivation.

On cherche ici à évaluer la motivation du porteur de projet en analysant la concrétisation du projet. On regarde en premier lieu l'évolution du projet qui nous informe d'une part sur la **capacité du porteur de projet à faire face aux difficultés**, mais aussi sur les démarches qu'il a réalisées pour recueillir les informations manquantes. La capacité à résoudre les problèmes est importante dans les activités agricoles et de service puisque les premières sont soumises aux aléas climatiques, et les secondes sont dépendantes en grande partie de la clientèle. Le cheminement suivi lors du cheminement de l'idée au projet (1.2) et l'accompagnement par des structures et/ou des personnes compétentes dans des domaines précis sont les critères sur lesquels on se basera pour évaluer cette question.

Ensuite, on essaiera d'évaluer le réalisme des prévisions effectuées en terme de **temps de travail et de temps de vie**. L'évaluation portera tout d'abord sur le réalisme des prévisions de temps de travail, en prenant garde à ce que des travaux à réaliser ne soient pas oubliés (travaux administratifs, ...). On comparera ensuite ces prévisions aux souhaits exprimés en terme de temps de vie, ainsi qu'aux objectifs cités à la question [1.1]. Ces données sont primordiales pour juger de la pérennité du projet, car le temps de travail est le premier facteur limitant de la réalisation d'une activité, et celui ci ne doit pas compromettre, à moyen terme, les souhaits de temps de vie exprimés par le porteur de projet.

Enfin, on essaiera de donner un point de vue global sur le réalisme du projet, et son **adéquation avec les objectifs du porteur de projet**. Cette appréciation ne pourra être donnée qu'en ayant un point de vue global sur le projet, à travers le questionnaire en entier et éventuellement d'autres informations.

Soutien et implication de l'entourage, évaluation du revenu prévisionnel

Indicateurs	Paramètres à prendre en compte	Appréciation	Commentaires
Soutien de l'entourage [3.6] [3.7] [3.8]	Concertation et disponibilité du conjoint Image du projet auprès de l'entourage Lien avec les associés.		
Adéquation du revenu prévisionnel avec les besoins familiaux [3.1] [3.2] [3.3] [3.4]	Evolution des ressources avec le projet en comparaison avec l'évolution des besoins familiaux.		

Sous quelque forme que ce soit le soutien est souvent une garantie de la pérennité du projet : le fait qu'une personne soit soutenue peut l'aider à faire face aux éventuels coups durs, cela peut également constituer un réseau de personnes ressources pour certains aspects du projet et de sa réalisation. Pour l'estimation de cet indicateur, on s'intéresse d'abord à un facteur primordial qui est l'implication et la disponibilité du/de la conjoint(e) pour la construction du projet, car sa réalisation est souvent une source de changement profond dans la vie quotidienne. On accorde donc une attention particulière au positionnement du/de la conjoint(e) du point de vue du soutien apporté (moral, actif). On évaluera également, mais avec une moindre importance le soutien éventuel apporté par la famille et les amis.

L'attention est également portée sur le conjoint et la cellule familiale lors de l'évaluation du revenu prévisionnel. L'évaluation du revenu dégagé est l'un des points sur lesquels les avis des différents acteurs de l'installation diverge beaucoup. En effet, pour une partie d'entre eux, la limite inférieure de revenu dégagé lorsque le système atteint un certain équilibre est le SMIC, alors que pour d'autres, le revenu dégagé doit correspondre aux besoins exprimés par la famille. On essaie ici d'avoir une approche de l'adéquation du revenu prévisionnel avec les besoins en essayant de le comparer au revenu avant l'installation, en calculant simplement la différence entre les deux ([3.4] – [3.1]). Cela permet d'apprécier, en fonction du ressenti de la famille sur sa situation actuelle la suffisance de l'activité prévue.

Quelques références :

SMIC net annuel : environ 14000€/an

Seuil de pauvreté (INSEE, 50% du revenu médian) : environ 8000€/an

RMI maximal pour une personne seule sans enfant : 5280€/an

Compétences disponibles

Indicateurs	Paramètres à prendre en compte	Appréciation	Commentaires
Compétences acquises [4], [7.1]	Compétences acquises et/ou expérience. Part des différentes activités dans le chiffre d'affaires.		
Capacité à aller chercher les compétences manquantes [4.2] [5.4]	Compétences disponibles pour la réalisation du projet et formations suivies.		

On cherche ici à évaluer les compétences disponibles pour la réalisation du projet. On dira qu'une compétence est disponible lorsqu'elle est acquise par le porteur de projet ou qu'il sait où et comment l'obtenir.

On évalue d'abord les compétences acquises. Les compétences sont évaluées à partir du parcours de formation et des diverses expériences qu'a pu avoir le porteur de projet. L'expérience est souvent considérée comme plus significative que la formation car les connaissances pratiques et les « petits trucs » du métiers ne s'acquièrent que sur le terrain. Cependant, les connaissances théoriques sont également très importantes, notamment pour la gestion du système. On évaluera les compétences acquises en fonction du chiffre d'affaires en donnant plus d'importance à des compétences acquises pour des activités dont dépend une grande partie du chiffre d'affaires (par exemple la vente directe).

Pour compléter cette analyse, on observe également comment le porteur de projet a prévu d'aller chercher les compétences qu'il n'a pas acquises, ainsi que le parcours de formation suivi spécifiquement pour la réalisation du projet. Ceci nous donne des indications sur la connaissance qu'il/elle a des formations accessibles, et de sa motivation pour acquérir ces compétences, et également sur la manière dont il/elle prend en compte ses faiblesses. Cet indicateur pourra être estimé selon la pertinence des choix envisagés pour l'acquisition de compétences complémentaires.

2. Insertion territoriale et sociale

Capacité à fédérer autour du projet

Indicateurs	Paramètres à prendre en compte	Appréciation	Commentaires
Contacts établis avec les acteurs du territoire [5.1] [5.2]	Connaissance du territoire Soutien de la part d'institution, partenariats.		
Insertion dans des réseaux de professionnels [5.4]	Participation à des collectifs professionnels, partenariats.		

L'insertion dans des réseaux et le soutien de la part des acteurs locaux (mairies notamment) peuvent être des atouts non négligeables pour faciliter la réalisation d'un projet.

La connaissance du territoire et des différents acteurs du développement local est une étape importante pour identifier d'éventuels partenaires et points d'appui (mairie, école, pays touristique, ...) mais également d'opposition pour le projet. C'est également un préalable essentiel à la réalisation de la prospection commerciale qui sera abordée dans la partie suivante. La rencontre avec les différentes institutions, formelles ou informelles permet donc de savoir dans quel contexte l'installation s'effectue, mais aussi de créer des relais de communication. On analysera ce point là en prenant en compte la qualité de l'exploration effectuée (connaissance du territoire et rencontre des acteurs), et des points d'appuis identifiés.

L'insertion dans les réseaux professionnels joue un rôle non seulement pour l'insertion sociale et la reconnaissance professionnelle, mais peut s'avérer essentielle dans certains domaines d'activités pour se tenir au courant de l'évolution technique et réglementaire. On pourra analyser cet indicateur par rapport à la nécessité de formation et de conseil dans les activités envisagées et d'après le bilan de compétences.

Vivabilité

Indicateurs	Paramètres à prendre en compte	Appréciation	Commentaires
Insertion sociale [5.3] [5.5] [5.6]	Participation à la vie locale, liens établis sur le territoire. Nature des activités : implication de la population locale.		
Isolement géographique [3.6]	La disposition géographique des lieux d'activité et d'habitation		

La vivabilité est ici évaluée par rapport à des questions sociales d'insertion dans le territoire d'installation, et des questions pratiques d'éloignement géographique.

Tout d'abord, l'insertion sociale est un facteur essentiel du bien être du porteur de projet, et donc du bon fonctionnement de son système. De plus, les activités agraires sont une composante importante du dynamisme économique des zones rurales mais une autre dimension du dynamisme local est la vie associative qui peut exister sur le territoire. Elle permet de renforcer la densité des relations humaines et la participation des porteurs de projet et de leur famille contribue à ce dynamisme. La participation à la vie locale peut être analysée également selon les activités envisagées, et le lien avec la population locale qu'elles sous entendent.

L'isolement géographique peut être une contrainte importante pour la réalisation d'un projet.

La distance entre le lieu d'activité et le lieu d'habitation doit être analysé selon les activités qui requièrent une présence fréquente voire permanente sur le lieu d'activités (animaux, serres, accueil, vente à la ferme, ...), et également par rapport à la famille (main d'œuvre familiale occasionnelle, et temps de vie familiale).

L'éloignement du bourg peut être évalué par rapport à des questions pratiques (trajets, école, services), et à la disponibilité de moyens de locomotion. L'appréciation de cet indicateur pourra se faire notamment en fonction du nombre approximatif de voyages quotidiens à effectuer (école, travail du/de la conjoint(e), ...)

Enfin, l'éloignement du voisinage et du bourg peut, à long terme avoir des conséquences sur le sentiment d'isolement qui peut être recherché ou pas.

Mise en valeur du territoire

Indicateurs	Paramètres à prendre en compte	Appréciation	Commentaires
Valorisation de ressources locales [8.1] [8.3]	Mise en place de systèmes de production et économie d'énergie Culture/élevage de variétés/races anciennes		
Valorisation du patrimoine local	Pratiques de valorisation de l'environnement Valorisation de savoir-faire anciens Participation à l'économie locale		

La mise en valeur du territoire est un des rôles des activités agraires, et une nécessité pour la conservation du patrimoine et des ressources locales.

La valorisation de ressources locales, par l'utilisation de sources d'énergies disponibles sur place, ou la culture et/ou l'élevage de variétés et races anciennes permet non seulement de valoriser les ressources disponibles au niveau local, mais également de les conserver pour les transmettre aux générations futures. On essaiera d'apprécier l'attention portée à la préservation de ces ressources locales (source d'énergie, biodiversité) dans les pratiques choisies.

3. Analyse financière du projet

Fiabilité de la construction du prévisionnel

Indicateurs	Paramètres à prendre en compte	Appréciation	Commentaires
Fiabilité des références utilisées [6.1]	Provenance, construction et crédibilité des références utilisées.		
Prospection commerciale [6.2] [6.3]	Connaissance des débouchés envisagés, identification de la clientèle. Observation de la concurrence		
Réalisme des prévisions de charges [6.1] [6.4], compte de résultat	Connaissance des fournisseurs Charges diverses		

On cherche ici à donner une appréciation sur la fiabilité des chiffres utilisés pour l'estimation des prix et quantités vendues, et des charges dans le prévisionnel.

Tout d'abord, en ce qui concerne les références utilisées, on note que pour des productions ou des activités dites « atypiques », il n'existe pas forcément de références statistique du type des références CER pour les exploitations laitières. Dans ce cas là, le porteur de projet doit souvent se débrouiller seul pour créer ces propres références. Elles sont donc souvent construites à partir de données recueillies sur d'autres systèmes mis en place depuis un certain temps. Le détail de la provenance des références utilisées permet d'avoir une idée sur leur adaptabilité au système envisagé. Cet indicateur doit traduire un regard critique sur les références utilisées (de la part d'un observateur extérieur ou du porteur de projet lui-même)

La prospection commerciale, ou étude de marché réalisée (observation de la clientèle, de la concurrence, et des complémentarités éventuelles avec d'autres activités) est une étape essentielle de la construction du prévisionnel. Elle permet de se faire un avis plus précis sur ce qui se fait et ce qui peut être fait. C'est un point auquel les financeurs attachent beaucoup d'importance pour vérifier la validité des chiffres proposés : la connaissance des attentes de la clientèle et des pratiques des éventuels concurrents est un argument essentiel pour définir les prix de vente choisis et les quantités vendues. Dans le cas d'activités de vente directe et de service, une autre composante importante est la personne et ses compétences : dans le cas de la vente directe par exemple, les qualités commerciales de la personne sont aussi importantes que les besoins de la clientèle. Ainsi on pourra consulter la partie concernant les compétences pour valider l'appréciation donnée à cet indicateur.

Un dernier point à aborder pour valider les prévisions sur le chiffre d'affaires concerne les contacts établis avec les fournisseurs de matériel et de fournitures. Cela permet d'estimer une bonne partie des charges qui seront affectées à la production, et donc à couvrir. Le reste des prévisions en ce qui concerne les charges peut être évalué à partir du prévisionnel. Cet indicateur donne également une vision de la motivation du porteur de projet, et de la bonne construction du projet en abordant la question du matériel nécessaire, et des lieux et prix d'approvisionnement pour les fournitures.

Risque financier pour la réalisation du prévisionnel

Indicateurs	Paramètres à prendre en compte	Appréciation	Commentaires
Marge de sécurité [7.2]			
Répartition du risque entre les investisseurs [7.6]	Part de l'investissement total, et montant engagé par le principal investisseur.		

La décomposition du chiffre d'affaires dans ses grandes lignes est un point souvent abordé lors de l'évaluation de projet. L'analyse du poids des différentes charges dans le chiffre d'affaires renseigne d'une part sur le potentiel productif du système dans son ensemble, mais aussi sur le risque lié au coût de la production. Le calcul de la marge de sécurité notamment renseigne sur la pression qu'il existe sur la production. La marge de sécurité est la marge d'estimation qu'il existe sur le calcul du chiffre d'affaires. Elle est calculée par rapport au seuil de rentabilité, qui est le chiffre d'affaires minimum à réaliser pour couvrir toutes les charges. Elle doit couvrir l'incertitude liée aux prévisions de prix et de quantités, mais aussi de charges. On peut l'analyser à partir de la décomposition du chiffre d'affaires : plus les charges fixes ont une part importante, plus le risque est grand : le résultat sera plus sensible à une variation du niveau d'activité, surtout sur des systèmes à forte valorisation où le poids des charges opérationnelles sera faible.

D'une manière générale, les financeurs demandent une marge de sécurité de l'ordre de 10%.

Plus l'investissement est important, plus il est difficile de trouver des financements, selon le risque lié à la fiabilité des prévisions (partie 6) et le risque financier analysé au long de cette partie. Cet indicateur permet de voir comment ce risque est réparti entre les investisseurs, et doit être apprécié selon la taille de l'investissement. Le détail du calcul de cet indicateur (répartition entre tous les investisseurs) donne également un regard sur l'importance des aides dans l'installation, qui pourra être utilisé pour observer les conditions d'installations d'un point de vue plus général.

Autonomie

Indicateurs	Paramètres à prendre en compte	Appréciation	Commentaires
Coût de la création d'emploi [7.5]			
Autonomie financière	Aides/EBE Annuités/résultat		

Dans un contexte économique où la création d'emploi est un enjeu majeur, le coût de la création d'emploi est un indicateur intéressant pour évaluer l'investissement réalisé pour la création d'un ou plusieurs emplois agricoles. De plus, il permet d'évaluer l'autonomie financière du porteur de projet en calculant combien coûte son propre emploi. Cela rentre dans le cadre de l'évaluation de la reproductibilité du système, et de la possibilité de créer d'autres emplois par la création de systèmes agricoles.

L'autonomie financière est abordée ici par rapport aux éventuelles aides reçues, et par rapport aux financeurs (endettement).

Face à l'incertitude des politiques agricoles futures, et dans le souci de garder une certaine autonomie dans la formation du résultat, une forte dépendance du revenu aux aides publiques peut être perçue comme un risque important pour le système d'activité.

Le poids de l'endettement est un élément important de la capacité à réagir. En effet, sa faiblesse permet une meilleure autonomie dans la prise de décision et laisse plus de liberté quant à la réalisation de modifications du système d'activités.

D'un point de vue global, la combinaison de ces deux indicateurs donne une idée de l'autonomie financière du système, et de sa capacité à faire face et à se retourner en cas d'accident.